



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster

N°84

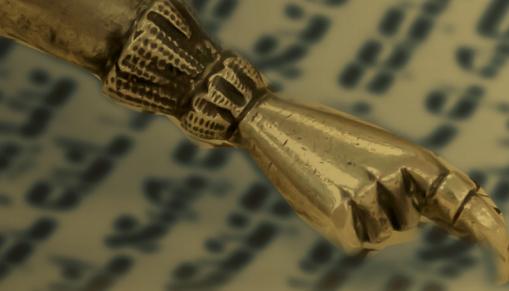
CHEMOT

8 & 9 Janvier 2021

Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles... 3	
La Torah chez vous	5
Shalshelet News	7
La Voie à Suivre	11
Boï Kala.....	15
Baït Neeman.....	17
Mayan Haim.....	25
Koidinov	29
La Daf de Chabat	30
Autour de la table du Shabbat.....	34
Apprendre le meilleur du Judaïsme	36
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	40



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT CHÉMOT

Notre Paracha raconte le début de l'esclavage en Egypte. La Thora témoigne: «Un roi nouveau s'éleva sur l'Egypte, lequel n'avait point connu Yossef» (Chémot 1, 8). Rachi cite la discussion bien connue de la Guémara (Erouvin 53a) entre Rav et Chmouél. L'un était d'avis que c'était effectivement un nouveau roi (du fait qu'il soit écrit: «nouveau»), alors que l'autre expliquait que c'était le même roi (du fait qu'il ne soit pas écrit: «il mourut et régna...»), qui avait volontairement fait table rase du passé et de toute l'aide que Yossef avait procurée à l'Egypte (comme s'il n'avait jamais connu Yossef). Selon cet avis, on ne comprend pas pourquoi Pharaon a-t-il pu à ce point faire preuve de manque de reconnaissance? Yossef a sauvé toute l'Egypte de la famine! Le Midrache explique que les égyptiens avaient peur des Béné Israël et supplièrent Pharaon de les asservir. Pharaon refusa en arguant que c'est grâce à eux que tout le peuple égyptien était encore en vie. Devant un tel refus, les égyptiens organisèrent un putsch et destituèrent leur roi pendant trois mois. Pour récupérer son trône, Pharaon accepta alors d'asservir le Am Israël. Il oublia alors volontairement tout le bien que Yossef lui avait fait, comme l'explique Rachi. Cependant, comment expliquer cet acharnement du peuple égyptien? Un autre Midrache explique que dès la mort de Yossef, les Béné Israël abandonnèrent la Brit Mila. De plus, les nouveaux décrets du roi furent publiés après que les Béné Israël commencèrent

à fréquenter assidument les théâtres et autres lieux de divertissements des égyptiens. Dès que les Béné Israël voulurent s'assimiler aux égyptiens, l'esclavage commença. Le Midrache précise que ce n'était pas une punition divine, mais Hachem fit ainsi justement pour éviter qu'ils ne se mélangent aux égyptiens! Ainsi, le Rav de Brisk enseigne qu'Hachem nous a donné la Thora dans le but qu'on se sépare des autres nations, comme il est dit: «Je vous séparerais des Nations». Si nous nous écartons de cet ordre et nous rapprochons des Goyim, Hakadoche Baroukh Hou crée en eux une haine envers le Peuple Juif, afin que nous ne nous mélangions pas. Ceci est donc pour notre bien! En effet, l'Histoire a toujours prouvé que, plus les Juifs s'assimileraient (soi-disant pour se protéger des Goyim), plus ils souffriraient. Par contre, dès que le Peuple Juif revient aux fondamentaux que sont l'étude de la Thora et la pratique des Mitsvot, les Nations nous respectent et nous apprécient. Ce fut déjà le cas lors de la sortie d'Egypte. Dès que les Béné Israël accomplirent la Brit Mila et sacrifièrent le Korbane Pessa'h, la Thora témoigne: «Hachem fit que le Peuple trouva grâce aux yeux des Egyptiens» (Chémot 12, 36). Puisse Hachem accomplir rapidement de nos jours la prophétie de Tsfania (3, 20): «En ce jour, Je vous amènerai et vous rassemblerai, et vous serez glorifiés chez toutes les Nations», rapidement, de nos jours. Amen!

Collel

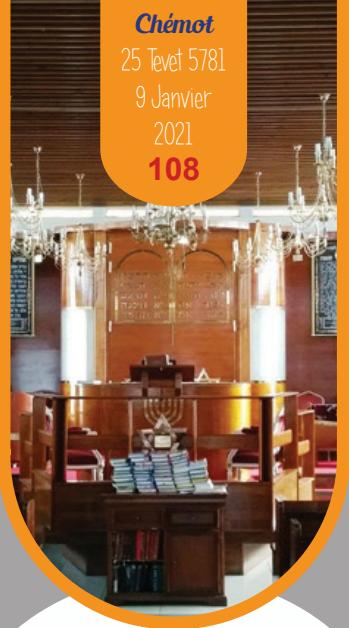
- «Pourquoi Hachem s'est-il dévoilé à Moché sous le Nom de «Ehyié» (Je serai)?»

Le Récit du Chabbath

À l'âge de cinq ans, Rabbi Chnéour Zalman était déjà sage et érudit. Il sentait que les portes de la Thora étaient ouvertes devant lui et il trouvait une réponse à toutes les questions difficiles qu'il rencontrait. Lorsqu'il eut huit ans, il décida d'écrire un commentaire sur la Thora. Ce commentaire fut si profond qu'il incluait tous les enseignements contenus dans les commentaires de Rachi, du Ibn Ezra et du Ramban. Les rabbins qui eurent ce commentaire devant les yeux en furent stupéfaits. Une nuit, alors que Chnéour Zalman était âgé de dix ans, il fit un terrible rêve: Il se trouvait dans le «Heder Chéni», la salle attenante à la grande salle de prière, dans la synagogue de Lyozna, et il étudiait la Thora. Soudain, un homme connu sous le nom de Rabbi Réouven Baal Chem fit son entrée. Celui-ci était connu de tous dans la région comme guérisseur, donnant des «Séguilot» et des médicaments de son cru à ceux qui le sollicitaient. «Tu es convoqué en «dine Thora», en procès devant le tribunal rabbinique», dit Rabbi Réouven Baal Chem au petit Chnéour Zalman dans son rêve. «Moi? Mais qu'ai-je donc fait?» répondit l'enfant. «Rentre dans la synagogue et tu connaîtras la réponse», lui dit Rabbi Réouven. L'enfant pénétra dans la synagogue et vit les trois rabbins de la ville de Lyozna enveloppés de leurs taliths, assis à la table située au sud de la synagogue. Leur faisant face, à deux mètres d'eux, se tenaient trois vieillards à l'allure vénérable, tout de blanc vêtus. Lorsque Chnéour Zalman et Rabbi Réouven se furent approchés de la table, l'un des rabbins membres du tribunal fit signe aux trois vieillards de s'approcher

לעילוי נשמות

David Ben Rahma ✡ Albert Abraham Halifax ✡ Abraham Allouche ✡ Yossef Bar Esther ✡ Mévorakh Ben Myriam ✡ Meyer Ben Emma ✡ Ra'hel Bat Messaouda Koskas ✡ Yéhouda Ben Victoria ✡ Chlomo Ben Fradj



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 16h54

Motsaé Chabbat: 18h08



1) Les femmes, les esclaves et les mineurs ne sont pas tenus d'étudier la Thora. Mais le mineur, son père a l'obligation de lui enseigner la Thora, comme il est dit: «Vous les enseignerez à vos fils pour en parler» (Dévarim 11, 19). [En revanche,] une femme n'a pas l'obligation d'enseigner [la Thora] à son fils, car [seul] celui qui a l'obligation d'étudier, a l'obligation d'enseigner.

2) De même qu'un homme a l'obligation d'enseigner [la Thora] à son fils, de même a-t-il l'obligation de l'enseigner au fils de son fils, comme il est dit: «Tu les feras connaître à tes fils et aux fils de tes fils» (Dévarim 4, 9). Et pas uniquement à son fils et au fils de son fils : en fait, c'est un devoir pour chaque sage du Peuple Juif d'enseigner [la Thora] à tous les disciples, bien qu'ils ne soient pas ses enfants. Car il est dit: «Tu les enseigneras à tes fils» (Dévarim 6, 7). La Tradition Orale enseigne: «tes fils», ce sont tes disciples, car les disciples sont également appelés «fils», ainsi qu'il est dit: «Les fils des prophètes allèrent» (2 Rois 2, 3). Si c'est ainsi, pourquoi a-t-on reçu le Commandement [d'enseigner] à son fils et à son petit-fils? Pour donner priorité au fils sur le petit-fils, et à son propre fils sur le fils d'autrui. [Deuxièmement:] on est tenu de louer les services d'un instituteur pour enseigner [la Thora] à son fils, alors qu'on n'est tenu d'enseigner au fils d'autrui que gratuitement.

3) Celui qui n'a pas été instruit par son père est tenu de s'instruire lui-même lorsqu'il en a connaissance, comme il est dit: «Etudiez-les et appliquez-vous à les suivre» (Dévarim 5, 1). De même tu trouves partout que l'étude précède l'action, parce que l'étude mène à l'action, alors que l'action ne conduit pas à l'étude.

(D'après Michné Thora - Lois de l'étude de la Thora chap. 1)



également. C'est alors que le rabbin qui était assis au milieu des trois s'adressa à Chnéour Zalman: «Ces trois hommes sont Rachi, Rabénou Ibn Ezra et le Ramban. Ils sont venus ici car ils t'assignent en dine Thora.» «Messieurs les rabbins, qu'ai-je fait?» demanda Chnéour Zalman. Le rabbin continua: «Chnéour Zalman, tu es assigné car tu veux leur enlever le mérite que l'on étudie leurs commentaires de la Thora. Du fait que ton commentaire inclut leurs enseignements, si tu publies le tien, plus personne n'étudiera les leurs.» Chnéour Zalman demeura silencieux. Il n'avait pas à s'excuser, car il n'avait pas eu l'intention de causer du tort à qui que ce soit. Soudain, il éclata en sanglots. Le visage ruisselant de larmes, il s'écria: «Je brûlerai mon commentaire! Je le promets!» Les trois vieillards habillés de blanc se réjouirent en entendant cette promesse. Ils posèrent leurs mains sur la tête de Chnéour Zalman et dirent: «Nous te bénissons pour que tu réussisses dans ton étude. Tu mèrîteras de développer de nouveaux enseignements dans la Thora, au point où des milliers et des milliers de gens, dans toutes les générations jusqu'à la venue du Machia'h, marcheront dans tes voies.» Ainsi s'acheva le rêve et Chnéour Zalman se réveilla. Au matin, lorsqu'il se leva, il était très triste de ce qui s'était passé dans son rêve. Il était soucieux et décida de jeûner. La nuit suivante, il fit de nouveau le même rêve. Lorsque, la nuit d'après, le rêve se répéta une troisième fois, Chnéour Zalman se leva, se dirigea vers la bibliothèque et se saisit du commentaire qu'il avait écrit. Il sortit dans la cour, ramassa du bois et alluma un feu. Lorsque le feu fut suffisamment fort, il y jeta son manuscrit. Des années plus tard, la bénédiction des trois sages s'accomplit: Rabbi Chnéour Zalman de Lyadi, connut sous le nom d'«Admour Hazakène», le «Vieux Rabbi», écrivit de nombreux livres, parmi lesquels le Choul'hane Aroukh HaRav et le Tanya. Il fut le fondateur de la 'Hassidout 'Habad et de la dynastie des Rabbis de Loubavitch qui, conformément à la bénédiction, eurent – et continuent d'avoir – un profond impact sur la vie juive dans le monde entier.

Réponses

Lorsque Moché demanda à D-ieu quel est Son Nom, «D-ieu répondit à Moché: **Je serai qui Je serai** אֶחָיֵה אֲשֶׁר אִתְּהִי (Ehyié Acher Ehyié). Ainsi parleras-tu aux Enfants d'Israël: (l'Être invariable) **Je serai** אֶחָיֵה (Ehyié) - qui m'a envoyé auprès de vous» (Chémot 3, 14). Ce Nom divin fut révélé à Moché pour différentes raisons, parmi lesquelles: 1) «**Je serai** Moi qui suis avec eux dans la détresse présente, Je serai avec eux dans leur asservissement par d'autres Empires. Moché a dit à Hachem: 'Maître de l'Univers! Pourquoi faut-il que je leur parle d'une autre souffrance? Ils ont bien assez de celle-ci!' Hachem lui a répondu: 'Tu as raison! Ainsi parleras-tu aux Enfants d'Israël... **'Je serai'**» [sans la suite: **'qui Je serai'**, allusion à leurs souffrances futures] m'a envoyé auprès de vous» [Rachi - Berakhot 9b]. 2) «Ehyié» est l'un des Noms de D-ieu signifiant littéralement «**Je serai**» [transformé], c'est une expression de Téchouva, signifiant que «ce qui était, était, et que dorénavant j'améliorerai ma voie» (à partir de maintenant et après, **je serai** (Ehyié) un autre homme). D-ieu voulut ainsi dire à Moché qu'il ramènerait les Enfants d'Israël à la Téchouva afin qu'ils soient aptes à être délivrés [Maor Vachémech]. Le Rabbi de Loublin [Divré Emet] précise que le premier «Ehyié» fait référence au réveil à la Téchouva, opérée par Moché Rabbénou sur les Béné Israël, au niveau de la pensée et de l'intention. Le second «Ehyié» se réfère à la Téchouva proprement dite, réalisée dans les actes. Ainsi, la pensée doit conduire à l'action (Ehyié Acher Ehyié) pour mériter la Délivrance. Enfin, la troisième mention de «Ehyié» vient enseigner, pour les générations futures, que seule la Téchouva dans les actes importe pour mettre fin à l'Exil. En effet, le Nom «Ehyié» est particulièrement lié à l'action, comme l'enseigne le Midrache [Chémot Rabba 3, 6]: «...D-ieu dit à Moché – Tu demandes Mon nom! Or, Je suis appelé selon Mes actions, il arrive que Je sois appelé comme Kel Chadaï, Tsévaot, Elokim, Hachem. Lorsque Je juge les créatures, Je suis appelé Elokim ; lorsque Je fais la guerre aux impies, Je suis appelé Tsévaot ; lorsque Je me fie aux fautes de l'homme, Je suis appelé Kel Shaddaï, lorsque Je suis miséricordieux envers Mon monde, Je suis appelé Hachem... Donc, avec **'Je serai qui Je serai'** אֶחָיֵה אֲשֶׁר אִתְּהִי (Ehyié Acher Ehyié), **Je suis désigné selon Mes actions.**» 3) Le Sceau du Saint bénit soit-Il est la Vérité. Lorsque Moché demanda comment promettre aux Enfants d'Israël que tout ce qu'il leur dira se réalisera. D-ieu lui répondit que la garantie était Son Nom: «Je serai qui Je serai אֶחָיֵה אֲשֶׁר אִתְּהִי», évoquant la «Vérité». En effet, le mot «Emet אֶמֶת» (Vérité) a une valeur numérique de 441, or le Nom «Ehyié אֶחָיֵה» a pour valeur numérique 21 – soit 21×21 («Ehyié Acher Ehyié») [Rabbi de Gour Rabbi Abraham Ména'hem]. 4) Dans notre verset, le Nom «Ehyié» est mentionné trois fois, faisant ainsi allusion aux trois Patriarches Abraham, Its'hak et Yaacov. Aussi, les initiales de ces noms (א ב י) [בָּבְרֹדָם יְצָקָעָקָב] totalisent-elles la valeur numérique de «**Ehyié אֶחָיֵה**» (Ehyié) [21]: Par le mérite des Pères, les Béné Israël sortiront d'Egypte [Baal Hatourim]. 5) Dans les Téfilines du bras, comme dans celles de la tête, sont mentionnés vingt-et-une fois le nom d'Hachem (Tétragramme) [Tikouné Zohar]. Ceci se réfère donc «Ehyié Acher Ehyié» (21 et 21). Cette expression est relative à la Guéoula ; en attachant les Téfilines du bras et de la tête, on se souvient des miracles et des prodiges qu'a réalisés Hachem lors de la Sortie d'Egypte (première délivrance d'Israël qui annonce les suivantes) [voir Choul'hane Aroukh Ora'h 'Haïm 25, 5]. On s'attache à D-ieu et on mérite alors la délivrance. Notre verset mentionne une troisième fois, seul, le Nom «Ehyié אֶחָיֵה», pour faire allusion à l'époque de la Galout, où ne brille quasiment que l'effet des Téfilines du bras. En effet, concernant les Téfilines de la tête, il est dit: «Et tous les peuples de la terre verront que le Nom de l'Éternel est associé au tien, et ils te redouteront» (Dévarim 28, 10) – «Il s'agit des Téfilines qui sont dans la tête», enseigne le Talmud [Bérakhot 6a]. La crainte qu'Israël inspire aux Nations est voilée durant l'Exil, pour prendre tout son sens lors de la Guéoula [voir Mechech 'Hokhma - Chémot]

S'apprêtant à retourner en Egypte, conformément à l'Ordre divin, «Moché emmena sa femme et ses enfants, **les plaça sur l'âne** וַיְמִלְאֵת עַל־הַמֵּה ...» (Chémot 4, 20). Concernant l'animal, **Rachi** commente: «Sur l'âne ('Hamor חַמּוֹר) prédestiné à cet effet [puisque précédé par l'article défini **l'Ha** הַהָּ] (le)]. C'est l'âne qu'Abraham avait sellé pour [se rendre sur les lieux du] sacrifice de Its'hak (voir Béréchit 22, 3), c'est [aussi] l'âne sur lequel se manifestera le Roi-Machia'h, ainsi qu'il est écrit: 'Réjouis-toi fort, fille de Tsion, jubile, fille de Jérusalem! Voici que ton roi vient à toi juste et victorieux,] **humble, monté sur un âne** עַזְלֵב עַל־הַמֵּה [et sur le petit de l'ânesse]' (Zacharie 9, 9)». Il s'agit d'un âne très particulier, le **Midrache** [Pirké déRabbi Eliézer 31], précise que cet âne est en fait le «fils» de l'ânesse que chevaucha Bilaam en son temps et qui fut créée le sixième jour de la Création, sur le crépuscule (du Chabbath), puis dissimulé aux yeux du Monde [HaRadal]. Ainsi, **Rachi** semble rapprocher la Délivrance d'Egypte à la Délivrance finale, par l'intermédiaire de «l'âne», car cet animal symbolise le processus du dévoilement du Libérateur (*le premier Libérateur – Machia'h* – Chémot Rabba 2, 6), comme l'enseignent nos Sages: [Bérachot 56b]: «Celui qui voit dans son rêve **un âne**, peut espérer la Délivrance». Aussi, à propos du verset [relatif à Machia'h]: «Alors on attachera son ânon à la vigne, et à la treille le fils de son ânesse» (Béréchit 49, 11), le **Siforno** explique que Machia'h viendra après la guerre contre les Nations (la guerre de Cog ouMagog), menée par D-ieu Lui-même, aussi, sera-t-il le roi qui instaurera la Paix au sein d'Israël (représenté par la «vigne»). Il n'est donc pas décrit dans les Prophéties comme «chevauchant un cheval» car cet animal symbolise la guerre, comme il est dit: «On équipe le cheval pour le jour de la guerre» (Proverbes 21,31). Également, le mot **חַמּוֹר** «'Hamor - âne» s'apparente au mot «**חַמּוֹת** 'Homer - matière»; cela signifie donc que Machia'h sera au-dessus de la Matière («monté au-dessus d'elle), entièrement séparé de la matérialité du Monde, car sa vie sera essentiellement spirituelle [Netsa'h Israël]. Machia'h dominera (chevauchera) la matière afin d'apporter, par son intermédiaire, la révélation de la Connaissance de D-ieu enfouie dans la Création physique du Monde [Abravanel]. Le raffinement **(Birour)** de la matière, fut amorcé par Abraham (l'âne portait ses ustensiles: la matière n'était alors qu'une aide pour le Service Divin), puis fut sublimé par Moché (l'âne portait sa femme et ses enfants: depuis *Matan Thora*, la matière est devenue un réceptacle de la Sainteté). Enfin, Machia'h mènera le raffinement à son terme: Dévoiler la Lumière divine renfermée dans la matière (l'âne portera Machia'h – il contribuera au dévoilement messianique dont la finalité est la «Résurrection des Morts» - quand le corps rayonnera sur l'âme) [Likouté Si'hot]. L'une des caractéristiques de l'âne est sa lenteur. La métaphore avec la venue du Machia'h signifie donc que le processus de la Délivrance finale (dans l'un des scénario possibles) sera long et progressif, comme l'indique nos Sages [Sanhédrin 98a]: «...Rabbi Yéhochoua Ben Lévi a opposé [deux textes qui se contredisent]: 'Et voici que sur les nuages du ciel est arrivé comme un fils de l'homme (allusion à Machia'h)' (Daniel 7, 13). [Et par ailleurs:] 'Il est humble, et monté sur un âne' (Zacharie 9, 9). [La résolution est la suivante:] S'ils le méritent, il viendra sur les nuages du ciel [rapidement et de manière surnaturelle], s'ils ne le méritent pas, il viendra **humble, et monté sur un âne** [lentement et naturellement]». L'âne exprime aussi la souffrance, du fait de la charge qu'il porte et qui souvent l'accable. Aussi, nos Sages enseignent-ils, concernant le Machia'h [Sanhédrin 98b]: «Qu'il vienne, mais puis-je ne pas le voir (tant les souffrances de l'accouchement du Machia'h seront douloureuses). Rav Yossef explique: Qu'il vienne et que je puise m'asseoir à l'ombre du crottin de son âne.» Il est clair que l'âne du Machia'h recèle un secret que les créatures ne peuvent appréhender. Sa dimension s'élève au-delà du Monde, à l'instar de la Thora qui précède la Création [et à laquelle l'âne fait allusion, puisqu'il décrit Issakhar, le fils de Yaacov qui personifie la Sagesse divine: «Issakhar est un âne musculeux...» (Béréchit 49, 14)]. Aussi, est-il rapporté [Sanhédrin 98a]: «Le roi Chabbour a dit à Chmouel: **Vous dites que le Machia'h arrivera à dos d'âne!** Mais je peux lui envoyer un bon cheval bien soigné [et rapide comme l'éclair] בָּכְרָא סְמִינָא. Il lui a répondu: Aurais-tu un cheval qui aurait une robe en cent couleurs? [A une moquerie du roi païen – ne saisissant pas la dimension de cet âne – le Maître lui répondit par une réponse énigmatique].»

LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5781

PARACHA CHEMOT

GARDE TA LANGUE ET TU VIVRAS

Lorsque Moïse, alors élevé comme un prince égyptien, sortit vers ses frères et assista à leur traitement inhumain, il tua un égyptien qui frappait cruellement un hébreu et enfouit son corps dans le sable. Le lendemain, Moïse vit un Hébreu qui frappait son frère et il intervint pour le protéger. L'agresseur dit alors à Moïse, « Tu veux me tuer comme tu as tué l'Egyptien ? » Et pourtant Moïse était certain que personne ne l'avait vu. La Torah écrit à ce sujet « Moïse prit peur » Rachi commente ainsi ce verset : selon le sens littéral, Moïse avait peur d'être dénoncé auprès du Pharaon mais selon le Midrach, il a été saisi d'angoisse à l'idée qu'il y avait en Israël des scélérats et des délateurs, et il s'est dit "Peut être ne méritent-ils pas d'être délivrés." Nos commentateurs ajoutent que Moïse a constaté « qu'il n'y avait personne », c'est-à-dire, pas un seul hébreu courageux pour défendre un frère injustement maltraité.

Cet incident a été décisif dans la tournure que prit la vie de Moïse. Qu'est-ce qui a poussé ce "prince égyptien" à épouser la cause de ses frères d'origine accablés par un dur esclavage et à mettre sa vie en danger ? Moïse comprit le redoutable pouvoir de la parole, celui de redéfinir la réalité, de la déformer, et d'en donner une toute autre signification subversive. Ce pouvoir de la parole peut être constaté au quotidien par l'orientation qui est donnée à l'information. Le même événement reçoit une coloration différente selon les convictions politiques de celui qui les profère ou l'orientation que l'on veut imposer dans l'esprit d'une nation. C'est ainsi que dans les dictatures, la liberté d'expression est étouffée, interdisant ainsi la possibilité de voir la réalité sous son vrai visage. Moïse comprit que Datán et Abiram les deux hébreux antagonistes ne verront pas dans son geste un acte de justice, de défense du faible et de l'innocent, mais celui de quelqu'un qui veut imposer son autorité et qui mérite d'être dénoncé.

LE LASHONE HARA'

Le "**Lashone Hara**", littéralement "la mauvaise langue" désigne toutes les formes de méchanceté de la parole, la calomnie, la médisance, la délation, le colportage et même le commérage. Personne n'est à l'abri du **Lashone Hara**, même lorsque nos paroles rapportent des faits réels, même si c'est dans une bonne intention. Le Hafetz Haim insiste sur le fait que les informations bonnes ou mauvaises que l'on transmet sur une personne pour prévenir un danger, doivent être de première main ou le résultat d'une enquête rigoureuse, et que ces informations soient constructives, comme par exemple, pour éviter un mariage catastrophique ou pour mettre fin à une querelle, et qu'il n'existe pas d'autres moyens pour y arriver

Le **Lashone Hara** est tellement grave que, selon le Talmud, il fait trois victimes : celui qui le dit, celui qui l'écoute et la victime des mauvaises paroles. Aujourd'hui, il n'est pas besoin de faire de grandes recherches pour découvrir la puissance et l'influence des médias qui peuvent faire qu'une personne, une communauté ou même un pays soient portés aux nues ou alors désignés comme la source de tous les malheurs du monde et méritent d'être combattus, voire même exterminés. L'antisionisme, appellation déguisée de l'antisémitisme, en est une illustration. On ne peut pas commander à une personne d'aimer ou de haïr, mais sans la propagande des médias, ces sentiments n'auraient jamais débouché sur des massacres d'innocents et justifié la violence verbale et physique qui déferlent sur le monde.

Pour quelle raison le **Lashone Hara** est-il si pernicieux, si destructeur et si meurtrier ? Le Maharal explique que toutes les formes de **Lashone Hara** ont un objectif commun : la discorde, la division, la haine

On profère des paroles de médisance ou de calomnie pour discréditer la personne aux yeux d'un ami ou aux yeux de la société, pour ternir son image et le tenir à l'écart, pour briser la bonne relation qu'il entretient avec autrui, pour détruire l'harmonie qui règne dans son voisinage. La personne qui se permet de juger son prochain exprime en fait le besoin égoïste de se donner de l'importance, d'affirmer la supériorité de ses propres conceptions de la réalité.

Médire ou calomnier ou simplement dire des ragots sur autrui traduit la médiocrité de l'auteur de tels agissements. En effet, certaines personnes veulent paraître plus importantes en creusant sous les pieds du voisin. La jalousie est l'un des facteurs qui poussent à rabaisser autrui pour se donner l'impression d'être supérieur. La délation est une forme exacerbée de la calomnie. Par le **Lashone Hara**, on espère convaincre l'opinion d'autrui ou l'opinion publique par intérêt ou par conviction.

TEMOIGNAGES DE L'HISTOIRE.

La Torah nous offre de nombreux exemples de situations où le **Lashone Hara** débouche sur des catastrophes aussi bien au niveau de l'individu que pour le peuple d'Israël. L'histoire de la tentative d'assassinat de Yoseph par ses frères est la conséquence du **Lashone Hara**, que Yoseph a rapporté à son père. Selon le Midrash, Yoseph agissait ainsi dans une bonne intention pour que les frères se conduisent selon les directives de la Torah. Il existait certainement d'autres moyens de réprimander les frères auxquels Yoseph n'a pas pensé, ce qui a failli lui coûter la vie.

Miryam, la prophétesse, ne résiste pas au besoin d'exprimer des paroles à propos de son frère Moïse. Elle est punie de lèpre et elle est confinée durant sept jours. (Nb 12, 1-13). Déjà le confinement !

Doeg l'Edomiite a causé la mort des prêtres de la ville de Nov pour avoir rapporté au Roi Saul que David avait été accueilli et secouru par le prêtre Ahimelekh.(1Sam 22)

Tous les habitants de Betar furent massacrés par les Romains à la suite de la dénonciation par un traître de l'existence d'un tunnel par lequel la population s'approvisionnait. Nos Sages ont consigné l'événement en introduisant une quatrième bénédiction dans la Birkat Hamazone, la prière après le repas, pour rappeler le miracle : les corps étaient encore intacts lorsque les Romains, après deux ans, permirent de les ensevelir.

Pendant la Shoah, beaucoup de Juifs perdirent leur vie à cause de la délation.

Le Hafez Haim qui a consacré tout un livre " **Chemirat Halashone** , Garder sa langue" au **Lashone Hara**. Il insiste sur les mérites de ceux qui préservent leur langue de ce fléau et décrit toutes les bénédictions qui leur sont attribuées,

Garder sa langue nous aide à découvrir l'image de Dieu chez l'autre et en soi-même ; elle ravive la lumière divine en ce monde, qu'elle élève et amène plus près de la perfection. La Chemirat halashone raffine et épanouit les qualités de peuple d'Israël, la bonté, la compassion et la miséricorde, mais aussi elle assure à chaque individu longue vie et bonheur selon le verset du Psalme "**mi Ha-ish héhafetz haim** ohèv yamime lir'ot tov, netsor leshonekha méra'" , Quel est l'homme qui désire la vie, qui aime de longs jours pour goûter le bonheur ? Garde ta langue du mal. (Ps 34,13)



La Parole du Rav Brand

Chabbat

Chémot

9 janvier 2021

25 Tévet 5781

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	16:11	17:32
Paris	16:53	18:08
Marseille	17:02	18:09
Lyon	16:56	18:06
Strasbourg	16:34	17:47

N° 219

Pour aller plus loin...

- 1) Selon une opinion de nos sages, de quelle manière les Egyptiens nous rendirent la vie amère dans les champs (1-4) ? (Otsar Hamidrachim, p.10)
- 2) Selon une opinion de nos sages, pour quelle raison Yohhéved fut-elle nommée "Chifra" (1-15) ? (Baal Hatourim)
- 3) Avec qui Bitia eût-elle le mérite de se marier ? (Traité Méguita, p.13)
- 4) Quelle vision prophétique eut Bitia en ouvrant le berceau dans lequel se trouvait Moché (2-6) ? (Tséma'h Tsédék)
- 5) A quoi fait allusion le terme « anokhi » dans le passouk déclarant : « lo ich dévarim anokhi » (4-10) ? (Ahavat Chalom)
- 6) Pour quelles raisons Hachem s'est-il dévoilé à Moché spécialement à travers un buisson et non à travers un autre élément de la nature (telle qu'une montagne par exemple) ? (a- Daat Zékénim des Baalei Tossfot, b- Chémot Rabba paracha 2 Siman 5)

Rav Yehiel Brand

«Les enfants d'Israël furent féconds et se multiplièrent (...) et le pays en fut rempli. Il s'éleva sur l'Egypte un nouveau roi... les enfants d'Israël qui forment un peuple plus nombreux et plus puissant que nous...». (Chémot 1, 7-9) Les Hébreux remplissaient « le pays » signifie qu'ils s'établissaient à travers tout le pays d'Egypte ; l'accroissement extraordinaire les conduisit à s'établir à l'extérieur de Gochen et cela inquiétait le nouveau roi. En effet, les Hébreux ne vivaient pas en autarcie mais en voisinage des Egyptiens : « Chaque femme demandera à sa voisine et à celle qui demeure dans sa maison des vases d'argent, des vases d'or et des vêtements », (Chémot, 3,22). Aussi, la nuit avant la sortie d'Egypte, l'ange destructeur passait dans les rues pour tuer les premiers-nés, et les Juifs cloitrés dans leurs maisons furent épargnés, quand Dieu « sauta » au-dessus de leurs maisons (Chémot, 12,22). Mais ceux qui résidaient à Gochen n'étaient pas logés à la même enseigne que ceux qui habitaient ailleurs. Les premiers jouissaient d'une protection divine particulière ; ils n'étaient pas touchés directement et pas effrayés par les dix plaies qui s'abattirent sur l'Egypte : « La grêle frappa dans tout le pays d'Egypte... Ce fut seulement dans le pays de Gochen, où étaient les enfants d'Israël, qu'il n'y eut point de grêle », (9, 25-26). Les bêtes sauvages n'y entrerent pas non plus : « Mais, en ce jour-là, Je distinguerai le pays de Gochen où habite Mon peuple, et là il n'y aura point de bêtes sauvages ... J'établirai une distinction entre Mon peuple et ton peuple », (8, 18-19). Le verset précise qu'il n'y avait pas de bêtes sauvages à Gochen et il ajoute : « J'établirai une distinction entre Mon peuple et ton peuple » pour dire que les Juifs en dehors de Gochen étaient aussi épargnés (Netziv). Aussi, aucune bête d'un juif n'est morte de la peste, même en dehors de Gochen : « Dieu distinguera entre les troupeaux d'Israël et les troupeaux des Egyptiens, et il ne périra rien de tout ce qui est aux

enfants d'Israël.... Dieu fera cela dans le pays », (9,4). Même les quatre cinquièmes des juifs qui mourraient pendant l'obscurité n'étaient pas touchés par les plaies, afin que les Egyptiens ne disent pas que la plaie frappe aussi les Juifs (Netziv).

Mais les Juifs en dehors de Gochen ont vu les plaies frapper les Egyptiens et ils étaient pris de frayeur. En fait, Joseph réservait Gochen pour sa famille et la tribu de Lévy y enseignait la Torah : « Jacob envoya Yéhouda devant lui vers Joseph, pour [établir des maisons de] l'enseignement [de la Torah] qui le précédait à Gochen », (Béréchit, 46,28) ; ils y pratiquaient la circoncision et d'autres mitsvot (Dévarim, 33,9). Joseph voulait qu'ils « possèdent » la terre de Gochen et qu'ils puissent la gérer à leur guise : « Israël habita dans le pays d'Egypte, dans le pays de Gochen ; ils y prirent possession et furent féconds et se multiplièrent beaucoup », (Béréchit, 47,27). Il en ressort que la Torah et les mitsvot protègent la population juive des malheurs, comme le soulignent ces anecdotes de l'époque de la Guemara : « Grâce au juif qui prêtait sa pelle pour les enterrements, la peste ne sévissait pas dans son entourage, et grâce à cette femme qui prêtait son four aux voisines, l'incendie qui ravageait la ville ne s'approcha pas de son entourage ; ils n'eussent même pas eu recours aux mérites de l'étude qui se déroulait dans leurs voisnages » (Taanit, 21b).

Concernant la future délivrance des Juifs, le prophète dit : « Comme au jour où tu sortis du pays d'Egypte, Je te ferai voir des prodiges », (Mikha, 7,15). De ce fait, comme les Juifs de Gochen qui grâce à leur fidélité à Dieu, ont été épargnés entièrement des dix plaies, ceux qui pratiquent de nos jours la Guemilout Hassadim - la bienfaisance, ainsi que l'étude, pourraient éventuellement être épargnés des 'Hévé Machia'h, des souffrances de la venue du Machia'h (Sanhedrin, 98b).

La Paracha en Résumé

- Après la mort des Chévatim, un nouveau roi monte en Egypte et décide d'innover ses décrets.
- Soumission des Béné Israël après avoir été victimes d'une ruse.
- Décret de Paro sur les bébés, Yohhéved jette son bébé dans le Nil. Bitia (fille de Paro) le récupère et le nomme Moché. Moché grandit dans le palais de Paro.
- Moché tue un Egyptien, Paro veut sa peau. Moché se

sauve à Midyan où il se marie avec Tzipora.

- Hachem désigne Moché pour délivrer Son peuple. Hachem lui montre des miracles à effectuer devant les Béné Israël afin qu'ils le croient.
- Moché fait les miracles, mais Paro endurcit son cœur et il augmente la dureté du travail.
- Les Béné Israël sont déçus et énervés que Moché leur ait donné un espoir vain.

Réponses n°218 Vaye'hi

Enigme 1: Il est ramené dans le Michna Beroura (205,3) qu'un légume que l'on peut consommer cru mais que l'habitude est de le consommer cuit, lorsqu'on le consomme cru on devra faire "Chéhakol" dessus, mais si l'habitude de la majorité des gens de l'endroit est de le consommer aussi cru, on fera Adama lorsqu'on le consomme cru. Donc dans notre cas, un des deux hommes habite un endroit où le légume qu'il consomme se mange aussi cru, il fera donc Adama. Le deuxième se trouve dans un endroit où on ne le consomme que cuit, il fera donc Chéhakol.

Enigme 2: Le bateau flotte ! Il y a donc toujours 12 échelons visibles !

Enigme 3: Le « sang des raisins », comme le confirme notre paracha (49-11) à propos de la bénédiction que Yaakov fit à Yéhouda : « il lavera dans le vin son vêtement, et dans le sang des raisins de tunique ».

Rébus :

Halles / Na / Tique / Béret / Nid / Baies / Mite / י' / Rat / Hymne

אל-נָא תִּקְבְּרַנִי בְמִצְרָיִם



Echecs : F6 H5 /

H8 H7 / E5 G7

Echec et Mat

Yaakov Guetta

**Pour recevoir
Shalshelet News
par mail
ou par courrier :**

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert pour la Réfoua chéléma de Hava bat Léa et de Yohav Elyahou ben Hava Djebnoun ainsi que pour le Zivoug de Lévana Léa bat Hava

Y a-t-il des jours recommandés ou à éviter pour se couper les ongles/cheveux... ?

Il est une Mitsva de se couper les ongles ainsi que de se raser ou tailler la barbe, les veilles de Chabbat et fêtes.

En effet, cela s'inscrit dans la marque d'honneur due au Chabbat et aux fêtes. [Choul'han Aroukh 260,1]

Cependant, il n'y a pas de contre-indication de se couper la barbe, les cheveux ou les ongles un autre jour de semaine.

Et bien qu'il soit rapporté dans le Michna Beroura (260,6) qu'il ne faut pas se couper les ongles le jeudi, cela n'est pas lié à un interdit quelconque, mais simplement au fait qu'il est moins honorable pour le chabbat de se couper les ongles le jeudi (et à fortiori le mercredi ...), si on a la possibilité de le faire vendredi. [Voir aussi Kaf Ha'haïm 260,15, Or Létsion Tome 2 perek 47,4; Halakha Beroura 260,9; Ménou'hat Ahava Tome 1, chapitre 2,18 à l'encontre du Sefer Hagan]

Il est à noter que certains ont l'habitude de se couper les ongles selon un ordre spécifique, ou bien en les coupant sans suivre un ordre précis. [Rama 260,1 ; Piské Techouvote 260,7 note 77 ; Voir aussi le Michna Beroura 260,6 qui rapporte la coutume que certains ont de ne pas se couper les ongles des mains et des pieds le même jour.]

Toutefois, la coutume de l'ensemble des séfaradim est de suivre le Arizal qui n'attache aucune importance à tout cela. [Birké yossef 260,5; Kaf Ha'hayime 260,1; Ménouhat Ahava 1 perek 2,17; Or letsion helek 2 perek 47,4; Halakha Beroura 260,10; Voir aussi le Atéreït Avote Tome 1 perek 14,6]

David Cohen



Enigmes



Enigme 1 : Quelle Brakha ne peut être faite par un enfant qui n'est pas encore Bar Mitsva ?

Enigme 2 : David a 10 ans, son petit frère Franck a la moitié de son âge. Quand David sera 10 fois plus âgé, quel âge aura Franck ?

Enigme 3 : Quelle expression apparaissant dans notre paracha retrouve-t-on (avec un langage légèrement différent) dans les Téhilim ?

Réponses aux questions

1) Ils ordonnèrent aux Hébreux : « Partez dans les champs et capturez-nous des lions et des ours ! ». Malheureusement, les Hébreux furent (pour beaucoup) dévorés par ces animaux.

2) « Chifra » s'apparente au terme « chéfoférète », signifiant « élément creux » (ex : chéfoférète chel bétsha). Dans notre contexte, il est question de « chéfoférète chel kané » (une sorte de tube de roseau). Lorsqu'elle remarquait que le bébé sortant du ventre de sa mère ne respirait pas bien, elle introduisait en lui un tube pour le réanimer en lui insufflant de l'air.

3) Avec Kalev ben Yéfouné.

La voie de Chemouel 2

CHAPITRE 6 : Une aide contre lui

Lorsque nous nous sommes quittés la semaine dernière, beaucoup ont pu être choqués par l'extrême sévérité dont Dieu fit preuve à l'égard du roi David. Cette rigueur est d'autant plus incompréhensible dans la mesure où on sait que ce dernier était animé par les intentions les plus pures lorsqu'il entreprit d'amener le Aron à Jérusalem. On peut donc se demander pourquoi Hachem assombrit ce jour de joie par le deuil d'Ouzza, un des accompagnateurs du Aron. Pour répondre à cette question, le Malbim énumère les six erreurs qui ont été commises ce jour-là, notamment le fait d'avoir placé le Aron sur un chariot. Il rappelle ensuite que le Maître du monde est paradoxalement beaucoup plus strict avec Ses fidèles serviteurs, afin qu'ils puissent être au plus près de Lui dans le monde futur. On

comprend de ce fait qu'un juste de la trempe de David ne pouvait se permettre autant d'écart. Celui-ci en avait bien conscience comme le prouve la suite des évènements. En effet, lorsque le drame survint, David se remit immédiatement en question. Il confia même le Aron à un Lévi prénommé Oved-Edom, craignant de commettre un nouvel impair aux conséquences catastrophiques.

Et c'est seulement trois mois plus tard que David finit par apprendre que la femme d'Oved-Edom et ses huit belles-filles avaient toutes mis au monde des sextuplés. Bien entendu, la présence du Aron dans leur demeure n'était pas étrangère à ce miracle. David y vit également le signe qu'il pouvait reprendre son projet, maintenant que le Aron avait accordé sa bénédiction. Toutefois, il se gardera bien de réitérer ses erreurs passées. Il chargea ainsi les Léviim du transport de l'arche sacrée jusqu'à



Devinettes

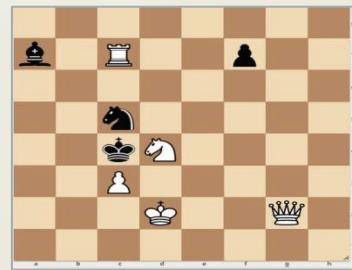
- 1) Dans la paracha, Rachi cite 4 tribus qui sont comparées à certains animaux. Quelles tribus et à quels animaux sont-elles comparées ? (Rachi, 1-19)
- 2) Quel âge avait Yokhéved lorsqu'elle a accouché de Moché ? (Rachi, 2-1)
- 3) En dehors de Moché, qui Batia a-t-elle vu lorsqu'elle a ouvert le berceau ? (Rachi, 2-6)
- 4) Mis à part le fait qu'ils se sont disputés dans la paracha, Rachi rapporte que ces deux personnages étaient impliqués dans un épisode répréhensible. Qui sont-ils et dans quel épisode ? (Rachi, 2-13)
- 5) Au sujet de qui est-il dit « vayatsiléni méherv Paro » (18-4) et lors de quel épisode ? (Rachi, 2-15)
- 6) Quels tsadikim ont trouvé leur zivoug à côté d'un puits ? (Rachi, 2-15)

Jeu de mots

Depuis que mon prof sévissait, l'école s'est arrêtée.

Echecs

Comment les blancs peuvent-ils faire mat en 2 coups ?
(2 possibilités)



4) Dans le passouk « vatifta'h vatiréhou ète hayéled » (2-6), la particule «ète» est en plus.

Elle indique qu'à part l'enfant (hayéled), Bitia vit aussi le « déli » («le seau», le mazal du verseau, celui du mois de Chevat. L'anagramme de « déli » est « yéled »). Elle vit prophétiquement que Moché commencerait à expliquer la Torah aux Bné Israël le 1er Chevat (5 semaines avant sa mort).

5) Moché déclara à Hachem : « tant que je n'ai pas reçu la Torah (les 10 commandements) débutant par « Anokhi Hachem Elokkha », je suis dans l'incapacité d'influer sur le Klal Israël à travers les remontrances que je leur adresserai (lo ich dévarim).

6) a- Car il n'y a pas à craindre qu'on fasse d'un vulgaire buisson chétif un objet d'Avoda Zara (contrairement à une montagne que les goyim utilisent pour y placer une idole).

b- Afin de faire allusion à Moché à travers la guématria du mot « hasséné » (le buisson) faisant 120, qu'il vivrait 120 ans.

7) Car il naquit d'une union que la Torah (une fois donnée) interdira : en effet, son père Amram épousa sa tante Yokhéved. Or, on sait que Hachem est très pointilleux avec les grands tsadikim.

Jérusalem et s'assura que personne ne lui tourne le dos. Il put ensuite laisser libre cours à sa joie, dansant et chantant en l'honneur du Aron tout au long du trajet. Sa transe était telle qu'il ne se rendit pas compte que sa tunique s'était soulevée, découvrant la nudité de ses pieds. Cette attitude déplut fortement à sa femme Mikhal, mais elle eut néanmoins le mérite de se contenir. Elle attendit que le peuple se disperse avant de prendre David à partie. Malheureusement, elle s'emporta à tort dans ses reproches. Car même le plus grand des rois n'est pas tenu de veiller à son prestige lorsqu'il s'agit d'exalter le Maître du monde. Mikhal payera jusqu'à la fin de sa vie cette altercation : elle n'aura plus d'enfants jusqu'au jour de sa mort (Rachi). Le Radak adopte quant à lui le sens littéral du verset, expliquant ainsi qu'elle trépassa juste après avoir donné la vie.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Ephraïm Zalman Margolioth

Né en 1762 à Brody (Pologne), Rabbi Ephraïm Zalman Margolioth compte parmi les plus grands rabbanim galiciens de son époque. Considéré comme une haute autorité rabbinique, il est l'auteur de nombreux commentaires largement adoptés dans la tradition juive.

Dès son plus jeune âge, il commença à se révéler comme un érudit talmudique. Il reçut son éducation talmudique dans différentes yechivot dans lesquelles il se distingua par l'acuité de son intellect et par sa mémoire étonnante. Avant l'âge de 20 ans, il correspondait avec les plus grands érudits de la

pensée talmudique ; sa correspondance avec Rabbi Ezekiel Landau (le Noda BiYehouda) et d'autres talmudistes de premier plan lui conférèrent une haute réputation.

Après s'être enrichi dans le commerce du diamant, il décida de se consacrer essentiellement à l'étude de la Torah mais refusa de prendre une position rabbinique. Sa richesse lui donna la force et le pouvoir de combattre sa ville contre des femmes injustement expulsées. En 1785, il publia ses responsa intitulés Beth 'Hadash ha-'Hadachot, et l'année suivante, les rabbanim de Brody l'éluèrent rabbin, fonction qu'il finit par accepter. Il ouvrit ensuite une yechiva dans sa propre maison. Officiant en tant que Roch, plusieurs de ses élèves

devinrent d'éminents rabbanim.

Rabbi Ephraïm Zalman Margolioth quitta ce monde en 1828, à l'âge de 66 ans, et continua son enseignement notamment par le biais de ses œuvres. Parmi elles on peut citer : Beth Ephraïm, un commentaire sur la section Yoré Dea du Choul'han Aroukh ; Yad Ephraïm, un commentaire sur la section Ora'h Haïm du Choul'han Aroukh ; Chaaré Ephraïm, une œuvre portant sur les règles relatives à la lecture de la Torah ; Chem Ephraïm, un commentaire sur le 'Houmach ; ou encore « Les filiations », un livre qui traite de la généalogie et inclut le rouleau de référence de sa famille jusqu'au Roi David.

David Lasry

Valeurs immuables

« Il se tourna de ça et de là, vit qu'il n'y avait personne, il frappa l'Egyptien et l'ensevelit dans le sable. » (Chémot, 2,12)

Ayant vu, de façon prophétique, qu'aucun prosélyte ne descendait de cet Egyptien, Moché le fit périr en prononçant le Nom Divin (Rachi). Le fait que Moché se soit soucié d'éventuelles générations à venir nous enseigne qu'il faut toujours envisager une situation sous tous ses angles avant de passer

à l'action. Avant d'agir, l'homme est souvent enclin à évaluer les conséquences de ses actions sur le court terme. Un des aspects de la sagesse auquel il doit aspirer est une réflexion lucide et objective sur les impacts de ses choix, tout en analysant leur portée dans le temps. En effet, si le recours apporté par Moché à l'un de ses frères avait dû entraîner une perte pour le peuple juif dans le futur, il aurait sûrement agi différemment.

La Question

Dans la paracha de la semaine, Hachem annonce à Moché la sortie prochaine d'Israël d'Egypte accompagné de richesses comme cela a été promis à Avraham.

Le verset dit (3 :22) : "et la femme empruntera à sa voisine des ustensiles en argent et des ustensiles en or et des robes..."

Pour quelle raison, seules les femmes reurent l'injonction de récupérer des richesses d'Egypte alors que la promesse faite à Avraham concernait tout le monde?!

Le Béer Yossef répond :

Nous savons que le gros du butin d'Egypte fut récupéré sur les rives de la Mer Rouge. En effet, le Pharaon avait ouvert le trésor royal et avait annoncé que toute personne qui poursuivrait Israël pourrait garder ce qu'elle emporterait avec elle.

De ce fait, le butin de la Mer fut immense. Cependant, puisque l'armée du Pharaon était composée exclusivement d'hommes, les femmes ne purent récupérer à ce moment-là des objets typiquement féminins telles que des robes.

Pour cette raison Hachem dut leur demander qu'elles récupèrent leurs objets de valeur en amont afin qu'elles puissent avoir également leur part.

Shalshelet Editions

C'est avec une grande joie que nous vous annonçons qu'une **HAGADA SHALSHELET** est en préparation.

Elle sera Béézrat H. de format A4 toute en couleur avec de belles illustrations. Vous y trouverez le texte de la Hagada traduit et commenté, de nombreuses questions pour agrémenter votre seder et le rendre encore plus attractif. Et bien sûr des rubriques variées et colorées, à l'image de votre feuillet.

Pour un don de 104€, la possibilité vous est offerte de prendre part à ce projet en insérant une petite dédicace. Vous recevrez, de plus, un exemplaire de cette Hagada chez vous.

Contact : Shalshelet.editions@gmail.com

Le Kodech Hakodachim à Medziboz

Avant que le Baal Chem Tov ne s'installe à Medziboz, le Rav de cette ville était un de ses disciples, Rabbi Zeev Kitzes. Ce dernier désirait ardemment monter en Israël et avait demandé l'approbation au Baal Chem Tov à plusieurs reprises sans jamais obtenir son accord. Son envie était tellement grande qu'il finit tout de même par décider de partir sans l'accord de son maître. A cette époque, il était coutume de prendre la route la veille de Chabat au matin et de passer Chabat non loin de la ville. Lorsque Rabbi Zeev quitta la ville la veille de Chabat, il rencontra le Baal Chem Tov qui se dirigeait vers la ville.

Ce dernier lui demanda : « Où vas-tu donc ainsi cher élève ? »

Rabbi Zeev lui répondit : « Je n'ai pas pu résister à mon envie, je suis en route pour Israël. »

Le Baal Chem Tov rétorqua : « Je ne t'en empêcherai pas. Simplement, comme je vais à Medziboz, je te demande de passer Chabat là-bas, tu pourras prendre la route après Chabat. »

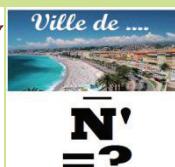
Rabbi Zeev avoua alors au Baal Chem Tov qu'il était très limité financièrement et qu'il n'aurait pas d'argent pour ajouter des frais de voyage en rejoignant Medziboz et en passant un Chabat là-bas. Le Baal Chem Tov lui assura que tous ses frais seraient à sa charge et qu'il lui ajouterait même le

prix du bain public. Rabbi Zeev accepta donc.

Après s'être lavé au bain public, le Baal Chem Tov demanda à Rabbi Zeev d'aller se tremper au premier Mikvé. En sortant du Mikvé, il décida de renoncer à son voyage en Israël. Il confia au Baal Chem Tov : « Lorsque je me suis trempé dans l'eau du Mikvé en gardant les yeux ouverts comme à mon habitude, j'ai eu une vision de tout mon voyage. Je me suis vu arriver à Jérusalem, entrer dans la cour du Temple, puis à l'intérieur du Temple, et enfin dans le Saint des Saints. Là, j'ai demandé où était l'Arche Sainte et on m'a répondu qu'elle se trouvait à Medziboz. »

Yoav Gueitz

Rébus



Moché est envoyé par Hachem pour aller parler à Paro et l'avertir de la libération prochaine des Béné Israël. Après avoir transmis le message à Paro, ce dernier n'est non seulement pas disposé à les laisser partir, mais va en plus intensifier l'esclavage sur le peuple. Ce qui va pousser Moché à s'adresser à Hachem en lui disant : "Pourquoi as-Tu causé du tort à ce peuple..." (Chémot 5,22)

Le Maguid de Douvno nous explique quelle était la démarche de Moché.

Il y avait dans une ville 2 hommes riches et importants que la jalouse avait poussé à se haïr mutuellement. Un jour l'esclave du premier fut roué de coups par le second. Pour essayer de se dégager, il mentionna pour qui il travaillait espérant impressionner son agresseur, mais bien au contraire, les coups redoublèrent d'intensité. En

entrant, son maître le voyant défiguré, lui demanda qui l'avait mis dans cet état. L'esclave lui expliqua que c'était l'homme qu'il haïssait qui l'avait agressé. "Il ne sait sûrement pas que tu travailles pour moi, sinon il n'aurait osé te toucher" lui dit son maître. L'esclave répondit qu'il le savait parfaitement et d'ailleurs c'est lorsqu'il avait mentionné son nom que les coups furent les plus douloureux. Le maître s'emporta et décida de faire payer à son ennemi cet outrage impardonnable.

Moché savait que les Béné Israël manquaient de mérites pour espérer être délivrés. Les anges diront d'ailleurs : "Qu'ont-ils de plus que les Egyptiens ? Ne font-ils pas également avoda zara ?!"

Ainsi, lorsque Moché s'adresse à Hachem, il lui dit : Depuis que je me suis présenté à Pharaon pour

parler en Ton nom, le sort de ce peuple a empiré, et Tu n'as pas sauvé Ton peuple !"

Bien que cette phrase sera reprochée à Moché et l'empêchera même de pénétrer en Israël, malgré tout, nous dit le Maguid, ses intentions étaient louables. Il espérait que même si le peuple ne méritait pas d'être délivré, l'effronterie de Paro suffirait à lui attirer la punition divine et donc le salut des Béné Israël. Hachem lui dit alors : "A présent, tu verras ce que Je ferai à Paro..."

Les Makot et tous les prodiges de la sortie d'Egypte auront ainsi comme objectif de prouver à tous : "Ki ani Hachem", que Hachem est Le seul et unique Maître du monde et que Son action s'étend de ce qui est très grand à l'infiniment petit.

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Menaché est un jeune garçon de 14 ans qui donne beaucoup de satisfaction à ses parents. Il étudie assidûment sans oublier de parfaire tout aussi bien son comportement. Alors, lorsqu'un beau jour il demande à son père de lui acheter une nouvelle paire de chaussures, celui-ci s'empresse de se libérer afin de l'emmener dans une boutique pour qu'il choisisse la paire de son choix. Ménaché qui connaît l'importance d'avoir de bons souliers choisit donc une paire de bonne qualité au prix de 300 Shekels. Yossef, son père, qui ne lui refuse rien s'empresse d'accepter et demande au vendeur d'essayer la pointure 40 car cela fait déjà un bon moment que son fils fait du 39 et il lui semble bien que son pied a grandi depuis. Eliezer, le marchand, va donc chercher dans l'arrière-boutique une paire de 40 et vient l'essayer à Ménaché. Mais après quelques allers-retours dans le magasin, ils se rendent vite compte que la bottine lui va un peu grande et le dérange un peu. Yossef demande donc à tester la pointure 39, ce qu'Eliezer se dépêche de ramener. Et effectivement, à peine a-t-il mis le pied gauche, qu'il se rend compte qu'il est beaucoup plus à l'aise dedans. Yossef paye donc le vendeur et Menaché demande à son père de garder les nouveaux souliers à ses pieds car les anciens commençaient à lui faire mal. Une semaine plus tard, Ménaché est toujours aussi heureux et fier de porter sa nouvelle paire, jusqu'au jour où il rencontre son ami Ouriel. Ce dernier commence à discuter avec Ménaché et lorsqu'il remarque ses nouvelles chaussures il les regarde et sourit. Ménaché prend au début ce sourire comme étant une marque de bienveillance pour son ami, mais à un moment donné il a un doute. Il demande donc à Ouriel pourquoi est-il si souriant aujourd'hui, ce à quoi celui-ci lui répond qu'il est doté depuis qu'il est jeune d'un « œil de Lynx » et qu'il a remarqué que sa chaussure gauche est plus grande que la droite. Ménaché sourit à son tour et lui rétorque que cela est impossible et que les deux sont du 39. Ouriel lui demande donc de soulever son pied afin qu'il puisse vérifier et effectivement ils se rendent compte qu'il y a un problème. Ménaché se rappelle à cet instant que lorsque le vendeur lui a fait essayer le pied droit, ils ont complètement oublié de changer le pied gauche et est parti ainsi. Il appelle immédiatement son père et une heure après ils se retrouvent dans la boutique en expliquant le problème à Eliezer en lui demandant donc de changer la chaussure gauche. Eliezer qui comprend rapidement la situation remercie maintenant Yossef d'avoir eu l'honnêteté de revenir et il demande à son tour à Yossef de lui payer la deuxième paire car son fils a utilisé les deux chaussures et il ne pourra plus la vendre. Qui a raison ?

Pour répondre à cette question, il faut savoir quelle est la coutume de nos jours, c'est-à-dire qu'il faudra aller dans trois magasins différents et demander à qui incombe le devoir de vérifier si les deux chaussures sont de la même pointure. S'il en ressort qu'il est du devoir du vendeur de s'assurer que l'acheteur sort bien de sa boutique avec des souliers identiques (et cela même si l'acheteur sort chaussé de son achat), Eliezer devra alors donner à Ménaché une deuxième chaussure de taille 39. Si en revanche il en va du devoir du client de vérifier son acquisition, Ménaché sera responsable du dégât causé sur la chaussure de taille 40 qui n'est plus neuve. Quant à la deuxième chaussure de cette même pointure qu'Eliezer ne pourra plus vendre, il n'en sera responsable que dans le monde futur comme tout dégât causé indirectement qu'on ne peut rendre responsable dans ce monde-ci. Enfin, dans le cas où la coutume n'est pas claire, il semblerait qu'il soit logique de rendre 'Hayav Ménaché car il aurait dû faire attention et enlever la deuxième chaussure avant de sortir du magasin. Mais le Rav Zilberstein nous enseigne que même selon cette éventualité où la coutume n'est pas claire, c'est Eliezer qui sera 'Hayav car lorsqu'il reçoit l'argent c'est à lui de bien vérifier qu'il donne en retour une marchandise de qualité et surtout qui convient au client.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Ce sera, s'ils ne te croient pas... le son du premier signe, ils croiront le son du dernier signe » (4,8)

Moché confie à Hachem ses craintes que les bné Israël ne le croiront pas, alors Hachem dit à Moché d'accomplir des signes. Le premier signe est qu'en jetant le bâton à terre, il deviendra un serpent, puis quand Moché l'attrapera par la queue, il redeviendra bâton. Ensuite, Hachem donne à Moché un deuxième signe. Il lui dit de mettre sa main dans son sein puis, en la ressortant, sa main sera lépreuse, blanche comme la neige. Et là intervient notre verset, à savoir qu'Hachem dit à Moché : S'ils ne te croient pas sur le premier signe, ils te croiront sur le deuxième.

Et Rachi vient nous expliquer en quoi le deuxième signe serait plus convaincant que le premier : «Quand tu leur diras c'est par rapport à vous que j'ai été puni (d'avoir eu la main lépreuse) pour vous avoir calomniés (d'avoir dit que vous n'allez pas croire), ils te croiront, car ils ont déjà eu l'occasion d'apprendre que ceux qui s'avisent à leur faire du mal sont frappés de lèpre, tels Pharaon et Avimelekh lorsqu'ils s'en sont pris à Sarah.»

Le Mizra'hi demande :

Hachem donne à Moché un troisième signe : « Ce sera, s'ils ne croient pas non plus à ces deux signes..., tu prendras des eaux du fleuve, tu les verseras à terre, elles seront les eaux que tu auras prises depuis le fleuve, elles seront sang à terre.»

Rachi qui nous explique que les signes sont mentionnés dans l'ordre croissant, du moins convaincant au plus convaincant, en quoi le troisième signe est-il plus convaincant que le deuxième ?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Commençons par émettre quelques remarques :

1) Les deux premiers signes véhiculent des valeurs, à savoir l'interdiction de dire du lachon hara (calomnie), ce qui entraînerait le fait d'être frappé par la lèpre, alors que le troisième signe est un prodige. Mais on ne voit pas quelle valeur il véhicule ? Il ne ressemble pas aux deux premiers prodiges !

2) Rachi nous fait remarquer que concernant le troisième prodige qui consiste à transformer de l'eau prise du Nil en sang, il ressort du verset qu'elle n'est pas devenue sang dans la main de Moché mais seulement après avoir touché le sol.

3) Le Or Ha'Haïm Hakadouch explique la raison : du fait que Moché avait une hakarat hatov (reconnaissance) envers le Nil car sa mère l'avait caché dans le Nil, il ne pouvait pas le "frapper", c'est donc uniquement après être sortie de la main de Moché et après avoir touché le sol que l'eau s'est transformée en sang.

A la lumière de cela nous pouvons dire :

Hachem dit à Moché : « En réalité, ce qui fera que les bné Israël croiront que tu es le libérateur n'est pas seulement dû au prodige que tu vas accomplir

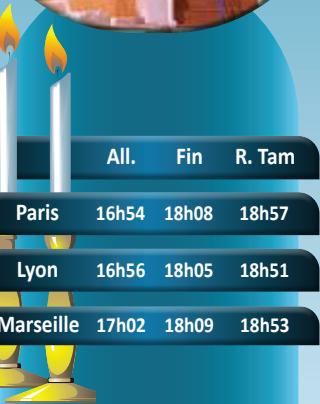
mais surtout aux valeurs que tu vas leur transmettre à travers le prodige. Ce ne sont pas les prodiges, aussi impressionnantes soient-ils, qui feront qu'ils te croiront en tant que libérateur, mais c'est ce que tu vas leur enseigner car les valeurs qu'Hachem donne à travers la Torah sont bien plus grandes, que le plus grand des prodiges.» Ainsi, Hachem dit à Moché : « Tu seras reconnu comme libérateur si tu leur parles de l'interdiction du lachon hara en jetant ton bâton à terre et qu'il se transforme en serpent. » Comme le dit Rachi (4,3) : « Dire du lachon hara, c'est pratiquer l'art du serpent. »

Hachem continue : « Et ensuite, tu continueras avec le deuxième prodige pour leur montrer que le lachon hara n'est pas juste pas bien mais qu'il est d'une gravité extrême qui frappe de lèpre celui qui en dit. »

Ainsi, le deuxième signe est plus fort et plus convaincant car il accentue sur la gravité et la punition du lachon hara et plus il enseigne l'interdiction du lachon hara, plus il appuie sur sa gravité extrême, plus il démontre qu'il est le libérateur envoyé par Hachem car les bné Israël savent qu'Hachem considère le lachon hara comme étant d'une gravité absolue.

Hachem poursuit : « Et ensuite, au cas où tu crains qu'ils ne te croient toujours pas, voici un troisième signe encore plus convaincant : la reconnaissance. Tu vas prendre l'eau du Nil et tout le temps qu'elle sera dans ta main elle ne va pas se transformer en sang mais seulement en quittant ta main, au toucher du sol. Et tout ce scénario sera pour faire véhiculer le message selon lequel il faut être reconnaissant même envers de l'eau. Ce message leur démontrera que tu es le libérateur car qui aurait pu transmettre ce message si ce n'est Hachem, Celui qui considère la reconnaissance comme valeur absolue. » En effet, c'est la base de la avodat Hachem car on voit bien qu'une personne ayant bénéficié d'un miracle se renforce dans la avodat Hachem. Ainsi, si on réalise qu'en réalité le simple fait de respirer, de se nourrir, de digérer... sont des miracles et des biensfaits constants qu'Hachem nous offre à chaque instant, on réalisera que les bontés qu'Hachem nous fait sont innombrables, infinies, et on ne pourrait pas faire de Avérot car comment se rebeller contre Celui qui nous fait tant de bien ? ! On se renforcerait dans les mitsvot car comment ne pas s'empresser d'accomplir la demande de Celui qui nous fait du bien à l'infini ? ! Ainsi, savoir être reconnaissant est la base de la avodat Hachem. Finalement, le prodige n'est que le décor, l'essentiel est le message et les valeurs qui y sont véhiculées car un libérateur ne se définit pas par les prodiges qu'il est capable d'accomplir mais par l'enseignement des valeurs absolues telles que l'interdiction du lachon hara, la reconnaissance au sein du Klal Israël, c'est par cela qu'il démontrera qu'il est bien le libérateur envoyé par Hachem.

Mordekhaï Zerbib



Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pnimei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 25 Tévet, Rabbi Chlomo Mézouz

Le 26 Tévet, Rabbi Chaoul Katsin

Le 27 Tévet, Rabbi Chimchon Raphaël Hirsh de Frankfort

Le 28 Tévet, Rabbi Avraham Antavi

Le 29 Tévet, Rabbi Its'hak Cadouri, éminent kabbaliste

Le 1er Chvat, Rabbi Moché Chik, le Maharam de Chik

Le 2 Chvat, Rabbi Mentsor ben Chimon

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Se distinguer des non-juifs, le secret de notre pérennité

« Il se leva un nouveau roi sur l'Egypte, qui ne connaissait pas Yossef. » (Chémot 1, 8)

Comment est-il possible que le nouveau roi d'Egypte n'avait pas entendu parler de Yossef, de son génie grâce auquel son pays avait échappé aux affres de la famine ? Notre question garde toute son acuité si l'on considère l'avis selon lequel il s'agissait du même roi, Paro, qui l'avait nommé vice-roi et feignait simplement ne pas le connaître. Comment put-il oublier l'homme ayant sauvé son royaume et dirigé sa gestion économique pour pourvoir à la subsistance de tous ses habitants ? Comment celui qui estima sincèrement Yossef et l'honora changea-t-il soudain de dispositions à son égard et vis-à-vis de son peuple ?

Une autre question se fait jour à la lecture du verset « Yossef mourut, ainsi que tous ses frères, ainsi que toute cette génération » (ibid. 1, 6). A la fin du livre de Béréchit, la Torah nous avait déjà informés du décès de Yossef. En outre, pourquoi nous annonce-t-elle ici celui des autres chefs de tribus et de tous les membres de leur génération ? Le Or Ha'haïm propose une démarche explicative ; nous développerons la nôtre, avec l'aide de Dieu.

Il est écrit : « Or, les enfants d'Israël avaient fructifié, pullulé (...) et la contrée en fut remplie. » (ibid. 1, 7) Nos Maîtres commentent (Yalkout Chimon, Chémot 162) : « Ils emplirent les théâtres et les cirques ; aussitôt, des lois de discrimination furent prononcées. » Autrement dit, avant leur asservissement, les enfants d'Israël avaient déjà commencé à déchoir. Ils avaient délaissé les lieux d'étude, implantés par Yéhouda sur l'ordre de Yaakov, pour se mêler aux Egyptiens et profiter de leurs attractions.

Les versets cités plus haut décrivent en fait le déroulement des événements, la chute spirituelle de nos ancêtres à l'origine de leur asservissement. La mort de Yossef et de sa génération, qui vivaient sous l'influence sainte de Yaakov, entraîna dans son sillage la disparition de la spécificité du peuple juif. Une nouvelle génération, ne se comportant pas à l'aune de la tradition ancestrale, se leva et se laissa influencer par la culture égyptienne. Le Midrach précité ajoute que, suite au décès de Yossef et de ses frères, les Juifs cessèrent de pratiquer la circoncision, à l'exception de la tribu de Lévi.

Cela étant, revenons à notre question : comment le nouveau roi put-il ignorer Yossef ? Connaître quelqu'un, c'est se lier à lui. Paro connaissait Yossef et l'estimait, mais, il ne voyait pas de lien entre lui et les membres du peuple juif, assimilés, de cette période. Il avait perçu en Yossef un homme saint, animé de l'esprit divin. De même, il considérait Yaakov comme un saint et avait reconnu l'efficacité de sa bénédiction – suite à laquelle les eaux du Nil montaient à ses pieds. Il avait connu

les Hébreux lorsqu'ils se confinaient dans la région de Gochen, dans les synagogues et lieux d'étude.

Or, à présent, ils délaissaient cet héritage et se mettaient à imiter les autochtones. Paro en déduit qu'il s'agissait d'une autre nation, sans aucun rapport avec celle de l'époque. S'étant écartés des valeurs prônées par leurs pères, Paro considéra qu'ils rompirent la chaîne les liant à eux et perdit toute estime pour eux. Tel est le sens profond de sa non-connaissance de Yossef mentionnée par le texte ; il ne fit pas le lien entre les membres actuels du peuple juif et ceux de la génération précédente, contemporains de Yossef. Ne se sentant plus redévable vis-à-vis des Hébreux de cette génération, il en vint à fomenter de mauvais desseins à leur encontre pour les exterminer.

Ce Paro, « qui ne connaissait pas Yossef », asservit sa descendance. Pourtant, il gracia la tribu de Lévi, totalement impliquée dans l'étude de la Torah, et la dispensa des travaux forcés, lui permettant de se vouer à cette tâche. Car, il vit en elle la continuation de Yaakov et de Yossef et l'honora en tant que telle.

Il en résulte que, lorsque les enfants d'Israël adhèrent à la Torah et l'étudient, même un mécréant comme Paro, représentant des forces impures, reconnaît leur sainteté et s'y soumet. Contre son gré, il permet le maintien de la sainteté et l'agrandissement de ses frontières dans son pays. De sa propre initiative, il réserva la région de Gochen à nos ancêtres, afin qu'ils puissent s'y installer sereinement et se consacrer à la Torah et au service divin. Car, lorsque la sainteté et la pureté règnent dans toute leur puissance, les forces impures se dissipent automatiquement. Par contre, quand le peuple juif tourne le dos à sa tradition et adopte une autre culture, il leur donne la force de prendre le dessus.

Il s'agit là d'un principe de base régissant la pérennité du peuple juif à travers l'histoire. Même lorsque nous sommes exilés dans un pays étranger, telle une brebis entourée de soixante-dix loups, si nous nous attachons fermement au respect des mitsvot, nos ennemis feront la paix avec nous et seront impuissants. Nos accusateurs ne pourront ouvrir leurs bouches et seront contraints de nous honorer et de nous protéger. Mais, si nous tentons de nous rapprocher d'eux, de nous mêler à eux et de les imiter, ils se lèveront contre nous et prononceront de nouveaux décrets à notre encontre pour nous éloigner d'eux.

Ce phénomène est un effet de la grâce divine. Par ce biais, l'Eternel nous permet de préserver notre spécificité de peuple élu à travers les exils successifs. « Car le Seigneur ne délaisse pas Son peuple, et Son héritage, Il ne l'abandonne pas » : même lorsque nous avons le statut de « peuple », Il ne nous délaisse pas et s'efforce de nous ramener vers Lui et de nous libérer au plus vite.

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Une promesse secrète ?

Le 10 Adar 5755 (1995), je fus sandak à la brit-mila du fils de David Cohen, un fidèle disciple. A cette occasion, le mohel, le docteur Attias, prit la parole pour raconter un incident qui s'était déroulé deux semaines plus tôt :

« Un de mes amis s'est présenté chez Rabbi David 'Hanania Pinto pour lui demander une bracha dans un certain domaine. Il y avait une longue file d'attente et il a donc dû patienter de longues heures.

« Quand son tour arriva enfin, il entra. Là, ce fut la surprise : avant même qu'il n'ait ouvert la bouche, le Rav lui a dit : "Si vous voulez que vos problèmes s'arrangent, vous avez l'obligation d'accomplir la promesse que vous avez faite au Maître du monde d'étudier chaque semaine chnaïm mikra vée'had targoum." Puis, il l'a béni en lui souhaitant la réussite.

« Mon ami était sous le choc : Dieu seul et lui-même étaient au courant de cette promesse, formulée avant d'être introduit auprès du Rav. Il s'était alors effectivement engagé, si son problème s'arrangeait, à se soumettre à ce programme d'étude hebdomadaire. Dans ce cas, comment le Rav avait-il eu connaissance de sa promesse ? Comment avait-il lu dans ses pensées avant même qu'il ne les formule ? »

En entendant ce récit, je me suis souvenu de cette entrevue et de ce que j'avais dit à cette personne. Mais je sais cependant que je n'ai jamais été prophète. La seule motivation qui m'anime est d'aider autrui et c'est pourquoi, par le mérite de mes ancêtres, Dieu place dans ma bouche les mots justes, capables de toucher mes interlocuteurs, afin que je puisse les conseiller et les aider à surmonter leurs difficultés.

DE LA HAFTARA

« Paroles de Yirmiyahou, fils de 'Hilkiyahou (...). » (Yirmiyahou chap. 1 et 2)

Haftara chez les Achkénazes : « Aux temps futurs, Yaakov étendra ses racines (...). » (Yéchaya chap. 27)

Les Juifs originaires de Babylone et du Yémen lisent la haftara : « *Fils de l'homme, fais connaître (...).* » (Yé'hezkel chap. 16)

Lien avec la paracha : la haftara nous rapporte que Yirmiyahou refusa au départ la mission de l'Eternel du fait qu'il était jeune et estimait ne pas savoir bien parler, tandis que la paracha nous fait part du refus de Moché d'assumer la mission divine sous prétexte de ne pas être un bon orateur.

CHEMIRAT HALACHONE

Eviter de dire du mal inutilement

D'après la Torah, il est interdit de médire des vivants. Mais, nos Maîtres ont ajouté la prohibition de mépriser et d'injurier les défunt. Les décisionnaires ont écrit que les Sages des anciennes générations ont prononcé un anathème contre quiconque formule des propos moqueurs ou dénigrants sur un mort.

De même, on n'a pas le droit de dire du blâme de la Terre Sainte. La génération qui sortit d'Egypte, qui tomba dans ce travers, fut punie par quarante ans d'errance dans le désert, où tous ses membres décédèrent.

En vérité, il est préférable de s'abstenir de prononcer toute parole mauvaise. On raconte qu'un homme pieux passa une fois près de la charogne d'un chien, qui dégageait une odeur très désagréable. Ses élèves lui dirent : « Quelle odeur infecte ! » Il leur répondit : « Quelles dents blanches a-t-elle ! » Ils regrettèrent alors d'avoir dit du mal. Si on doit s'en abstenir pour un chien mort, a fortiori pour un homme vivant !

PAROLES DE TSADIKIM

Combien il faut travailler pour déraciner la jalouse

Lorsque Moché sortit du palais de Paro, il fut surpris par le spectacle de deux Juifs se confrontant, querelle à travers laquelle ils trahirent leurs traits de caractère. Secoué par cette scène peu élogieuse, il demanda au méchant : « Pourquoi frappes-tu ton prochain ? »

Comme nous l'enseignent nos Sages, la plupart des racines du mal se trouvent dans le vice de la jalouse, l'une des causes expulsant l'homme de ce monde.

Dans l'un de ses cours, le Tsadik Rabbi Eliahou Lopian zatsal raconta l'histoire suivante afin d'illustrer la tare de la jalouse : « J'ai pris le train pour arriver en Pologne. J'y ai loué les services d'un cochet pour qu'il me conduise chez moi. La route était longue et il voulut se reposer un peu. Il arrêta sa carriole sur le bas-côté de la route et défit les rênes de son cheval. Près de l'endroit où nous nous arrêtons, il y avait un étang. Le cheval se dirigea vers là pour boire, mais, avant de se désaltérer, il donna un coup de sabot dans l'eau, qui devint boueuse. Seulement ensuite, il but.

« Etonné, je demandai à mon cocher : "Pourquoi donc rend-il l'eau boueuse avant de boire ? Pourquoi ne boit-il pas tant qu'elle est propre ?"

« "Ecoute bien, m'expliqua-t-il patiemment, mon cheval a remarqué, à la surface de l'eau, le reflet d'un autre cheval voulant lui aussi boire de cet étang. Il en a été si jaloux qu'il s'est conduit sauvagement envers son concurrent, qu'il aurait presque été prêt à tuer pour s'être immiscé dans son territoire. Il en a même complètement oublié sa soif."

« Il n'existe pas d'élément de ce monde duquel nous ne puissions apprendre les voies de l'Eternel ; notre mission est de les déceler à travers toutes les créations. »

Rav Lopian conclut son histoire aux élèves de la Yéhiva par le sens de cette parabole : « Telle est la nature des animaux. Lorsque nous sommes témoins d'une telle conduite, nous comprenons combien l'homme doit se travailler pour annihiler tout sentiment ou réaction provenant de la jalouse. »



PERLES SUR LA PARACHA

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



L'œuf cuit, un symbole

« Mais, plus ils l'accableront, plus il se multipliera et plus il augmentera. » (Chémot 1, 12)

Ce verset, décrivant ce qui se passa en Egypte, aurait dû être écrit au passé. Pourquoi avoir employé le futur ?

Un non-juif polonais demanda à Rav Meïr Shapira, fondateur de la Yéchiva 'Hakhamé Loublin, pourquoi les Juifs ont la coutume de manger un œuf dur à Pessa'h, le soir du Séder. Il lui répondit que, contrairement aux autres aliments, qui deviennent plus tendres avec la cuisson, l'œuf durcit quand on le cuite.

Notre verset nous communique un message : à l'avenir également, lorsque d'autres ennemis se lèveront contre les Juifs pour les persécuter, ils ne feront que stimuler leur développement. Tel est le symbole véhiculé par l'œuf dur, consommé la nuit du Séder.

S'élever avec les moyens du bord

« L'endroit où tu te trouves est un sol sacré. » (Chémot 3, 5)

Nos Sages nous enseignent : « Ne dis pas : "J'étudierai quand je serai libre." » L'homme a tendance à penser que, face aux difficultés, il ne peut étudier la Torah et observer les mitsvot ; il se dit qu'il s'y consacrera quand l'Eternel améliorera sa situation.

D'après le 'Hafets 'Haïm, notre verset laisse entendre que la situation dans laquelle l'homme se trouve est sainte et l'Eternel désire qu'il se plie à Sa volonté dans ces conditions, fussent-elles précaires. D'ailleurs, nos Maîtres affirment dans le Midrach que celui qui étudie la Torah dans la détresse est mille fois plus récompensé, la récompense étant fonction de l'effort.

Un argument et non une plainte

« Depuis que je suis allé chez Paro pour parler en Ton Nom, il a fait du mal à ce peuple. » (Chémot 5, 27)

Le célèbre défenseur du peuple juif, Rabbi Lévi Its'hak de Berditchov – que son mérite nous protège – explique que Moché ne voulait pas dire du mal de Dieu, mais plutôt fournir un argument à la défense du peuple juif, que ses défenseurs pourraient utiliser dans leur plaidoyer.

Quel est cet argument ? La haine de Paro, dont les enfants d'Israël sont l'objet, provient du fait qu'ils sanctifient le Nom divin et représentent la Torah. A cause de cela, ils sont haïs et persécutés, dans l'esprit du verset « Mais pour Toi, nous subissons chaque jour la mort » (Téhlim 44, 23). Aussi, il T'appartient de nous sauver des mains de nos ennemis.

Les difficultés, un bon signe

« Depuis que je suis allé chez Paro pour parler en Ton Nom, il a fait du mal à ce peuple. » (Chémot 5, 27)

Nos Maîtres nous enseignent que celui qui accomplit une mitsva de manière désintéressée et se heurte à des difficultés doit savoir qu'il est sur la bonne voie. Car, ces embûches sont l'œuvre du mauvais penchant. Par contre, celui qui agit poussé par des mobiles personnels sera assisté par le mauvais penchant.

Dans son ouvrage Min'hat Cohen, Rabbi Ra'hamim 'Haï 'Havita Hacohen explique les propos de Moché à l'Eternel. « Depuis que je suis allé chez Paro pour parler en Ton Nom », c'est-à-dire de manière désintéressée, « il a fait du mal à ce peuple », le mauvais penchant s'oppose à cette mitsva ; par conséquent, il n'est pas sûr que je parviendrai à libérer le peuple juif d'Egypte. « Pourquoi m'avais-Tu donc envoyé ? » poursuit-il. Tu aurais plutôt dû charger un ange de cette mission, le mauvais penchant étant impuissant contre lui. En réalité, les justes parfaits sont d'un niveau encore plus élevé que les créatures célestes, mais, dans son extrême humilité, Moché ne se considérait pas comme tel.

Aussi, le mauvais penchant n'était-il pas en mesure de faire obstacle à Moché, en particulier dans sa démarche pour libérer les enfants d'Israël. Le fait que Paro alourdit le travail imposé à ces derniers n'était pas l'expression de l'opposition du mauvais penchant, mais celle de la volonté de l'Eternel d'endurcir le cœur du despote pour qu'il refuse de libérer Ses enfants et soit puni en conséquence.

Ainsi, si l'on doit faire face à des difficultés dans l'accomplissement d'une mitsva, on en déduira que c'est parce qu'on l'accomplit avec désintérêt. On devra alors lutter contre le mauvais penchant pour le subjuger.

La lumière et l'eau au sauvetage de Moché

« Cette femme conçut et enfanta un fils. Elle considéra qu'il était beau et le tint caché pendant trois mois. » (Chémot 2, 2)

Les événements miraculeux ayant entouré la naissance de Moché et son sauvetage nous laissent deviner son brillant avenir. De même en est-il de ses exceptionnelles qualités d'âme, indispensables aux fonctions de dirigeant du peuple juif, de médiateur de la libération et de transmetteur de la Torah.

Dans la Guémara (Sota 12a), nous pouvons lire : « "Elle considéra qu'il était beau (tov)" : lorsque Moché naquit, la demeure s'emplit de lumière. Ici, il est écrit : "Elle considéra qu'il était beau (tov)" et dans Béréchit (1, 4), il est dit : "Dieu considéra que la lumière était bonne (tov)." La lumière diffusée dans le foyer d'Amram suite à la naissance de Moché est désignée par le terme tov, tout comme la lumière originelle créée lors des six jours de la création. »

Cette lumière originelle, bien particulière, est celle de la Torah. Nos Sages soulignent ('Haguiga 12a) que la lumière créée par le Saint bénit soit-il le premier jour permettait à l'homme de voir d'un bout du monde à l'autre. Mais, constatant que les générations du déluge et de la dispersion fauteiraient, il la mit de côté pour les Tsadikim, dans les temps futurs.

Où Dieu a-t-il dissimulé cette lumière ? D'après le Zohar, dans la Torah, à travers les secrets qu'elle recèle. Le Zohar affirme également que l'Eternel donna cette même lumière à Moché lorsqu'il naquit et qu'il l'utilisa durant trois mois. A ce moment, il fut emmené auprès de Paro et cette lumière lui fut retirée. On la lui restituait lors du don de la Torah au Sinaï et il en fit usage tout le reste de son existence. C'est pourquoi il dut porter un masque.

Un dernier détail concernant cet enfant exceptionnel au devenir prometteur : « Ne pouvant le cacher plus longtemps, elle lui prépara un berceau d'osier (...) ; elle y plaça l'enfant et le déposa dans les roseaux sur la rive du fleuve. » A première vue, le fait d'abandonner un bébé sur le fleuve semble ahuri. Le garder à la maison l'exposait au décret de Paro et au risque d'être trouvé par ses officiers, mais, en l'abandonnant aux eaux du Nil, Yo'heved ajoutait un danger à ce premier.

Cependant, Moché, appelé à transmettre au peuple juif la Torah, comparée à l'eau, retirait de celle-ci vitalité et protection. De même que l'eau assure le maintien du monde et de l'humanité, ainsi en est-il des paroles de Torah, comme il est dit : (Michlé 4, 22) « Car [elles] sont un gage de vie pour qui les accueille. » (Sifri debé Rav 48, 22) Telle fut, en substance, la réponse de Rabbi Akiva à Papous ben Yéhouda, par l'exemple du renard suggérant aux poissons de sortir de l'eau pour échapper aux pécheurs.

Finalement, il s'avéra que Moché fut justement sauvé par les eaux, puisque c'est là que Batia le remarqua et, prise de pitié, le prit chez elle pour l'élever.

LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



Au cours d'une conversation avec un ba'hour auquel il prononçait des paroles d'encouragement, Rav Aha'ron Leib Steinmann zatsal raconta : « Exilé de mon pays, je suis arrivé en Suisse. Mais, finalement, il s'est avéré que c'était pour le bien : cela m'a sauvé la vie. » Tous les événements vécus par un Juif sont pour son bien. La paracha de Chémot illustre aussi ce principe. Paro décréta que tout nouveau-né hébreu garçon soit jeté dans le Nil et qu'on ne laisse vivre que les filles. Qu'advint-il finalement ? Moché rabé-nou naquit et échappa à ce décret.

Il en est ainsi de tous les actes humains. Les hommes pensent agir de leur propre chef, mais ignorent qu'en vérité, on les fait agir. Ils ne comprennent pas que leurs actes sont inscrits dans le plan divin devant inéluctablement se réaliser.

La brochure « A gechmakte wort » raconte l'effrayant accident d'un avion de la compagnie Fon American au départ de Londres et à destination des Etats-Unis, qui s'écrasa sur la ville Lo Corby. Quelques jours après cette tragédie, le journal Hamodia publia une lettre lui étant parvenue de Londres :

« Chauffeur de taxi, j'habitais autrefois en Israël et, aujourd'hui, je vis à Londres. J'aimerais raconter l'histoire d'une famille qui échappa miraculeusement à l'accident d'avion de la semaine dernière. J'en ai été témoin et ai même eu le mérite de contribuer à ce sauvetage. Le jour du vol, une famille de Stanford-Hill me demanda de la conduire à l'aéroport. En route, j'eus un incident inhabituel : l'une des roues de mon véhicule éclata. Malgré l'impatience de mes passagers, je m'arrêtai pour la remplacer par la roue de secours se trouvant dans le coffre.

« Soudain, un nouveau bruit se fit entendre en provenance des roues. C'en était trop pour mes voyageurs pressés. Je sortis de ma voiture et constatai qu'une autre roue venait de rendre l'âme. N'ayant pas une deuxième roue de secours, je compris

que je n'avais pas d'autre solution que de laisser sur place mon véhicule, me rendre à la station essence la plus proche, située à dix minutes de là, et acheter une nouvelle roue.

« Ils se mirent à me faire toutes sortes de remarques : "Soyez en bonne santé !" lança ironiquement la mère de famille, très inquiète de ce retard. "Pourquoi n'avez-vous pas remarqué dès le début de notre voyage qu'il n'y avait pas d'air dans vos roues ?" Ils eurent encore d'autres arguments semblables, me récriminant à juste titre pour ce qui était arrivé, mais je n'avais d'autre choix que de rejoindre la station essence. J'y achetai une roue et retournai sur mes pas pour la fixer. Mes passagers, qui n'avaient pas réussi à arrêter un autre taxi, m'accueillirent avec joie et fureur mêlées.

« La crevaison réparée, je me précipitai pour reprendre la route vers l'aéroport. De tous les côtés, des voix impatientes me poussaient à me dépêcher, l'heure du vol approchant à grands pas. Je priai de tout mon cœur que nous puissions rattraper le retard. Mais, soudain, un son très strident retentit, bientôt suivi par des éclats de verre. Cela semblait être un rêve, nous n'y croyions pas. Pourtant, c'était bien la réalité : le camion qui nous précédait et transportait des pierres à l'arrière s'était brutalement arrêté. Un mètre de petites pierres atterrit sur mon pare-brise, qui s'éclata en mille morceaux.

« Suite à une courte discussion, nous décidâmes de poursuivre la route avec le pare-brise cassé. Cependant, je devais m'arrêter un instant pour prendre les coordonnées du chauffeur de camion, afin de pouvoir me faire dédommager. La colère de la mère de famille et de ses enfants augmentait, tandis que, stressée, elle murmurait : "Qu'il n'ose pas demander à être rémunéré pour ce voyage !" En mon for intérieur, je me réjouis de cette modeste requête ; je craignais devoir encore les rembourser pour ce fâcheux contretemps ...

« Après cet arrêt de vingt minutes, nous nous remîmes en route. Le volant en main, j'appuyai à fond sur la pédale. En voyant l'heure, j'avais encore un espoir d'arriver à destination à une heure raisonnable.

« Toutefois, le temps pressant, je décidai d'emprunter la bande d'arrêt d'urgence, enfreignant le code de la route, afin de soulager un peu mes passagers. Mais, vous l'avez sans doute deviné : des lumières

indésirables ne tardèrent pas à apparaître devant nous. Un policier me fit signe de m'arrêter sur le bas-côté et de sortir de mon véhicule. Il me demanda des explications sur ma conduite. Le pare-brise cassé, l'agitation à l'intérieur de la voiture et mes tentatives de justification, rien n'y fit pour attendrir l'agent. Je le suppliai de me libérer l'espace d'une heure, pendant laquelle je conduirais enfin mes passagers à destination, lui proposant de lui laisser en gage mes papiers et mon argent. Mais, mes paroles tombèrent dans l'oreille d'un sourd.

« Une fois libéré, je rallumai le moteur pour la cinquième fois. Les réclamations s'étaient presque arrêtées et pour cause : ils n'avaient plus trop d'espoir d'arriver à temps. Nous parvîmes à destination exactement à l'heure prévue du décollage. Sans trop de motivation, ils sortirent leurs bagages de ma voiture. Je me hâtai de leur arranger des places dans le prochain avion pour l'Amérique, qui devait décoller une heure plus tard. Grâce à l'intervention d'un ami travaillant pour cette compagnie, j'y parvins.

« Je les en informai puis, tant que je tenais encore debout, m'empressai de prendre congé d'eux, sans recevoir le moindre sou. Je respirai profondément et me mis à réfléchir à ces étranges aventures : deux crevaisons successives, brisure du pare-brise et amende, tant d'ennuis inattendus réunis en un seul voyage. Il me fallait à présent m'occuper de toutes les réparations et j'espérais que ma journée se termine pour le mieux.

« De retour à Stamford-Hill, je fus choqué d'entendre le journaliste annoncer, d'une voix tremblante, que ce fameux avion s'était écrasé. J'eus des vertiges et mes mains tremblèrent. "Maître du monde ! m'écriai-je. Combien Tes œuvres sont grandes, Tes pensées profondes !" Les larmes aux yeux et la gorge serrée, je fus saisi d'émotion. Je venais de constater de mes propres yeux l'incroyable manière avec laquelle Dieu agence les événements. »

Un Juif doit être conscient du fait que, même lorsque les choses ne se passent pas exactement comme il l'avait prévu et qu'il aurait souhaité qu'elles prennent une autre tournure, le Très-Haut veille à les programmer de la meilleure façon possible.



Chemot (158)

וְתִיעַן כְּמִילָדָת אֶת הָאֱלֹוקִים וְלֹא עָשָׂו כַּאֲשֶׁר דִּבֶּר אֶלְيָהוּ מֶלֶךְ
מִצְרַיִם וְתִמְלִיכֵנָה אֶת כְּנִיקְדִּים (א. ז.)

« Les sages-femmes craignaient D. et ne firent pas ce que leur avait dit le roi d'Egypte et elles firent vivre les garçons » (1,17)

Le verset semble redondant : si elles n'ont pas suivi l'ordre de Pharaon de tuer les garçons, c'est forcément qu'elles les ont laissés en vie ! Cependant la Torah nous rapporte ici que le moyen avec lequel elles les ont maintenus en vie est : la prière. En effet, pas tous les bébés ne survivent à un accouchement (surtout en ces temps très anciens !), et les sages-femmes ont prié pour qu'aucun bébé juif ne meure pendant la naissance, afin qu'il soit clair que le décret de Pharaon n'était pas réalisé. Ainsi, non seulement elles « ne firent pas ce que leur avait dit le roi d'Egypte », mais en plus grâce à leurs prières « elles firent vivre les garçons » (signifiant qu'aucun bébé n'est mort naturellement lors d'une naissance). »

Rabbi Haïm Meïr Hager, Rabbi de Vizhnitz

וְאָמַר מִילָדֵי קָעָבָרִים זוּ (ב. ז.)

« Elle dit, c'est un des enfants hébreux » (2, 6)

La fille de Pharaon (Batyâ) n'aurait-elle pas du dire simplement : « c'est un enfant Hébreu », au lieu de : « c'est un des enfants Hébreux » ? **Rabbi Bogomilsky** rapporte qu'une fois un roi d'Autriche a émis un décret très dur envers la communauté juive. Après de nombreuses demandes, le roi a été d'accord pour recevoir une délégation de rabbins. Durant cette rencontre, un des Rabbins a commencé à crier. Le roi le regarda sévèrement et dit : Ne sais-tu pas qu'en présence du roi, une personne doit parler calmement et ne pas crier ? Le rabbin s'excusa en répondant : Votre Majesté, ce n'est pas moi qui crie. La forte voix que vous avez entendue est celle des milliers de juifs qui sont en grand danger à cause de votre décret. Lorsque la fille de Pharaon a ouvert le panier du bébé, elle a été surprise de constater que ce tout petit bébé, avait une voix aussi puissante et forte, comme celle d'un jeune homme. Connaissant le décret de son père, dont le but était de tuer les enfants juifs, elle réalisa que la voix qu'elle entendait, n'était pas uniquement celle de Moché, mais aussi celle de tous les autres enfants juifs criant par son intermédiaire. Malgré le fait que le cri de Moché était celui de tous les enfants juifs, elle dit en le voyant : « **C'est un des enfants hébreux** »

וְאָמַר אָכֵן נָדַע תְּקֻבָּר (ב. ז.)

« Assurément, la chose est connue(14,2) »

Rachi explique que Moché se demandait quelle était la faute des juifs pour recevoir de telles souffrances. Quand il constata qu'il y avait parmi eux des médisants, il comprit que c'était cela la cause de l'exil, et il dit : « Assurément, la chose est connue »je connais à présent la raison de cette chose. Mais lorsque plus tard, Hachem se dévoilera à Moché sur le buisson, et qu'Il l'enverra libérer les juifs d'Egypte, Moché demandera : Pourrai-je sortir Israël du pays d'Egypte ? (Chémot 3,11) **Rachi** explique cette question : Mais quel mérite ont-ils pour être libérés ? Ainsi, au départ, Moché ne voyait aucune raison à cet esclavage, mais quand il sut qu'il y avait parmi eux de la médisance, tout d'un coup, il ne voit à présent plus aucune raison pour qu'ils soient libérés. Même si cela semble étonnant et paradoxal, c'est la réalité : lorsqu'il y a de la médisance, plus aucun mérite ne peut plus aider pour être sauvé!

Sfat Emet

וַיַּחַחַיו בְּנֵי יִשְׂرָאֵל מִן קָעָבָדָה וַיַּזְעַקְוּ וַיַּפְעַל שְׁעָטָהָם אֶל הָאֱלֹהִים
מן קָעָבָדָה (ב. כ. ג.)

«Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et se lamentèrent ; leur plainte monta vers Hachem du sein de l'esclavage » (2,23)

Le Or ha'Haïm donne plusieurs explications sur ce verset :

1) Malgré le fait que leurs gémissements n'étaient pas des prières dirigées vers Hachem, mais uniquement des cris d'une personne qui souffre, ils sont montés devant D., qui les a accepté.

2) Généralement les personnes sont déprimées lorsqu'une situation devient très difficile.

Ce verset souligne que Hachem a pris en compte l'effort supplémentaire nécessaire pour prier tout en étant dans un esclavage très sévère. Il n'y a pas de plus grande douleur que d'être esclave, car cela efface l'individualité de la personne, et on l'oblige à agir contre conscience (**Ibn Ezra** Chemot 2,3)

3) Normalement les prières montent au Ciel par des émissaires, comme les anges. Cependant, les gémissements provenant d'une souffrance, d'une douleur, sont tellement puissants qu'ils montent directement devant Hachem sans aucun intermédiaire. Cela nous éclaire beaucoup sur l'impact de nos prières durant nos périodes difficiles, et à quel point D. fait tout pour qu'elles soient entendues et acceptées.

Rabbénou Béhayé commente ce verset : Même si le moment de la délivrance était arrivé pour eux, ils n'étaient pas méritants d'être délivrés. Mais ils ont gémi vers Hachem et ces prières étaient très puissantes, au point de leur donner le mérite d'être sauvés. La Torah précise que ces prières étaient le fruit de leur travail d'esclaves éreintant, pour nous apprendre que la prière faite par quelqu'un dans une situation de détresse est la prière la plus efficace, celle qui est le plus facilement acceptée par Hachem. Une personne désespérée met tout ce qu'elle a dans sa prière : ses émotions, ses larmes, son cœur, son âme.

« Hachem lui apparut dans une flamme de l'intérieur du buisson » (3.2)

Le buisson, qui est composé d'épines, fait allusion aux souffrances, à la détresse. Ce verset vient donc faire allusion au fait que la flamme sacrée, qui est l'enthousiasme spirituel pour le service Divin, s'éveille souvent du fait des souffrances, comparées au buisson. En effet, quand tout va bien, on a malheureusement trop souvent tendance à oublier le service d'Hachem et à se refroidir de ce feu spirituel.

Hatam Sofer

שֶׁל גָּלְגָּלִיק מַעַל רָגְלִיק (ג. ה)

« N'approche pas d'ici ! Enlève ta chaussure » (3,5)
Quand on porte des chaussures, il est possible de marcher sur le sol avec facilité, sans se faire mal par des embûches. Mais, quand on marche sans chaussures, on ressent alors tous les piques et les pierres qui font mal. Hachem fait ici une allusion à Moché : un dirigeant d'Israël doit être sensible et ressentir toutes les difficultés, les peines et les douleurs de son peuple, à l'image d'un pied nu qui ressent fortement tout ce qu'il y a par terre. Il doit toujours faire attention de ne rien avoir qui puisse l'empêcher de ressentir les souffrances d'autrui, comme si elles étaient les siennes.

Olélot Efraïm

וְתַקְהֵחַ צְפָרָה צָר וְתַקְרֹתַה אֶת עַרְלָת בָּנָה (ד. כה)

« Tsipora prit un couteau en pierre et retrancha l'excroissance de son fils » (4,25)

Pourquoi avons-nous l'habitude de faire la circoncision avec un couteau en acier et non en pierre comme dans ce verset ? Lorsque David affronta Goliath, ce dernier était habillé d'une armure en acier de la tête aux pieds. Muni de son lance-pierre, David a tué Goliath d'une pierre dans son front. Selon un Midrach, D. a demandé à l'acier de faire une exception à l'ordre normal de la nature et de s'affaiblir afin de permettre à la pierre de le pénétrer, et ainsi de pouvoir tuer Goliath. En échange, l'acier reçu comme remerciement le fait que les juifs feraient la

circoncision avec un couteau en acier, et non plus avec une pierre tranchante. C'est ainsi que jusqu'à l'époque du **Roi David**, il était d'habitude de faire la circoncision avec une pierre, et ensuite cet honneur est revenu à l'acier en échange d'avoir aidé à la mort de Goliath.

Mayana chel Torah

Halakha : Que faut-il faire si on a oublié de faire le kiryat Chéma à la nuit ?

Si quelqu'un a oublié de dire le kiryat chéma, il aura toute la nuit pour le dire, mais il faudra ne pas attendre et le lire dès qu'on se rappelle; si on a oublié et l'aube est arrivé on ne pourra plus le dire, seulement dans un cas de force majeure comme par exemple quelqu'un qui était ivre ou malade, si quelqu'un a été dormir en pensant se réveiller pour faire le kiryat chéma et ensuite il ne s'est réveillé qu'après le lever du jour, il pourra faire le kiryat chéma.

Tiré du Sefer Pisqué Téchouvot, volume 2

Dicton : La Sagesse c'est comme l'eau de mer, tu peux en prendre autant que tu voudras, jamais le niveau de l'eau ne baissera.

Dicton Yiddish

Chabbat Chalom

יצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרמים, שא בנימי בין קארין מרים ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן סוזן סולטנה, חיים אהרון ליבבן רבקה, שמחה גיזות בת אלין, חיים בן סוזן סולטנה, אבישי יוסף בן שרה אלה, אוריאל נסים בן שלוחה, פינייג אולגה בת ברנה, רינה בת פיבי, רבקה בת ליה, רישיד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים כמונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, רפואה שלימה ולידה קללה לרבקה בת שרה . זרע של קיימת לחניאל בן מלכה ורות אורליה שמחה בת מרים. זיווג הגון לאלויד רחל מלכה בת השמה. לעילוי נשמה : ג'ינט מסעודה בת ג'ולייעל, שלמה בן מהה. מסעודה בת בללה.

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Cours transmis à la sortie de Chabbat
Wayigach, 12 Tévet 5781

גלוון מס' 242 פרשת ויחי

יום שבת תשפ"א (2/1/20)

Possibilité d'écouter le cours de Maran Chlita en Direct ou en Replay sur <https://www.yhr.org.il/video-ykr>.

בית נאמן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYechiva Rav Meir Mazouz Chlita

Sujets de Cours :

- Le Rambam, ses livres et Igeret Teman, -. L'essentiel dans un chant, -. La vaccination contre l'épidémie de Coronavirus, -. Donner la Tsedaka et prier avant chaque voyage, -. Lorsque tu crois en Hashem, il te montre des miracles et des prodiges, -. Une femme dont le mari s'est perdu dans une mer qui n'est pas délimitée et dont on n'a plus de nouvelles (le désaccord entre Maran et le Mabit sur ce sujet, c'est le désaccord entre Yéhouda et Yossef), -. Dans quelles circonstances on ne suit pas l'avis de Maran, -. La mesure d'un « mile », -. Si quelqu'un n'avait pas fait « Acher Yatsar », puis est aller une deuxième fois aux toilettes ; doit-il faire deux fois la Bérakha en sortant ?, -. Forcer lors d'un divorce, -. Si quelqu'un a oublié qu'on était en jour de jeûne et a mangé, doit-il faire « Anenou », et peut-il être officiant ? -. La Torah de Maran Rav Ovadia était tellement douce – Il nous faisait vibrer,

1-1. Il dirigera Teman par sa puissance

Chavoua Tov Oumévorakh. Concernant le chant qu'ont chanté Rabbi Kfir Partouch et son frère Rabbi Yéhonathan sur le Rambam, j'y ai fait des allusions dans lesquelles on retrouve tous ses livres principaux : « Piroush Hamichnayot », « Sefer Hamiswote », « Moré Névouskhim », « Hayad HaHazaka » et « Igeret Teman ». Ce qui est particulier dans « Igeret Teman », c'est qu'un sage a dit (dans son soutien au livre « Even Sapir-Massa Teman), que si le Rambam n'était venu au monde seulement pour nous écrire « Igeret Teman », cela aurait été suffisant ! Pourquoi ? Parce qu'une tribu entière de parmi les tribus d'Israël était prête à se mélanger parmi les nations, en se convertissant à l'Islam. Car un fou était venu leur dire que Mahomet était écrit dans la Torah. Où est-il écrit ? Dans le verset : « וַיִּשְׁמַעַל שְׁמַעַת הָנָה בִּרְכָתִי »

1. Note de la Rédaction : Nous avons gardé la numérotation des paragraphes de l'édition Hébreu (caractère de droite) afin que celui qui souhaite approfondir et compléter son étude s'y retrouve plus facilement.

Pour information, le cours est transmis à l'oral par le Rav Meir Mazouz à la sortie de Chabbat, son père est le Rav HaGon Rabbi Masslia'h Mazouz. ה'י"ד

« אותו והפרתי אותו והרביתי אותו **במאד מאד** » - « Quant à Ishmael, je t'ai exaucé : oui, je l'ai bénî ; je le ferai fructifier et multiplier à l'infini » (Béréchit 17,20). La valeur numérique des mots « **במאד מאד** » est égale à celle de « **מחמד** », donc il a déduit de cela que la Torah a fait une allusion qu'un jour un homme du nom de Mahomet allait prendre une ascension... Merci beaucoup. Comment le Rambam a contredit ses paroles ? Il a décortiqué le verset et leur a dit que si la Torah avait dit : « **ובברתי אותו במאד מאד** » - « Je le bénirai à l'infini », on aurait peut-être pu expliquer en disant que le peuple serait bénî par un homme dont la valeur numérique est égale aux mots « **במאד מאד** ». Mais la Torah a écrit : « **והרביתי אותו במאד מאד** » - « Je le multiplierai à l'infini » ; on ne peut expliquer cela que par le sens simple : le peuple aura une population très nombreuse. D'ailleurs il y a également un verset au sujet des Béné Israël, lorsqu'ils étaient en Egypte, qui dit : « **ובני ישראל פרו וישראלו וירבו ויעצמו במאד מאד** » - « Or, les enfants d'Israël avaient augmenté, pullulé, étaient devenus prodigieusement nombreux jusqu'à l'infini » (Chemot 1,7). Va-t-on déduire de ce verset qu'il y a une allusion à Mahomet parce que les mots « **במאד מאד** » ont la même valeur numérique que son



prénom ?! Mais est-ce que Mahomet était avec eux en Egypte ?! Que dites-vous ?! C'est ainsi que le Rambam a détruit toutes les paroles de cet homme. Une lettre

qui a été envoyé d'Egypte vers Teman a renforcé les juifs qui se trouvaient à Teman pendant des centaines d'années. Jusqu'à ce que d'autres personnes soient

**Vous obtiendrez la bénédiction de notre Maître,
le recteur de la Yéchiva
Le Gaon Rabbi Meir Mazouz Chelita**

Je veux gagner aujourd'hui même >

08-6727523 | www.yhr.org.il

**Pinhas Houri- 0667057191
David Diai- 0666755252**

**Vous vivrez des miracles
et des prodiges
Grâce au Juste**

**Vous pouvez gagner une voiture,
des bijoux précieux**

Grand tirage au sort

Voiture, bijoux en or de valeur, un an de salaire, ainsi que d'autres dizaines de prix

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

venus pour les exiler car ils se sont aperçus qu'il y avait à Teman un judaïsme consistant, qui se fructifier et qui était incroyable. Le peuple de Teman a remercié le Rambam en utilisant toujours son même langage sans rien y changer. Le style d'écriture des Témani est très pointilleux.

2-2. Les mots peuvent donner la vie

Ces dernières semaines, à cause de nos nombreuses fautes, il y a eu de très mauvaises nouvelles pour les ennemis d'Israël. La fille du maître, le très généreux donateur qui aime la Torah et ceux qui l'étudient, Rabbi Moché Hadif, est décédée de la maladie. Depuis deux ans, elle avait été touchée par la maladie, et ils lui avaient fait écouter le chant de Rabbi Itshak Sona : « לְאַרְפָּנִי ». Il l'avait composé pour la guérison de Tsion Yéhezkel (certains disent que c'était son frère). Les médecins en Amérique avaient baissé les bras quant à son état de santé, en disant qu'il n'y avait plus rien à faire. Mais Rabbi Itshak Sona a composé un chant encourageant pour lui. Bien qu'il n'y ait pas le rythme de Yétédot et Ténouot, les mots sont rassurants et encourageant, c'est l'essentiel dans un chant. Le but n'est pas que la mélodie soit belle ou non, l'essentiel dans un chant, c'est les mots. De la même façon que l'on dit : « les mots peuvent tuer », on peut aussi dire que « les mots peuvent donner la vie ». Avec l'aide d'Hashem, il est resté en vie, et continue à chanter dans tous les endroits. On a donc pensé à faire écouter ce chant à cette fille. Elle était avec son père (qu'Hashem lui accorde une longue vie), et ils leur ont fait écouter. Mais malheureusement, son état n'a pas cessé de se dégrader jusqu'à ce qu'elle aille au monde futur Vendredi dernier.

3-3. Celui qui n'a pas peur des imaginations, doit se faire vacciner

On me pose des questions au sujet de la vaccination contre le Coronavirus. Rabbi Lior Cohen (qu'Hashem lui donne une longue vie), m'a montré les paroles de Tiferet Israël à la fin du traité Yoma dans Boaz (Chapitre 8 Passage 2), au sujet des découvertes qu'ils avaient faite à leur époque contre la rage. Ils parlent de nombreux remèdes comme ceux contre la variole, ou la rougeole, et plein d'autres choses. Donc ce sage dit là-bas, que s'il y a un remède, bien qu'on ait des doutes sur d'éventuels effets secondaires, on est obligé de l'utiliser. A plus forte raison avec ce qu'écrit Maran dans le Beit Yossef à la fin de Hochen Michpat chapitre 426 (au nom du Yérouchalmi), qu'un homme est obligé de risquer sa vie pour sauver la vie de son ami dont la mort est certaine si personne ne lui vient en aide. Ici dans notre situation, des grands médecins et des

grands Rabbins affirment que c'est un bon vaccin, et qu'il empêche la maladie de revenir. Donc tout celui qui a peur d'être contaminé, il devra aller se faire vacciner. Dans la Paracha de la semaine dernière, il y a un verset qui dit : « וַיַּרְחֵץ פְּנֵיו וַיֵּצֶא וַיַּתְאַפֵּק וַיֹּאמֶר שְׁמַו לְחֻם » « Il se lava le visage et ressortit ; puis, se faisant violence, il dit : « Servez le repas » » (Béréchit 43,31). Le Targoum traduit le mot « וַיַּתְאַפֵּק », par « וַיַּחֲסֹן » (qui signifie « vaccin ») donc on peut faire une allusion en disant qu'il s'est fait vacciner puis demanda de servir le repas pour qu'on puisse être tous ensemble. Celui qui ne se fait pas vacciner est obligé de mettre un masque et de respecter toutes les mesures sanitaires... Mais une fois que le vaccin a été fait, tout est bien. Celui qui n'a pas peur des imaginations devra faire le vaccin. Ils ont dit que même si une personne sur un million d'habitant attrape le virus, ce n'est pas grave. Même ceux qui sont malades guériront après avoir fait le vaccin.

4-4. Avant chaque voyage, il faut donner la Tsedaka et prier

Le mois dernier, à cause de nos nombreuses fautes, deux enfants sont décédés. L'un était âgé de cinq ans et l'autre de sept ans. Leur mère est de la famille Cohen, et le père est de la famille Jungreis (ils habitent à Beit El). La mère a accouché, et a une famille nombreuse Ben Porat Yossef. L'un des membres de la famille a dit qu'il allait transporter les enfants avec sa voiture. Ce conducteur a semble-t-il eu un malaise en conduisant, et a immédiatement eu un accident dans lequel deux enfants sont décédés (il y avait aussi un troisième enfant dans la voiture, qu'Hashem lui accorde une longue vie). Il faut faire très attention à ces choses-là. La semaine dernière, un couple de Haredim est décédé lors d'un accident, et qui sait combien d'autres couples sont décédés sans des accidents (et combien ont été touchés par le coronavirus, et combien ont d'énormes souffrances). Je dis toujours à tous les élèves, que lorsqu'un homme voyage dans un endroit lointain, même s'il y a moins de 72 minutes de trajet et qu'il ne doit pas faire Téfilat Hadéreh et le Gomel, il doit toujours faire une prière. Avant de voyager, il faut mettre une pièce à la Tsédaka (il met un Chekel ou un demi Chekel, ou ce qu'il peut, même dix Agouroth), et faire la prière : « S'il te plaît maître du monde, fait réussir mon chemin ». En chemin, il devra dire Téfilat Hadéreh sans dire le nom d'Hashem. Si le conducteur n'a pas bu un café avant de prendre la voiture ou qu'il est fatigué, il est interdit pour lui de conduire ! Avant le trajet, tu mets une pièce dans la Tsédaka, et pendant le trajet, tu dis Yéhi Ratson avec tous les petits enfants.

5-5. Une roue remise en place

J'ai toujours l'habitude de faire ça lorsque le trajet est long. Je me souviens qu'en l'année 5756, nous avions voyagé pour faire Chabbat dans un endroit lointain (je ne me souviens pas où), et en chemin, une roue s'est déboitée de la voiture. Mais j'étais en train de lire Téhilim. Je suis arrivé au verset « קול רעם בגלאל » (Téhilim 77,19) – et la roue est sortie (« גלאל » signifie « roue » en hébreu)... Bien, ils l'ont remis en place et Baroukh Hashem nous avons repris la route. Il y a un élève de la Yéchiva qui mettait toujours une pièce à la Tsédaka avant de faire un long trajet, mais une fois, il a oublié. En chemin sa voiture a eu un problème, et le petit enfant qui était à l'arrière est tombé sur la route. Baroukh Hashem il n'a rien eu et ils l'ont remis dans la voiture, mais cela lui a certainement créé un traumatisme qui l'a forcé à rester deux semaines à l'hôpital. Je suis allé le voir et je lui ai demandé s'il avait mis la Tsédaka. Il m'a dit qu'il avait oublié. Je lui ai demandé s'il avait fait Téfilat Hadéreh, Il m'a dit qu'il avait oublié. Que faire ?! Qu'est-ce que l'on perd de mettre une pièce à la Tsédaka et de dire Téfilat Hadéreh ?! Il y a un créateur dans ce monde, il y a quelqu'un qui prend soin de toi dans n'importe quel endroit où tu te trouves. Dans la maison, dans le champ, dans la voiture, dans l'avion et dans n'importe quel endroit. Dans n'importe quel endroit, Hashem est avec toi.

6-6. Lorsque tu crois en Hashem, il te montre des miracles et des prodiges

Tu te trouves dans l'avion, et soudain on te dit : « Veuillez fermer vos ceintures ». On te montre des images qui font peur, en t'indiquant ce qu'il faut faire dans le cas où l'avion chute dans la mer, ou si tu es sorti de l'avion alors qu'il était en plein air. Il te suffit juste de voir ces images et tu as peur directement... Je ne regarde pas ces images, que puis-je faire alors ?! Je leur dis de lire : « **אנא בכח גודלית ימינך תתייר צורה** », et quasiment à chaque fois juste avant que je termine ce passage, on nous dit qu'on peut détacher la ceinture et respirer normalement. Il faut savoir que l'homme se trouve constamment sous la protection d'Hashem, peu importe qu'il soit Hassid, Gaon ou même non-religieux ; lorsque tu crois en Hashem, il te montre des miracles et des prodiges. Le Ba'al Chem Tov dit : « Nombreuses sont les punitions du mécréant, et celui qui croit en Hashem – même s'il est mécréant – il sera entouré de bonté ». Tout homme a besoin de la bonté d'Hashem dans ce monde, on ne peut pas vivre paisiblement. Il y en a qui te détestent, d'autres qui te jaloussent, d'autres qui se moquent de toi, ou qui parlent mal de toi... Mais lorsque tu as confiance en Hashem, personne ne peut t'atteindre. C'est pour cela qu'avant de voyager, il faut mettre une pièce à la Tsédaka), et faire une

prière pendant le trajet. Il y a une allusion à cela dans un verset de Téhilim (85,14) : « **צדק לפני יהrk וישם לדרך** » (« **צדק לפני יהrk וישם לדרך** »).

7-7. Hashem dit : « Tu crois en moi ? Je te donne tout »

Le Steipeler a dit que s'il y avait le Sanhédrin de nos jours, ils auraient complètement interdit tous les voyages, car il y a un danger dans chaque voyage. Mais de nos jours il est impossible de dire ça, pourquoi ? Parce que de la même manière qu'il y a du danger dans les voyages, il y a également de nombreux avantages. Des fois, il y a un malade en danger, et il faut voyager se faire soigner à l'étranger. Il suffit de quelques minutes de retard pour que la situation s'aggrave. Il y a eu une histoire avec le Hazon Ich. Un homme est allé le voir et lui a dit qu'il a un traitement qui lui permet de rester en vie. Mais il y a une rupture de ce médicament en Israël, et il faut le commander en Amérique. Cependant, il faut quatre jours pour que le médicament arrive et cet homme ne pouvait pas attendre. Il avait très peur car il se trouvait dans un grand danger de vie si le délai de quatre jours n'était pas respecté. Le Hazon Ich lui a dit : « Tu sais ce qu'Hashem a fait en quatre jours ? Il a créé la lumière, l'obscurité, l'eau, les profondeurs, les plantes et les herbes etc... Tu penses qu'il n'est pas capable de simplement te faire parvenir le médicament dans les quatre jours ? Tu n'as pas confiance en lui ?! » Il lui répondit : « Bien sûr, que j'ai confiance en lui ». Il lui dit : « Si tu as confiance en lui, tout ira bien ». Trois jours plus tard, le médicament d'Amérique est arrivé ! Le Hazon Ich a la force de te donner la simple croyance en Hashem. Comment savait-il que le médicament arriverait ? Lorsque tu fais confiance en Hashem sans réfléchir, sans se poser de question, sans contester, Hashem te dit : « Tu crois en moi ? Je te donne tout ».

8-8. Une femme dont le mari s'est perdu dans une mer qui n'est pas délimitée et dont on n'a plus de nouvelles

Dans la Paracha de cette semaine, il y a une allusion à la discussion entre Maran et le Mabit. Ils avaient eu un désaccord au sujet d'une femme dont le mari s'est perdu en mer, mais que personne n'a vu s'il était mort ou non. Et selon la Halakha, s'il s'agit d'une mer qui est délimitée, et que deux témoins sont restés sur place pendant une heure ou deux sans voir quelqu'un y ressortir, on déclare que cet homme est certainement mort, et sa femme peut donc se remarier. Mais s'il s'est noyé dans une mer qui n'est pas délimitée, il est possible qu'il soit sorti de l'eau par un côté invisible pour les témoins et qu'il soit donc toujours vivant ; donc sa femme ne peut pas se remarier. Il y avait une femme à qui cela est arrivé, son mari s'était noyé dans une mer qui n'était pas délimitée, et cela faisait plus

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

de deux ou trois ans. Le Mabit a autorisé cette femme à se remarier, car selon lui, il était impossible que cet homme soit encore en vie, sinon il aurait envoyé une lettre ou des émissaires à sa femme pour lui donner signe de vie. Il s'est appuyé sur l'avis de Rabbi Elazar Mordon, selon lequel la femme peut remercier si de nombreuses années sont passées et que l'homme n'a jamais donné signe de vie. Maran s'est fortement opposé à cet avis en disant que ni le Rif, ni le Rambam, ni le Roch n'avait écrit un tel avis. Il est simplement écrit dans la Guémara (Yebamot 121a) : « pour une mer qui n'est pas délimitée, la femme n'a pas le droit de se remarier », sans préciser une période. Elle est donc interdite pour toujours. Il dit qu'il fallait prendre le sens simple de cette Guémara et que les paroles de Rabbi Elazar Mordon ne vallait rien. Le Mabit lui dit : « Comment peux-tu parler ainsi de Rabbi Elazar Mordon ? Il s'agit d'un des Richonim, et tu dis que ses paroles ne valent rien ? » Il lui répondit : « Nous pouvons voir dans une Michna (Néga'im 5,3) que les paroles de Rabbi Akiva ont été annulées car elles ne valaient rien. Donc même au sujet d'un Tana, on peut dire que ses paroles ne valent rien ». Il y avait eu un très grand désaccord, mais finalement il semble que c'est l'avis de Maran qui était correct.

9-9. Double doute pour autoriser

Mais le Rav Ovadia a'h a reçu de terribles questions, notamment le problème concernant le millier de femmes "agounot" (dont le mari est parti en guerre mais n'est pas rentré, et sans preuve formelle de décès de celui-ci, la femme n'a pas le droit de se remarier jusqu'à nouvel ordre) à la sortie de la guerre de Kippour. Le Rav a dû écrire de responsas à ce sujet (Chout Yabia Omer, tome 6, Even Haezer, chap 3-4). Finalement, il a trouvé des permissions de remariage à toutes ces femmes en difficulté. Il avait alors rapporté les propos de Rabbi Haim Fallagi (Chout Haim Wechalom, tome 1, chap 1) qui disait que Maran ne savait pas que l'avis de Rabbi Elazar de Vordon n'était pas isolé, car beaucoup d'autres Rishonims pensent comme lui. Certes, il ne s'agit pas du Rif, du Rosh et du Rambam. Mais de plusieurs autres. Et, peut-être que si Maran en avait conscience, il aurait autorisé. S'appuyer sur eux uniquement est difficile car les 3 décisionnaires piliers n'ont pas mentionné cela, mais, il est possible de les utiliser dans un raisonnement. En utilisant leur point de vue, le Rav Ovadia a démontré un double doute et a pu trouver la permission.

10-10. La discussion entre Maran et le Mabit était la même entre Yossef et Yehouda

Dans notre paracha, nous voyons Yehouda et Yossef polémiquer sur le sujet. Yehouda s'explique : « Nous

avons dit à mon maître que nous avons un vieux père et un petit frère, dont le frère est mort » ((Béréchit 44:20). Qui était alors prétendu mort ? Yossef. Yehouda l'avait-il constaté mort ? Non. Alors, comment pouvait-il parler ainsi ? Seulement, Yehouda l'avait annoncé mort puisque son souvenir avait disparu, étant donné que près de 22 ans étaient écoulés depuis sa disparition. Puis, Yehouda continua de parler, au nom de son père : « il ne reste que ce petit frère issu de sa mère, et son père l'aime particulièrement », puis « l'un m'a quitté et je me suis dit qu'il avait dû être dévoré, et je ne l'ai plus vu jusque là ». Le mot « seulement-גא » a justement la valeur numérique de 21. Après plus de 21 ans de disparition, Yehouda justifiait pouvoir annoncer le décès de Yossef. Mais, nous savons bien qu'il était, en réalité, vivant, et les écoutait parler. Finalement, ce dernier se dévoila : « je suis Yossef, mon père est-il encore en vie ? » (Béréchit 45:3). C'était donc une erreur puisque Yossef n'était donc ni mort, ni dévoré. Yehouda pensait comme le Mabit qu'à partir du moment où une personne est oubliée, on peut attester de sa mort. Tandis que Yossef suivait l'idée de Maran qui dit que même sans nouvelle d'une personne, il est possible qu'elle soit encore vivante.

11-11. Pouvons-nous utiliser les médias comme appui ?

A notre époque, le Rav Ovadia avait écrit qu'il était possible d'ajouter un argument pour confirmer le décès, c'est l'ultra-médiatisation du monde. La moindre information existante fait le tour du monde. On peut donc s'appuyer sur l'absence d'information associée à la réflexion du Mabit pour attester du décès. Mais, j'ai vu, dans une brochure, appelée « Zman », une histoire passée lors du tsunami japonais où avaient été tués près de 250 mille personnes. L'histoire raconte que 2 enfants avaient alors disparu dans l'eau. Après plusieurs années, ils avaient été retrouvés dans un autre pays ! Après plusieurs vérifications, il s'agit bel et bien d'eux. J'ai pris note de cette histoire dans mon livre de Yabia Omer.

12-12. Quand n'agissons-nous pas comme Maran ?

Une fois, le Rav Arié Déry m'avait cité le nom d'un sage qui a listé les 70 cas où le Rav Ovadia a pris position à l'encontre de Maran. Je ne l'avais pas cru, mais il m'avait certifié. Je ne connais pas l'endroit où sont listés ces cas, ni desquels s'agit-il. Toutefois, il faut savoir qu'il y a toujours des justifications à cela. Soit lorsqu'il y a un doute sur une bénédiction, argument très connu. Soit pour faire mériter la communauté. Qu'est-ce que cela signifie ? Par exemple, lorsque le Rav est arrivé en Égypte, il a vu que tout y était spirituellement sombre et obscur, des magasins étaient ouverts le Shabbat et

les Juifs travaillaient le Shabbat pour les propriétaires. Ils venaient à la synagogue et disaient Lekha Dodi et priaient, puis rentraient à la maison et mangeaient immédiatement (comme ils le font dans le kibbutzim «en avant le repas» ... il y a de la nourriture et c'est tout). Le Rav leur avait alors dit de faire un kiddouch dans la synagogue, même s'ils ne prennent pas de repas après le kiddouch. Et s'ils avaient fait un repas avec de la nourriture ou un verre de vin, on aurait toujours pubcompter dessus, mais ils ne faisaient rien. Qui pouvait leur apporter de la nourriture et qui prendre cette charge? Et le Rav avait dit que ce n'est pas grave, on s'appuierait sur les décisionnaires qui pensent qu'il est possible de faire un kiddouch dans la synagogue même sans manger à la suite. Et même si Maran (chap 269) n'est pas d'accord avec cela, le Rav avait dit que ce n'est pas grave. L'important étant d'attribuer le mérite à la communauté d'avoir entendu un kiddouch le soir de Shabbat, et c'est mieux que ce qu'ils allaient manger le Shabbat comme en semaine . Et cela pourrait être une chose [denombré par ce sage]. D'autres fois, le Rav allait à l'encontre de Maran, lorsqu'il trouvé un double doute contre lui, comme on l'a expliqué plus haut. D'autres fois, le Rav avait choisi de se montrer plus strict par rapport à la situation.

13-13. La mesure d'un « mile »

Une fois, un sage, Rabbi Avinoam Soulimani (zal) vint me voir, en me disant: « comment dis-tu qu'au minimum, le temps de salage de la viande, lors de la cacherisation, doit être de 24 minutes, temps de parcours d'un mile (Choulhan Aroukh, Yoré Déa, chap 69, paragraphe 6)? Pourtant, Maran a annoncé que cela correspondait à 18 minutes ? » Je lui ai alors répondu: « 6 minutes de plus ou de moins, quel est le problème ?! Maran a parlé de 18 minutes car il s'est appuyé sur le Téroumat Hadéchen (chap 123). Mais, sache que le Rambam parle de 24 minutes à 4 reprises: dans l'explication sur Michna Pessahim, une fois au chap 3 (michna 2), une autre au chap 9 (michna 2), dans les lois de Pessah (chap 5, loi 9), dans les lois de Térouma (chap 7 loi 2). Le Rambam parle de 2/5 d'heure, soit 24 minutes. On peut alors penser que si Maran avait constaté ces propos du Rambam, il aurait été d'accord. C'est une sévérité de 6 minutes. Dans un tel cas, ce n'est pas problématique. C'est l'opinion de tous les Aharonims concernant les lois de salage.

14-14. Si Maran avait vu les propos du Rambam

Le Rav Ovadia a été le premier à publier que nous avons accepté les décisions de Maran, même, parfois, lorsque c'est à l'encontre des kabbalistes, et autres. Allons-nous maintenant lui apprendre à respecter les propos de Maran?! Dans le cas cité précédemment, en quoi cela

dérange d'attendre 6 minutes supplémentaires ? De plus, si Maran avait vu les propos du Rambam, il aurait certainement confirmé ses propos. Comme le Rav Hida (Chout Haim Chaal tome 1, chap 56) écrit que si Maran (chap 151, paragraphe 12) avait vu les mots du Rambam (Chout Peer Hador, chap 74) qui permet d'habiter au dessus d'une synagogue, dans la mesure où on ne dort pas au dessus du Heikhal, Maran aurait aussi autorisé. Et c'est ainsi que le Rav Hida a pris position car nous savons que Maran respectait beaucoup le Rambam.

15-15. Mettre les Téfilines après la prière d'Arvit, avant le coucher du soleil

Des fois, on ne perd rien. Par exemple, Maran écrit (chap 30, paragraphe 5): « certains disent qu'un homme ayant déjà prié Arvit tôt, mais n'ayant pas encore mis les Téfilines, ne pourrait pas les porter par la suite, même s'il n'y a pas encore eu le coucher du soleil ». Malgré cela, dans le Yalkout Yossef, le Rav Ovadia autorisé cette personne à mettre les Téfilines, sans bénédiction. Pourquoi ? Car certains pensent que le fait de prier Arvit ne clôture pas la journée. Le Rav permet alors de mettre les Téfilines, à ce moment-là, mais, sans bénédiction. On ne se fixe pas forcément comme Maran. Lorsque ce dernier dit que ce ce n'est plus le moment de les mettre, il n'interdit pas de les porter ! Les mettre sans bénédiction n'est donc certainement pas un problème! Au pire, je n'aurais pas fait la miswa. Au mieux, je l'aurais accompli. Mais, il n'y a aucun problème !

16-16. Après un oubli de la bénédiction d'Acher Yassar et une nouvelle obligation de récitation de cette bénédiction

Autre problème d'incompréhension des mots de Maran. Dans le chap 7 (paragraphe 3), Maran écrit : « après avoir oublié de réciter Acher Yassar à la sortie des toilettes et y être retourné une seconde fois, il faudra réciter 2 fois la bénédiction d'Acher Yassar, à la sortie. » Tous les Aharonims sont en désaccord avec lui, à ce sujet, sauf le Elia Rabba, au nom du Touré Zahav. En dehors de ce dernier, une vingtaine d'Aharonims ne sont pas d'accord avec Maran. Et le Rav Hida écrit alors qu'il ne faut pas suivre Maran à ce sujet. En effet, comment répéter la bénédiction d'Acher Yassar ? En cas de doute sur une bénédiction, le principe est de ne pas refaire.

17-17. Chaque fois qu'on s'écarte de Maran, il y a un motif

Le Rav Hida innove en un point: nous avons vu qu'une personne qui a été deux fois aux toilettes, est censée réciter Acher Yassar, à 2 reprises, selon Maran, et une seule fois selon les autres décisionnaires. S'il ne se

Contactez: David Diai - Marseille 06.66.75.52.52 | Elazar Madar - Paris 06.05.95.36.72

rappelle plus s'il a récité ou pas la bénédiction, il pourra la faire. Pourquoi ? Soit il n'a réellement pas encore récité, et ce sera parfait, soit il a déjà récité, mais, selon Maran, il devait la réciter 2 fois, de toute façon. Malgré tout, le Rav Hida conclut qu'il ne faudra, malgré tout, pas réciter la bénédiction, dans un tel doute. Il rapporte le Mikhtam Ledavid qui interdit de faire un double doute pour faire réciter une bénédiction. Dans tous les cas de doute de bénédiction, il ne faudrait pas réciter. Le Rav Hida écrit donc qu'il est difficile d'admettre qu'il faille réciter 2 fois de suite la bénédiction d'Acher Yassar. Nous voyons donc qu'il y a des cas où nous ne suivons pas Maran, dans la mesure où ses propos sont inacceptables. C'est pourquoi tous les Aharonims ne sont pas d'accord avec lui à ce sujet. C'est ce qu'écrivit le Yachiv Moché (tome 1, chap 34), que lorsque tous sont en désaccord avec Maran, nous ne le suivons pas, surtout quand il s'agit d'un doute sur bénédiction. Il est inutile de dénombrer le nombre de fois où le Rav Ovadia n'a pas été en accord avec Maran, il faut savoir qu'il y a toujours une raison.

18-18. Forcer lors d'un divorce

Une fois, un Yéménite avait épousé une femme à l'étranger et est venu en Israël. Et elle a dit que son mari était horrible avec elle et qu'il ne voulait pas la divorcer. Le Rav Ovadia avait dit (Responsa Yabia Omer, Tome 3, orah Haim, chap 18-20) qu'ils avaient tout fait pour faire comprendre au mari. Ils lui avaient même proposé de l'argent pour qu'il accepte mais le mari refusa de divorcer. Alors il a dit (ibid. Chap 19) que bien que nous suivons Maran (qui refuse de forcer un divorce dans un tel cas), étant donné qu'il s'agit d'un couple de Yéménites qui se sont mariés à l'étranger, et ce mari persiste et ne veut pas lui donner le divorce, nous l'avons forcé à lui donner le divorce selon l'opinion yéménite, car les Yéménites suivent Maïmonide (lois du Maria 14: 8).

19-19. Exceptionnellement, nous nous écartons de l'avis de Maran

Une fois, le regretté avocat R. Yaakov Weinroth zal (il était un homme bon) était à une conférence de rabbins, et il y avait le rabbin Amar, et il [l'avocat Weinroth] a parlé après lui et a dit: « Nous devons pousser un grand cri. Pourquoi ? Que l'on devrait décider comme Maimonide que si la femme se plaint du comportement de son conjoint, le mari devrait être obligé de divorcer ». Monsieur, avec tout le respect que nous devons pour vous, étant un avocat et craignant Dieu, vous ne pouvez pas statuer selon l'opinion de Maimonide, car elle n'a pas été acceptée parmi les décisionnaires. Nous devons suivre Maran. Dans de rares cas exceptionnels comme celui cité des Yéménites, les rabbins ont probablement

réalisé qu'elle avait des raisons pour lesquelles elle ne pouvait pas vivre avec, alors ils l'ont forcé à divorcer, en ajoutant d'autres arguments comme expliqué là-bas. Mais, forcer n'est pas la règle à appliquer, en premier lieu. Il faut toujours comprendre, que chaque fois que le Rav Ovadia s'est écarté de l'avis de Maran, il apporte des arguments, des références et autres. Mais, dire simplement «Le Rav contredit Maran»? n'est pas juste. Qui nous a innové d'attendre la sortie de Chabbat, selon Rabénou Tam, si ce n'est le Rav Ovadia ?! Chez les séfarades, personne n'attendait cet horaire. En effet, même si Maran avait écrit (chap 261, paragraphe 2) avoir vu ainsi l'avis de Rabénou Tam, nous ne faisions pas ainsi car nous voyions le ciel étoilé avant cet horaire.

20-20. Après une erreur de consommation durant un jeûne, doit-on réciter le passage de Anénou?

Celui qui a oublié et goûté le jour d'un jeûne public, peut-il dire «Anénou» ou pas ? Il y a une controverse à ce sujet, et la halakha est qu'il peut dire «Anénou» parce que c'est un jour de jeûne, et il a juste oublié et mangé. Dans le Yalkout Yosef (Moadim, p. 335), le Rav a statué autrement, mais dans le mishnah Beroura, dans notre édition (chap 368) , ils ont écrit que le Rav Méiri (Taanit 11b) affirme qu'il est alors possible de réciter « Anénou ». Pourquoi ? Car il ne ment pas quand il dit, dans ce passage»le jour de ce jeûne «, parce que c'est bien le jour du jeûne, seulement il a échoué - il a trébuché et a mangé. Et un point décidé par les Rishonim ne peut être contredit par des Aharonim, sauf si ces derniers s'appuient sur d'autres Aharonim. Mais s'il ne jeûne pas (et il y a ceux qui ne jeûnent pas pour toutes sortes de raisons, qui ne se sentent pas bien, etc.), alors que dites-vous «en ce jour de jeûne»? Et de qui se moquerait-on?! Le 10 Tevet, quelqu'un a appelé et a dit qu'il avait bu par erreur parce qu'il avait oublié que c'était un jour de jeûne, peut-il prier en tant qu'officiant ou pas? Et je lui ai dit que puisqu'il avait bu par erreur, il pouvait prier, parce que les paroles du Rav Méiri sont fiables. Mais s'il ne jeûne pas intentionnellement, il ne dira pas «Anénou » et ne montera pas à la Torah etc.

21-21. Le Rav Ovadia avait une âme spéciale

A la fin de la paracha wayigach, les Égyptiens parlent à Yossef « Ils répondirent: «Tu nous rends la vie! Puissions-nous trouver grâce aux yeux de mon seigneur et nous resterons serfs de Pharaon.» «וַיֹאמֶר חָתֵן הַחִתְנָה נִמְצָא חַנְכָּנִי» (Béréchit 47;25). J'avais, une fois, trouvé une allusion au Rav Ovadia, dans ce verset. Comment ? Quand nous avons immigré en Israël, nous habitions à Pardes Katz pendant un certain temps et je n'avais jamais entendu un sermon du Rav Ovadia. Bien

que j'avais déjà entendu parler de lui et vu ses livres, mais je n'avais pas entendu ses doux discours. Et un Ashkénaze, grand et énorme est venu dans la Grande Synagogue de Bnei Brak, et m'a dit: « Vous savez, le rabbin Ovadia Yossef, le samedi soir, fait un discours à Mashhad et mentionne toutes les sources oralement! Je me suis dit qu'il fallait impérativement que j'aille l'écouter ! Il est impossible pour un ashkénaze de venir féliciter, pendant que moi, sépharade tête, reste assis dans ma maison ... J'ai dit au Rav Shmuel Idan, allons-y. On y a été et on était alors dans un autre monde. Je n'avais jamais entendu quelqu'un cité tant de versets et de commentaires avec des blagues et des histoires, durant trois heures et demie. Et quand nous sommes partis, il était une nuit et demie du matin, et j'ai senti que si le Rav avait continué de parler jusqu'à cinq heures du matin, je serais resté pour entendre! Parce que le Rav était quelqu'un de spécial, il avait une âme spéciale Qu'Hachem avait laissé pour notre pauvre génération.

22-22. Sa Torah était tellement belle qu'il nous faisait vibrer

C'est alors que j'avais vu le verset « Ils répondirent: «Tu nous rends la vie! Puissions-nous trouver grâce aux yeux de mon seigneur et nous resterons serfs de Pharaon». יאמרו החיתנו נמצא חן בעני אדוני והימנו» (Béréchit 47:25). Le mot ויאמרו, sans le youd, à la valeur numérique de 253, comme le nom du Rav, יוסף. Et si nous ajoutons le youd au mot ויאמרו, cela donne la valeur numérique de 254 - איש מסליה Ich Masliah. À cette époque, j'étais chargé de corriger le livre Ich Masliah de mon père . Il y a un long responsa de 25 pages que je peinais à conclure. Lorsque j'avais entendu le Rav faire son discours, il m'avait redonné de

la force. Sa Torah était si douce. Aujourd'hui, personne ne sait parler avec la douceur du Rav. Il est difficile d'attirer l'attention de chacun. Le Rav Ovadia avait une élocution exceptionnelle.

23-23. « Attache-toi à la poussière de leurs pieds »

Parfois, il y a des endroits difficiles et il est permis de s'interroger . Il ne faut pas dire: «Comment êtes-vous en désaccord avec le Rav?» Je ne suis pas en désaccord, je commente. Et une personne est autorisée à commenter. Comme le rabbin nous l'a enseigné: «Et attache-toi à la poussière de leurs pieds» (בעפררגליהם Mata'abek) (Avot, chapitre 1, Michna 4). Le mot Mata'abek a la même racine que «Et un homme a combattu avec lui» (ויאבק איש עמו) (Genèse 32:25). Et le Rav disait cela au nom de Rabbi Haïm de Volazhin. Vous voyez une chose déroutante, difficile et vous questionnez , parce que c'est votre droit de questionner. C'est le droit du rabbin Haïm de poser des questions sur son rabbin, et le droit des commentateurs de Maïmonide d'écrire «Les paroles de notre rabbin doivent être étudiées.» Et quiconque ferme les yeux - il est pauvre et misérable. L'homme doit approfondir, étudier et s'interroger, et Qu'Hachem nous envoie la lumière et la joie. Qu'il y est du bien pour le peuple d'Israël, et que tous ces tourments, maladies et troubles cesseront.

Celui qui a bénî nos saints ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov bénira tous ceux qui entendent, tous ceux qui voient, et tous ceux qui liront plus tard dans le Bait Neeman , que Dieu les bénisse avec une bonne santé et un grand succès, le bonheur et la richesse et l'honneur, la longévité et des années de vie. Et qu'ainsi soit la volonté de l'Eternel. Amen.

שבת שלום וMbpsח



Soutenez les institutions Hokhma Rahamim qui édite le feuillet Beth Neeman, imprimer à plus de 100,000 exemplaires en Israël, et déjà des milliers de lecteurs francophone.

5 possibilités de transmettre vos dons: (et recevez un reçu CERFA pour chaque dons):

1. Envoyez votre chèque à l'ordre de ASSOCIATION SAGESSE RAHAMIM à l'adresse Chez M Cohen Masliah 5Bd Barbes 75018 PARIS.
 2. Par carte de crédit sur le site en ligne: <http://yhr.vp4.me/52>
 3. En espèces en contactant un des représentants reconnus
(Paris: 0605953672, 0667057191/ Marseille: 0666755252)
 4. Pour payer par téléphone (Israël) 08-6787523.
 5. Par virement (France) IBAN: FR76 3007 6020 2620 5149 0020 069 - BIC:NORDFRPP
- Vous recevrez un reçu CERFA pour chaque dons.

Tiskou Lemitsvote !

MAYAN HAIM

edition

CHEMOT

Samedi
9 JANVIER 2021
25 TEVET 5781

entrée chabbat : 16h54
sortie chabbat : 18h08

- 01** Les mêmes paroles du Dieu vivant
Elie LELLOUCHE
- 02** Résister pour sortir de l'anonymat
Joël GOZLAN
- 03** NAVliger avec la haftara
Michaël Yermiyahou ben Yossef
- 04** Moché «consentit» à demeurer avec l'homme
Raphaël ATTIAS

LES MÊMES PAROLES DU D.IEU VIVANT

Rav Elie LELLOUCHE

Le refus de Moché de s'acquitter de la mission dont Hashem le chargea, quant à la libération des Béné Israël de l'esclavage égyptien, apparaît déroutant. Certes, explique Rachi, multipliant les doutes et les interrogations sur les chances de sa mission, Moché finit par justifier son refus auprès du Maître du monde. «**Chéla'h Na BéYad Tichla'h – Envoie, je T'en prie par le biais de celui que Tu enverras**» (Chémot 4,13). Autrement dit, commente Rachi, par le biais de celui que tu as l'habitude d'envoyer, c'est-à-dire Aharon. Soucieux, en effet, de ne pas porter atteinte à l'honneur de son frère aîné Aharon, qui avait assumé depuis la mort de leur père Amram, la charge du peuple hébreu, Moché motive ainsi ses réticences.

Pour autant, il semble inimaginable que, face à un ordre divin aussi impérieux, l'attitude du plus grand de nos prophètes ait pu être commandée par un pur esprit de fraternité, aussi louable soit-il. Comment une quelconque réflexion humaine pourrait-elle «faire le poids» face à un commandement divin explicite ? Plus encore, si Moché attache une telle importance au *Kavod* de son frère, cela tient, sans aucun doute, à l'importance que la Torah, elle-même, accorde à cette Mitsva. En effet, nos Sages nous enseignent (Kétouvot 103a) que la Mitsva d'honorer ses parents inclut celle d'honorer son frère ou sa sœur aînés. Or, les commandements prescrits par la Torah ne sont, en réalité, que l'expression de la volonté divine. Aussi, dès lors qu'un nouvel ordre divin traduit une volonté contraire, celui-ci supplante, de facto, tout autre injonction. Pourquoi Moché accorderait-il plus d'importance à la Mitsva d'honorer son frère aîné qu'à celle lui enjoignant d'aller sauver ses autres frères ?

Ces questions, explique Rav Shimshon Pinkus, permettent d'entrevoir le statut que les Justes et les Sages d'Israël confèrent aux Mitsvot de la Torah, non seulement des commandements édictés clairement, comme le respect des parents, mais également de ceux que nos Maîtres font émerger de l'interprétation du Texte sacré, comme le respect du frère aîné. La Loi divine ne se réduit pas à un florilège de prescriptions datées, voire surannées, que l'on regarderait avec la condescendance de la modernité pour une pensée vieillie. Pour nos Maîtres, tout au contraire, la Torah exprime la parole vivante et éternelle émanant du Créateur, tant au niveau de sa lecture immédiate que s'agissant des interprétations rigoureuses qui en découlent. C'est pourquoi, pour Moché, la Mitsva lui enjoignant d'honorer son frère résonne, en lui, avec autant de force et d'actualité que l'ordre divin l'invitant à prendre la direction du peuple d'Israël. D'une certaine manière, on pourrait dire que le futur libérateur du 'Am Israël entendit,

en même temps, durant les sept jours qui s'écoulèrent lors de la révélation du Buisson Ardent, deux ordres contradictoires.

C'est cette conscience aiguë de la dimension continuellement vivante portée par la Torah, poursuit l'auteur du *Tiféret Torah*, qui amena Rabban Yo'hanan Ben Zakay, lors de la reddition de Jérusalem, à saluer Vespasien en tant qu'empereur, alors qu'il n'était encore que général. S'étonnant des propos du Nassi d'Israël, celui auquel fut annoncée, quelques minutes à peine après le salut de l'élève de Hillel, sa nomination à la fonction d'empereur par le sénat romain, déclare au guide du peuple juif qu'il encourt la mort. Déterminé, Rabban Yo'hanan Ben Zakay confirme son propos. Hashem, par l'entremise du prophète Yesha'yahou, avait déjà annoncé, argumente-t-il, que le Beth Hamiqdach serait détruit par un roi : «*VéHaLévanon BéAdir Ypol* – Le Beth Hamiqdach (appelé Lévanon car il blanchit (Lavan) les fautes du peuple d'Israël) tombera dans les mains d'un puissant (Adir en hébreu))» (Yésha'yah 10,34). Or, conclut-il à l'adresse de Vespasien, le terme de Adir désigne un roi (Guittin 56b).

La démarche apparemment aventureuse du Nassi, à un moment aussi crucial pour l'avenir du peuple juif, semble relever du pari. Pourtant il n'en est rien. Pour Rabban Yo'hanan Ben Zakay, les enseignements de la Torah s'inscrivent dans la réalité du vivant. C'est pourquoi il ne fait, pour lui, aucun doute, alors qu'il le salue, que celui auquel il s'apprête à remettre les clés de Jérusalem est un roi. C'est le même mouvement, qui anime Moché, quant à la Mitsva d'honorer Aharon. Cette Mitsva résonne à ses oreilles et dans son cœur comme la parole du Dieu vivant au même titre que celle qui le charge de sa mission. Confronté à ce qu'il vit comme un dilemme insoluble, Moché décide d'appliquer le principe de *Chev VéAl Ta'assé 'Adif*, principe que l'on pourrait traduire : Dans le doute abstiens-toi.

Malgré le bien-fondé apparent de sa démarche, Hashem va, néanmoins, s'enflammer contre son fidèle serviteur. Certes, deux paroles divines manifestement contradictoires résonnent aux oreilles de Moché mais, pour autant, il appartient au plus grand des prophètes de savoir résoudre cette difficulté. En effet, trahi par son humilité, le futur libérateur du peuple d'Israël ne réalise pas que seule sa présence auprès de ses frères et son combat pour leur libération est à même de garantir la survie spirituelle et physique des descendants des Avot. À ce titre, la Mitsva relative à la mission que Hashem veut lui confier prime, à l'instar de la Mitsva de sauver une vie, sur toute autre parole divine.

Chemot... Les noms.

C'est là l'en-tête du deuxième livre que nous commençons cette semaine... Et c'est aussi la grande histoire de cette Parasha ! De qui sont ces noms ? Le texte le précise d'emblée, ce sont ceux « **des enfants d'Israël venus en Égypte avec Ya'aqov, chacun avec sa famille...** ». (Chemot, 1,1) Soixante-dix âmes juives (ou soixante-neuf ? nous en reparlerons...) « **issues de la hanche de Ya'aqov** », descendues rejoindre Yossef et échapper à la famine, grâce aux greniers de l'Égypte... Le point de départ d'un exil qui durera deux-cent dix ans.

Au début, tout semble bien se passer... Installés à Goshen, les Hébreux se multiplient prodigieusement (*Vayi'schréssou*) et deviennent très très puissants (*Bi'méod méod*). Le verbe utilisé pour cette multiplication doit cependant nous alerter : il vient de *Shéretz*, les insectes rampants... Les hébreux « **pullulent** » donc littéralement, ce qui paraît déjà les éloigner d'une humanité « désignée » en tant que telle.

Les choses se gâtent à la mort du Pharaon, puisque son successeur oublie vite les bienfaits apportés à son pays par Yossef l'Hébreu. Il persécute ce peuple étranger qui lui fait peur, le réduit à l'esclavage et ordonne le génocide programmé de tout nouveau-né hébreu mâle.

Tous ces événements sont relatés au chapitre un. Au chapitre deux, on passe à autre chose : la naissance de Moshé « sauvé des eaux », son attitude face à la violence des Égyptiens, mais aussi celle de ses frères Hébreux, toutes ces péripéties amenant à sa suite vers le pays de Midian.

« S.A. Mitsraïm », société anonyme.

Ce qui frappe à la lecture de ce chapitre, c'est que, hormis Moshé, les noms propres ont totalement disparu. Les protagonistes, pourtant nombreux, ne sont plus nommés. Le texte les désigne juste par homme, femme (*Ich, Icha*), fille, fils ou sœur de (*Bat, Ben* ou *'Hot*)... Ces déclinaisons anonymes semblent nous signifier la déshumanisation de l'Égypte, société totalitaire qui broie toute individualité, menaçant les corps et les âmes. Cette menace touche autant les Égyptiens que les enfants d'Israël. Les premiers à ne plus être nommés, les premiers à « disparaître » ainsi sont d'ailleurs Amram et Yokheved, grands du peuple d'Israël et futurs parents de Moshé !

« Un homme alla de la maison de Levi et prit (pour femme) une fille de Levi. » (Chemot, 2,1)

A quoi correspond l'effacement – à ce moment précis – du nom de Amram et Yokheved ?

Rachi, à travers le Midrash, nous éclaire : « [...] Il (Amram, chef du tribunal en ce temps-là), s'était séparé d'elle (Yokheved) à cause du décret de Pharaon, car il pensa ‘c'est donc en vain que les Israélites vont enfanter’ »... Et le Midrash Raba indique qu'à sa suite, tous les enfants d'Israël firent de même !

Nous sommes ici en face du pire des scénarios imaginables : l'arrêt des unions

entre hommes et femmes d'Israël, la fin des engendrements, et ceci à l'instigation même du chef spirituel des Hébreux. Perdu dans l'anonymat violent de l'Égypte, Amram prend donc sur lui le projet de Pharaon contre celui de Hashem. Cette position lui fait perdre son identité, qu'il ne retrouvera que grâce à l'attitude « rebelle » de sa fille Myriam.

Le texte de Chemot nous épargne en fait le récit de ce péril, puisque le chapitre deux commence par le remariage de Amram et Yokheved :

« Un homme alla de la maison de Levi et prit une fille de Lévi... »

Rachi et le Midrash Raba expliquent que cet homme (Amram) se remaria avec cette femme (Yokheved) en écoutant sa fille (Myriam) qui lui dit : « ton décret est plus dur que celui de Pharaon : il n'a décrété que sur les garçons et toi tu détruis tout, filles et garçons ! Pharaon est un méchant, rien ne dit que son décret se maintiendra, alors que toi tu es juste et ton décret se maintiendra ! »

Cette intervention de Myriam sera à double titre salvatrice, puisqu'à la suite d'Amram l'ensemble des Hébreux reprend une vie conjugale et que cette nouvelle union entre Amram et Yokheved conduira à la grossesse miraculeuse de cette femme de 130 ans, qui mènera à la naissance du prophète libérateur Moshé !

À travers l'anonymat totalitaire de l'Égypte, quelques noms entrent donc en résistance, permettant le sauvetage du peuple juif. Aux côtés de celui de Moshé, celui de deux femmes remarquables.

Chifra et Pou'ah, les sages-femmes rebelles

Lorsque Pharaon ordonne de noyer les nouveau-nés mâles des Hébreux, le texte nous présente les deux sages-femmes ayant refusé d'obéir, et dont le nom – justement – révèle leur bravoure face au tyran. (Ibid. 1,15)

Leur véritable identité est discutée. Il pourrait s'agir de femmes égyptiennes converties, mais Rachi nous apprend qu'elles sont en fait la sœur et la mère de Moshé :

« Chifra : c'est Yokheved, ainsi nommée parce qu'elle « embellissait » (*mechapéret*) l'enfant, par les soins qu'elle lui prodiguait (Sota 11b). Pou'ah : c'est Miryam (la sœur de Moshé), ainsi nommée parce qu'elle « s'exclame » (Pou'ah) au nouveau-né et lui « murmure », comme font les femmes pour calmer un enfant qui pleure. »

Pourquoi les appeler ainsi ? Le Midrash nous éclaire :

« ... Pou'ah, car elle a tenu tête (« *hoph'ia* ») à Pharaon, elle lui a dit : ‘malheur à toi, Dieu te demandera compte de tes actes.’ Pharaon s'empêtrera de fureur envers elle et voulut la tuer. Chifra, car elle a été bienveillante (« *mechapéret* ») envers les paroles de sa fille, les a adoucies et a dit (à Pharaon) : ‘Pourquoi te préoccupes-tu d'elle, c'est une enfant, elle ne comprend rien.’ »

Myriam, nommée ici Pou'ah (têtue), a donc tenu tête non seulement à son père, mais également à Pharaon, l'autorité

suprême du pays. Et sa mère Yokheved est à l'unisson...

Nous sommes avant le don de la Torah, mais l'attitude de ces femmes anticipe ce qui est prescrit au chapitre huit du traité Sanhédrin, puisque le principe « *Ye'areg ve al yaravor* » (« se faire tuer plutôt que de transgresser ») s'applique ici à double titre : la transgression est ici le meurtre (des nouveaux-nés), une des trois fautes cardinales (avec les relations interdites et l'idolâtrie) pour lesquelles ce principe s'applique en – presque – toute circonstance. Ce décret est en outre un décret royal (reflet d'un « antisémitisme d'état »), circonstance amenant à étendre l'injonction « *Ye'areg ve al yaravor* » à toute transgression imposée à un Israël !

Ces deux femmes agissent donc en justice, et en prenant un risque mortel face à Pharaon... Par cette attitude, elles existent et gagnent un nom !

Le texte ajoute que par ce mérite, Hashem leur fit des maisons (Chemot 1,21). Rachi explique qu'il s'agit des maisons de Kohanim et de Léviim (par Yokheved) et de royauté (par Myriam, ancêtre de David).

Revenons pour finir sur l'énumération des soixante-dix hébreux descendus avec Ya'aqov en Égypte. Nous en trouvons le détail dans la Parasha Vay'igash (Béréshit 46,8-27). Lorsque l'on compte un à un les noms cités, on ne tombe jamais sur le bon chiffre, ce que nos maîtres ne manquent pas de remarquer.

Ainsi aux versets 26-27 : « **Les personnes de la famille de Ya'aqov qui vinrent en Égypte furent en tout soixante-six personnes. Les fils de Yossef qui lui naquirent en Égypte: deux personnes. Total des individus de la maison de Ya'aqov réunis en Égypte: soixante-dix.** » Pourtant, soixante-six plus deux plus un (Yossef) font soixante-neuf et non pas soixante-dix ! (Baba Batra 123b)

Certains commentateurs complètent ce décompte par Ya'aqov, d'autres y associent Hashem lui-même. Toutefois, en lisant le verset 15 : « ... Total des fils et filles de Léa : trente-trois », Rachi remarque : « Si tu comptes bien, tu n'en trouveras que trente-deux ! » La personne manquante serait donc issue de Léa. Rachi le confirmera à deux reprises (Ibid 46, 15 et 27) : Il s'agit de Yokheved, conçue par Lévi en Kena'an mais engendrée « entre les remparts », à la frontière de l'Égypte. Ainsi, à l'instant même où l'exil commence, Hashem, dans sa grande miséricorde, avait amené au sein des Bne-Israël, la « matrice » (« *Rahaman* ») de leur libérateur Moshé. Quel magnifique exemple de ce que nous enseigne Rech Lakich dans Meguilla 13b : « Hashem ne frappe son peuple qu'après lui avoir fourni le remède de son mal ».

Shabbat Chalom !

Inspiré d'un enseignement de Jean-Claude Bauer.

NAVI-GUER AVEC LA HAFTARA

Antiochus, l'empereur grec, avait interdit la lecture de la Torah pendant le Chabbath, c'est pourquoi nos Sages ont institué de lire chaque Chabbath un chapitre des Néviim, afin que la lecture de la Torah ne s'oublie pas. Cette lecture s'est perpétuée même après la victoire des 'Hashmonaim sur les Grecs. Certaines opinions attribuent cette décision à Ezra Hasofer au début du second Temple.

Instituée pour renforcer la Émouna du peuple envers ses Prophètes, et ainsi les honorer au même titre que les paroles de la Torah, la lecture est précédée de cette bénédiction : « Tu es source de bénédictions, Éternel qui a choisi la Torah, et Moché Son serviteur, et Israël Son peuple, et les Prophètes de vérité et de justice ».

Le livre de Chemot débute par la distinction d'un homme, Moché, berger et futur guide du peuple d'Israël, à qui D. se dévoile par l'instrument du Dibour, de la parole dans sa dimension prophétique. La Torah utilise dès lors le verbe "Lédafer", parler pour donner une dimension particulière à la parole divine. Jusqu'alors la parole de Hachem était rapportée par le texte par les termes *Vayomer* (Il dit) ou *Vayikra* (Il appela).

Chemot marque le début d'une nouvelle ère, celle de la prophétie « directe », de la parole dévoilée, dans laquelle D. parle directement à ses prophètes, afin qu'ils transmettent Sa parole.

Pour cette Haftara, 'Hazal ont sélectionné un texte du livre de Jérémie (1:1-19 à 2:1-3) dont le thème fait écho à la destinée exceptionnelle de Moché, distingué parmi les hommes depuis sa naissance, pour être celui à qui D. s'adresse directement dans une prophétie parfaitement claire ne laissant place à aucune interprétation.

Le prophète Yermiyahou est un Cohen de la lignée de Eviatar, Cohen Gadol déchu par le roi Chlomo et exilé à Anatot.

Les mefarshim rapportent qu'il est fils de prophète et contemporain du navi Tséfanya qui fut son maître (selon Rambam), et de 'Houlda la prophétesse qui admonesta les femmes de sa génération.

Les parallèles entre Moché Rabeinou et Yermiya Hanavi sont nombreux. Le Midrash Yalkout Chimonî nous enseigne que comme Moché, Yermiya est né circoncis. Tous deux prophétiseront pendant plus de 40 ans et seront choisis avant même leurs naissances "avant que Je t'eusse formé dans la matrice, Je te connaissais, avant que tu ne fusses sorti de ses entrailles, Je t'avais consacré comme prophète des nations" (Jer. 1:5).

La naissance de Moché fut marquée par une lumière puissante et surnaturelle qui inonda la maison de Amram, le Midrash Yalkout Chimonî rapporte que Jérémie commença à prophétiser quelques minutes après sa venue au monde.

Enfin, tous deux durent leur survie à un sauvetage miraculeux : par le Nil pour Moché par l'intermédiaire de Batya, et par un puits profond pour Jérémie grâce à l'entremise de son fidèle serviteur Baroukh ben Neria. Notons également que l'on ne sait pas où est enterré le prophète qui finit

sa vie en accompagnant les exilés de Sion après la mort de Guédalia.

La Guemara Baba Batra (14b et 15a) attribue trois livre à Yermiya Hanavi: Mélakhim (les rois), le livre de Jérémie (dont notre Haftara est tirée), et Meguilat Eikha (que nous lisons le 9 av).

Souvent considéré, à tort, comme un prophète des malédictions, Yermiya prophétise sur la destruction du premier temple et la chute de Yeroushalâïm, rempli de colère à l'encontre d'Israël qui s'adonne au culte idolâtre et s'est détourné de D. Mais il ne cesse d'œuvrer pour l'unité du peuple et ses prophéties contiennent toujours un message d'encouragement.

Le Daath Soferim explique qu'il s'agit des deux facettes d'une même personnalité : dans le livre de Jérémie il réprimande le peuple au nom de Hachem, et dans Eikha, il se lamente sur la gloire perdue d'un peuple dont il partage l'affliction.

Jérémie, à l'instar de Moshé, reçoit l'ordre de porter la parole prophétique à ses semblables, malgré sa réticence motivée par l'humilité.

"Je ne suis pas homme de paroles" (Chemot 4:10) dira le fils d'Amram, craignant que son défaut de langue ne l'empêche de porter la parole divine à la hauteur des aspirations du Tout Puissant; "Je ne sais pas comment parler car je suis encore jeune" (1:6) objectera Jérémie à l'injonction faite par Hachem de porter Sa parole.

Le terme "naar", jeune homme, est également présent dans la paracha "véhiné naar bokhé" (chemot 2:6), autre similitude entre ces deux prophètes, quasi adultes dès leurs naissances.

Le prophète oppose à Hachem, dans un dialogue surréaliste, sa crainte de porter les paroles de remontrance au peuple. Comment peut-il faire des reproches à un peuple qui n'a toléré cela de Moché qu'au temps de sa vieillesse ?

C'est alors que D. effleure sa bouche pour le faire taire et le rassurer sur sa dimension de "Yetsira - Créature" distinction accordée à Adam, Yaakov et Yéchayahou avant lui, marquant la particularité de sa néchama prédestinée à la grandeur. "Ne les crains point, Je serai avec toi", sous-entendu, comme Je l'ai été avec Moché. Ne te dérobe point à ta mission, ton avis n'est pas requis et ton opposition inacceptable, de la même manière que l'objection de Mon serviteur Moché n'a pas été acceptée. La bouche, instrument de la parole humaine, qu'elle soit bégue ou réduite au silence, deviendra l'outil du Très-Haut qui réaffirme "Voici, J'ai mis Mes paroles dans ta bouche" (v.9), reposant le principe fondateur du dévoilement prophétique, la véritable parole n'appartient qu'à Lui, et le prophète n'est que l'instrument de sa diffusion.

Le Zohar Hakadoch sur Vayéra (87a) précise que le navi peut saisir une vision selon trois niveaux. 'Hazal enseignent que Yermiyahou accéda au niveau le plus élevé. Malgré cela sa prophétie n'était pas aussi claire et dévoilée que celle offerte à Moché.

Le texte de notre Haftara fait mention de deux prophéties, la première celle de la

Michaël Yermiyahou ben Yossef

tige d'amandier (1:11) et la seconde de la marmite bouillonnante (1:13). Pour chacune Hachem met le prophète au défi, en lui demandant "Ma ata Roe?", que vois tu? Comment comprends tu ta vision ? Yermiya, comprenant qu'il doit adresser des remontrances au peuple, choisit d'employer le terme de MaQéL (bâton - outil de correction) d'amandier, et non celui de "Maté" comme dans la Parasha Kora'h (Bam. 17:17).

Le mot MaQéL est formé des trois dernières lettres du nom des avot : AbrahaM, Yits'haQ, IsraëL.

Yermiya prenant conscience de son rôle fait appel à la miséricorde Divine en rappelant le mérite des patriarches pour que le Tout Puissant refrène sa colère.

Le choix de l'espèce végétale, l'amandier, est compris par certains commentateurs comme une prophétie en soi, annonçant les 21 jours séparant le 17 Tamuz du 9 av, l'amandier fleurissant en seulement 21 jours.

Cette première explication plaît à Hachem qui valide l'interprétation "Tu as bien vu" (1:12), sous entendant : tu as compris ce qu'est ta mission de défenseur du peuple, mais malgré tout "Je me hâterai (Choged) d'accomplir Ma parole".

La prophétie de la marmite bouillonnante dont l'ouverture est tournée vers le nord, fait allusion aux villes fortifiées de Yéhouda et Yéroushalayim en particulier (la marmite), en proie à l'ennemi venant du nord, Bavel.

Yermiya affligé par sa vision, comme choqué, ne sait comment adoucir le courroux divin. Hachem, à l'inverse de la première prophétie, ne valide pas d'un "bien vu" les paroles du prophète et s'empresse d'expliquer le funeste destin qui atteint Yeroushalayim et les villes de Yéhouda.

Bien que la suite du texte renforce le navi dans son rôle, en l'assurant d'une part du soutien indéfectible de Celui qui le missionne, qui fera de lui "une ville fortifiée, une colonne de fer, aussi solide que des murailles d'airain" (1:18) ne devant craindre ni le roi, ni le peuple, Hachem intime l'ordre au prophète d'accomplir sa mission sans tarder.

Notre Haftara se finit sur la promesse faite par Hachem de garder « le souvenir de l'affection de ta jeunesse, de ton amour au temps de tes fiancailles, quand tu me suivais dans le désert, dans une région inculte. Israël est une chose sainte, appartenant à Hachem, les prémices de sa récolte ceux qui en font leur nourriture sont en faute; il leur arrivera malheur » (2:2-3).

Yermiya, espérant que ces dernières paroles d'amour du Tout-Puissant envers Sa fiancée, inciteront au repentir, rappelle de façon intemporelle que tout accusateur ou ennemi d'Israël n'est que l'instrument de Hachem pour réveiller Son peuple, mais Il veille, et retirera le droit qu'il a octroyé à nos ennemis en leur faisant payer leurs crimes.

Puisse Hachem nous délivrer par le mérite de la Téchouva, et rétablir ses prophètes de vérité et de justice. Amen !

MOCHE «CONSENTIT» A DEMEURER AVEC L'HOMME

Raphaël ATTIAS

La Paracha Chémot nous relate l'esclavage des enfants d'Israël en Égypte, la naissance de Moché Rabbénou, sa fuite à Midian etc.

Moché protège les filles de Yitro, victimes des bergers qui les harcèlent. Elles vont rapporter à leur père qu'un « Égyptien » les a défendues contre les pâtres...

La Torah décrit la rencontre de Moché Rabbénou avec Yitro :

« **Moché consentit (VaYoél Moché) à demeurer avec l'homme ; et il donna sa fille Tzipora à Moché : Elle donna naissance à un fils et il le nomma Guerchom car il avait dit : "J'ai été un étranger dans une terre étrangère"** ». (Chémot II, 21-22)

Les commentateurs s'interrogent sur le sens du terme « *VaYoél* ».

- **Rachi (1040-1105)** explique :

« *Vayoél Moché* – Moché consentit – C'est ainsi que le rend le Targoum Onqelos, comme dans : « consens, de grâce (*hoēl na*) à passer la nuit » (Choftim XIX, 6) ; « Ah, si nous avions consenti à (*velou hoalnou*)... » (Yéhochoua VII, 7) ; » j'ai osé (*hoalti*) parler » (Béréchit XVIII, 27). Quant au Midrash, il rend le mot dans le sens de « serment » (*Ala*) : il lui a juré de ne pas quitter Midian sans son autorisation (Midrach Tan'houma 12 ; Nédarim 65a). »

La deuxième explication de Rachi est confirmée par le verset suivant :

« Là-dessus Moché s'en retourna chez Yéter son beau-père et lui dit : « Je voudrais partir, retourner près de mes frères qui sont en Égypte, afin de voir s'ils vivent encore. » Yitro répondit à Moché : « **Va en paix.** » (Chémot IV, 18)

Il commente ainsi « Il retourna chez Yéter son beau-père » – Pour lui demander l'autorisation, car il était tenu par serment de ne pas le quitter sans sa permission...

- **Abraabanel (1437-1508)** soutient que Yitro, ayant remarqué la sagesse de Moché, a insisté pour qu'il reste avec lui et c'est ce que veut dire le Midrach concernant le bâton qui était planté dans son jardin... Il avait peut-être deviné sa future vocation de libérateur des enfants d'Israël (Targoum Yonatan Ben 'Ouziel sur Chémot IV, 21; Pirqé DéRabbi Eli'ézer 40).

- **Rabbi Naftali Tsvi Yéhouda Berlin (1816-1893)**, dans son ouvrage « Ha'ameq Davar », explique que Moché a accepté la proposition de Yitro de travailler pour lui comme berger en échange de sa prise en charge.

- **Sforno (1475-1550)** affirme que le consentement de Moché concernait le fait de conduire les troupeaux de Yitro.

- **Le Malbim (1809-1879)** remarque que le terme « *VaYoél* » exprime un consentement après un refus. Moché n'a pas accepté immédiatement. De plus, il n'a pas consenti parce que Yitro était « Kohen » (« pontife ») mais il a accepté à demeurer avec l'« homme » pour sa valeur et son intelligence. Par contre, le fait qu'il était prêtre d'un culte idolâtre n'était pas conforme à son goût et ne lui convenait pas.

- La Mé'khilta Yitro avance :

Au moment où Moché a demandé à Yitro la main de sa fille Tzipora, celui-ci posa la condition suivante : Je te donnes ma fille Tzipora comme tu le désires, si tu consacres ton premier fils à l'idolâtrie, les suivants appartiendront à ton D.ieu. Moché a accepté. Yitro lui a alors demandé de jurer et Moché a prêté serment, comme il est dit : Et Moché jura... En effet « *Ala* » signifie «serment» comme dans le

verset: « Et Chaoul avait adjuré (*VaYoél Chaoul*) le peuple en disant... » (Chmouel XIV, 24)

Selon ce Midrach, il semble qu'il y avait un accord, scellé par un serment, entre Moché Rabbénou et Yitro pour que son premier fils soit « consacré » à l'idolâtrie... Ceci est tout à fait incompréhensible ! Cette même Mékhilta explique que l'ange voulut faire mourir Moché parce qu'il n'avait pas circoncis son premier fils Guerchom... Aussitôt Tzipora prit un caillou et retrancha l'excroissance de son fils... Et il le laissa...

Pourquoi Moché n'a-t-il pas circoncis son fils ainé?

- Le Targoum Yonatan Ben 'Ouziel décrit ce qui arriva à l'auberge :

Alors qu'il était en chemin pour l'auberge, l'ange de D.ieu l'aborda et voulut le faire mourir à cause de son fils Guerchom qui n'avait pas été circoncis parce que son beau-père ne l'avait pas laissé faire tandis qu'Éli'ézer avait été circoncis selon les conditions de l'accord qui les liait (Chémot IV, 25) On retrouve la même description dans le Targoum Yérouchalmi du verset.

Comment Yitro a-t-il pu exiger un tel engagement et comment Moché a-t-il pu accepter une telle condition ?

- **Le Ba'al HaTourim (1269-1243)** considère que Moché a accepté la condition de Yitro parce qu'il savait qu'il serait en mesure de le conduire à la Téchouva et c'est d'ailleurs ce qu'il a fait, puisqu'il s'est converti. Tout de même, son acceptation a entraîné qu'il sera puni, puisque son petit fils deviendra prêtre de l'idolâtrie, comme il est dit : « Les enfants de Dan érigèrent l'idole à leur usage et Yonatan, fils de Guerchom, fils de Ménaché (le Talmud lit Moché), ainsi que ses descendants, servirent de prêtres à cette tribu jusqu'au jour où elle fut exilée du pays » (Choftim XVIII, 30)

- **Le Sifté Kohen (1621-1662)** se demande comment Moché a pu accepter une condition pareille. Il répond qu'il s'était rendu compte que Yitro était en pleine quête spirituelle, qu'il servait chaque jour une nouvelle idolâtrie puis la rejettait et en servait une autre. Moché s'est dit : « Il va finalement arriver à la Vérité c'est-à-dire au D.ieu de Vérité ».

La demande de Yitro que le premier fils soit consacré à l'idolâtrie dénote avec sa personnalité puisque l'on sait qu'il avait abandonné le culte idolâtre. Rachi décrit ainsi la rencontre entre ses filles et Moché près du puits:

Et le prêtre de Midian avait sept filles - Le mot Cohen (« pontife ») désigne ici le plus grand d'entre eux (Targoum Onqelos et Mékhilta Yitro). Il avait abjuré l'idolâtrie et ses concitoyens l'avaient excommunié.

C'est pour cela que les filles de Yitro étaient harcelées lorsqu'elles venaient abrever leurs troupeaux, et qu'il avait fallu que Moché s'interpose pour les défendre. C'est à la suite de cela, qu'un lien avait été créé qui allait entraîner le mariage de Tzipora avec Moché.

Comment comprendre que Yitro, qui subissait les conséquences de son rejet de l'idolâtrie et qui assumait pleinement son attitude, ait pu exiger de son futur gendre qu'il consacrât son premier fils à l'idolâtrie ?

- Le **Pné Ména'hem (1926-1996)** rapporte que son ancêtre le **'Hidouché Harim (1799-1866)** s'est exprimé avec force contre l'interprétation littérale de la Mékhilta. Il ne s'agissait pas vraiment de consacrer son fils à l'idolâtrie. Ce Midrach vient simplement souligner les divergences entre Moché et Yitro concernant le « Hinoukh (l'éducation) des enfants :

Moché, qui était né et avait grandi dans un environnement où la foi en Hachem était évidente et faisait partie de la Tradition révélée et reçue, considérait qu'il suffisait que les enfants s'intègrent dans le système et qu'il n'y avait pas lieu de s'égarer dans des spéculations.

Yitro, quant à lui, était né dans un milieu idolâtre et avait du tester toutes les idolâtries pour se rendre compte de leurs faussetés, considérait qu'il fallait permettre aux enfants d'arriver à la Vérité par ses propres réflexions et à sa recherche rationnelle...

Moché a accepté que son fils ainé suive la méthode de Yitro. Cette démarche de recherches et de doutes a donné naissance à Chérouel fils de Guerchom qui est devenu prêtre de l'idolâtrie.

- **Rabbi 'Haïm Shmoulevits (1902-1979)** donne une explication similaire à celle du 'Hidouché Harim. Il considère que Yitro voulait que son petit fils choisisse librement sa voie et qu'il se rende compte par lui-même de la vanité de l'idolâtrie, suivant en cela son exemple (puisque il avait testé toutes les idolâtries avant d'arriver à la Vérité). Yitro n'était pas encore parvenu à comprendre qu'il valait mieux se mettre directement dans une situation où il n'est plus nécessaire d'enquêter sur le bien fondé de l'idolâtrie.

- **Rav Eliahou Eli'ézer Dessler (1892-1953)**, dans son ouvrage « Mikhtav MéEliahou » (Tome 1, P. 153) insiste sur l'importance de l'influence de l'entourage qui ne concerne pas seulement les enfants et les esprits faibles, contrairement à ce que les gens pensent. Même les plus grands subissent cette influence.

Nous pouvons trouver un appui à cela dans notre Mékhilta.

En fait, on ne peut pas comprendre que Moché ait accepté de donner son premier fils à l'idolâtrie... Le Midrach ne veut pas dire que Moché a effectivement juré. Nos Sages, qui connaissent parfaitement la psychologie humaine, savent parfaitement que dès qu'il y a chez l'homme une certaine tendance vers quelque chose, il va inexorablement être entraîné vers elle... C'est donc comme s'il avait juré... La volonté est même plus forte chez l'homme qu'un serment. Tout le sens du serment c'est de valider la chose en ce sens que la transgression va être une profanation du nom de Hachem. Malgré tout, nous voyons que l'homme peut arriver à transgresser un interdit ('Avéra) pour faire ce dont il a envie (sa volonté).

Lorsque Moché est arrivé chez Yitro, celui-ci s'était déjà écarter de l'idolâtrie et à cause de cela, lui et ses filles subissaient des souffrances de la part de ses concitoyens. Il avait servi puis abandonné toutes les idolâtries. Cela prouve combien sa recherche de la Vérité était forte. Moché pouvait donc être sûr que lorsqu'il indiquerait la Vérité à Yitro, il la reconnaîtrait et il s'amenderait sans aucun doute. Cependant pour l'instant Yitro n'était pas encore un serviteur de Hachem et Moché a accepté une vie de difficultés et de souffrances pour le rapprocher de la Vérité.

Avec tout ce « *Léchem Chamayim* » de Moché, il est quand même critiquable selon les principes de notre Sainte Torah, car il s'est associé volontairement à un tel entourage. Par cette acceptation, il est déjà engagé comme par serment à tout ce qui peut en découler. Il a donc consenti, quelque part (bien sûr à un niveau très fin... microscopique), à ce que son fils ainé soit entraîné par cela vers l'idolâtrie, même s'il ne l'a jamais dit ni même pensé... On voit combien l'influence du milieu peut être néfaste!

Ce feuillet d'étude est dédié à la réussite de Yossi NATHAN





Parachat Chemot

Par l'Admour de Koidinov chlita

"Voici les noms des Béné Israël..."

...אֱלֹהֶ שְׁמוֹת בָּנֵי יִשְׂרָאֵל ...

(Chemot א, א)

Rachi explique qu'ils ont été comptés de leur vivant par leurs noms, et recensés après leur mort pour nous faire savoir qu'ils sont chers aux yeux d'Hachem, car ils sont comparés aux étoiles qui sont également dénombrées et nommées ; comme il est dit : *"qui fait sortir les étoiles selon un compte et leur donne à chacune un nom."* (Téhilim 147 :4).

Ceci demande à être éclairci car **ce monde n'a été créé que pour le peuple juif**, comme nos sages disent : **"Berechit"** (la création du monde), ce n'est que pour les Béné Israël qui sont appelés « **Rechit** » (les premices). S'il en est ainsi, pourquoi dire que le peuple juif est aussi cher aux yeux d'Hachem que les étoiles ? Tout au contraire, comme nous l'avons dit, les étoiles au même titre que toute la création n'ont été créées que pour le peuple juif, et donc, les juifs sont plus précieux que les étoiles !

Tout d'abord, nous pouvons nous demander pourquoi est-ce qu'Hachem a besoin de dénommer les étoiles et de les dénombrer ? Sur ce **le Malbim explique que le nom d'une chose nous dévoile son essence** ; donc nous voyons que chaque étoile possède un nom, et a donc sa propre essence ; à savoir que malgré l'existence de milliers d'étoiles à l'infini, chacune se trouve à un endroit bien précis dans la voie lactée, et si une seule venait à manquer, une autre ne pourrait pas prendre sa place ni sa fonction. Ainsi elles possèdent toutes un nom, et Hachem les décompte pour nous montrer que chacune a sa propre mission.

Nous comprenons maintenant mieux cette comparaison : chaque juif doit mener à bien sa propre mission, et même si chaque génération regroupe des dizaines de milliers de juifs, aucun d'entre eux ne pourra accomplir la mission de l'autre - même Abraham Avinou ne pourrait pas endosser le rôle d'un juif d'aujourd'hui, car si c'était le cas, ce juif n'aurait plus aucune raison d'être, comme nos sages disent : **"chacun doit considérer que le monde a été créé pour lui"**, autrement dit la mission dont il est investi ne peut être réalisée que par lui seul, ce qui amènera le monde à atteindre sa finalité. Nous ne devons donc pas douter de nous-même, quand bien même il nous semble qu'il existe d'autres personnes qui sont plus vaillantes et plus accomplies que nous, il n'en est pas moins que nous sommes les seuls à pouvoir atteindre notre but, ce qui nous inspirera à servir Hachem joyeusement.

Pour aider, cliquez sur :
<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Contact : +33782421284

+972552402571

Publié le 06/01/2021



CHEMOT

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



L'étude de cette semaine est dédiée pour la protection spirituelle de Am Israel. Que nous puissions, nous et nos enfants étudier la Torah, dans la joie, la sérénité et la santé. Amen

Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Et ceux-ci sont les noms des Bneï Israël qui étaient venus en Égypte... » (1;1) **« le roi d'Égypte s'adressa aux sages-femmes hébreux, qui se nommaient, l'une Chifra, l'autre Pouah. »** (1, 15)

Nous ouvrons cette semaine avec l'aide d'Hachem le second livre du 'Houmach, Chemot, qui est aussi appelé « Séfer haGuéoula/ le livre de la délivrance ».

Quel est le lien entre l'appellation « Chemot/les noms » et celui de la délivrance ?

Le Kli Yakar écrit au nom du Midrach (Vayikra Rabba 36) que les Bneï Israël furent sauvés d'Égypte par le mérite de quatre choses : « Ils ne changèrent pas leurs prénoms, ils ne changèrent pas leur

AU NOM DES MIENS

langage, ne tombèrent point dans la débauche et ils ne se livrèrent pas à la médisance».

Le Yalkout Chemouni explique que toutes les tribus ont été nommées en référence à la délivrance. Réouven, vient de « réo-voir », J'ai vu la misère de mon peuple ; Chimone du fait qu'Hachem entendit leur gémissement... Selon cet enseignement s'ils avaient changé leurs noms, ils n'auraient plus porté cette "empreinte" de la délivrance. Ils n'auraient pas été dignes d'être sauvés, s'ils avaient modifié leurs appellations annonciatrices de cette libération, et avaient porté un nouveau nom sans référence à celle-ci. Ou encore ce changement les aurait incités au découragement par rapport à la délivrance, et n'auraient plus supplié Hachem de les délivrer et les rédimer » Fin des paroles du Kli Yakar. Suite p3



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Notre paracha marque le début du second livre de la Tora et commence par le dénombrement de la maison de Ya'akov. C'est la raison pour laquelle ce deuxième livre de la Tora se nomme Elé chemoth, Voici les noms des fils de Ya'akov. Un grand rav de la Hassidout, l'admour de Gour, disait que ce verset est aussi un signe pour les générations à venir. Car ce n'est que dans l'obscurité de la nuit que l'on distingue les lumières du firmament. Pareillement, dans la dureté de la nuit de l'esclavage, on peut s'apercevoir de la grandeur de nos patriarches, les fils de Ya'akov qui ont su garder leur droiture malgré tout. Pareillement, la grandeur d'un homme se relève dans les difficultés de la vie.

Par la suite, les versets nous font part de la disparition de cette génération, puis de l'esclavage qui s'installe. D'après nos sources, bien-informées, le passage en Egypte a duré 210 ans dont près d'un siècle d'esclavage à proprement parler. Cependant, le Midrach nous apprend que cet asservissement n'est pas venu d'un seul coup mais par palier. En effet, tout le temps où le dernier fils de Ya'akov était vivant, la population égyptienne avait de l'estime, et même de l'admiration pour la famille de Ya'akov. En effet, c'était grâce à Yossef que le pays du sphinx s'était formidablement enrichi durant les années de famine. De plus, la présence du Tsadik, Ya'akov, avait apporté son lot de bénédictions au pays puisque les Sages, de mémoire bénie, enseignent que le Nil sortait de ses berges pour aller la rencontre de notre patriarche lorsqu'il s'approchait. Un peu à l'image des Avrékhim et des Ba'houré Yechivoth qui donnent la bénédiction en 2021 à la terre sainte d'Israël... n'est-ce pas ?

Cependant la nature humaine reste ingrate. Petit à petit, à partir du moment où les enfants de Ya'akov disparurent, des messages étaient

BIS REPETITA

envoyés dans les réseaux sociaux de Ramsès qui disaient : » Retourne chez toi ... sale... » comme on le voit : il n'y a rien de nouveau sous le soleil... Dans la même idée un Midrach (Behalotekha 15) intéressant dit qu'un beau matin Pharaon s'est levé et a pris une pelle et une pioche pour faire des travaux dans les rues de la capitale. Voyant ce spectacle

édifiant, une bonne partie de notre peuple se tiendra auprès de son suzerain-aimé pour lui prêter main forte dans l'effort national. Or, ce n'était qu'un grand traquenard ! La police égyptienne se tenait cachée derrière les imposants édifices. Et à peine les Hébreux avaient fabriqué des briques, avec beaucoup d'emprise, les CRS ou les Samdaquim CRS version made in Israël sortirent de leurs calettes et encerclèrent la population civile en leur ordonnant dorénavant de travailler pour sa majesté d'une manière gratuite... En un mot : les descendants de Ya'akov devenaient du jour au lendemain les esclaves de sa majesté. A écrire ces lignes cela me rappelle étrangement le parcours de toute une population juive, 3000 années plus tard qui, après avoir fui la Roumanie ou la Pologne, s'est installée dans le Paris des années 30 et s'est portée volontaire dans l'armée française afin de prendre part à l'effort national contre l'ennemi nazi de la patrie. En fin de compte, après la capitulation du gouvernement, les Juifs seront envoyés sans pitié à Drancy et finiront leur court passage sur terre dans les fumées des crématoires de Auschwitz-Birkenau, comme mon arrière grand-père Abraham. Comme quoi l'histoire universelle se reproduit sous d'autres cieux à d'autres époques... fin de l'aparté. Et ce calvaire durera près d'un siècle jusqu'au moment où la Grâce divine s'éveillera et enverra un émissaire remarquable en la personne de Moche Rabénou/Moïse notre maître.

Rav David Gold—9094412g@gmail.com



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Il remarqua deux Hébreux » (2, 13)

Le récit suivant nous permet d'apprendre combien est grande la vertu de celui qui est offensé et qui ne réplique pas. Cette histoire se déroula avec le Admour de Lélov. Une fois, le Satane vint se placer entre deux amis très proches. Ils devinrent alors des ennemis jurés. Le premier, qui était un 'hassid de Rabbi David de Lélov, se présenta devant son maître et lui demanda conseil : comment pouvait-il être sauvé de ce grand malheur qui s'était abattu sur lui, son ami d'autrefois ne lui laissant point de répit et le poursuivant jour et nuit. Le Rabbi lui dit : « Ecoute mon conseil et prends sur toi d'être de ceux qui sont offensés et qui n'offensent pas. Ne réagis point aux insultes et par ce mérite, tu seras sauvé. » Le 'hassid accepta les paroles de son maître et chaque fois que son ami essayait de l'insulter ou de le vexer, il se taisait et ne réagissait point. L'épreuve était difficile mais il la surmonta avec succès.

Le 'hassid avait une grande famille et gagnait très difficilement sa subsistance. Lorsque ses enfants approchèrent de l'âge du mariage, il se rendit à Vienne afin de ramasser de l'argent. Il emporta avec lui des lettres de recommandation de maîtres et de sages en Torah décrivant sa détresse financière. La coutume était que lorsqu'une personne se rendait dans un autre pays pour ramasser de l'argent avec des lettres de recommandation, on se renseignait sur elle pour vérifier si elle était véritablement dans le besoin.

Le 'hassid se présenta devant le rabbi et lui exprima ses craintes : « Si l'on prend des renseignements sur moi, on risquera de questionner mon ami d'autrefois sur ma situation financière et je n'ai pas de doute qu'il répondra que je suis un homme très riche qui se fait passer pour un pauvre et qu'il ne vaut pas la peine de me donner le moindre sou... Et si cela se produit, tout mon voyage s'avèrera vain. » Le 'hassid demanda conseil au Rabbi. Mais le Rabbi réitéra ses propos et lui conseilla de se renforcer dans ce qu'il lui avait déjà dit : de ne pas répondre aux offenses. « Seulement de cette manière tu réussiras dans tout ce que tu entreprends ! » répéta-t-il au 'hassid. Le 'hassid accepta les propos de



son maître.

Il se rendit à Vienne et prit une chambre d'hôtel. Il était le seul Juif dans l'hôtel. Alors qu'il marchait dans un couloir, il trouva soudain une somme d'argent très importante. La loi ne l'obligeait pas à publier sa trouvaille, il garda l'argent pour lui. Son sac contenait déjà des sommes d'argent qu'il avait réussi à ramasser auparavant ; il y joignit la nouvelle somme qu'il avait trouvée.

Mais voilà qu'à l'entrée de l'hôtel, des policiers étaient postés et vérifiaient tous les bagages. Celui qui avait perdu l'argent savait qu'il l'avait perdu dans hôtel et il avait alerté la police pour qu'elle vérifie ceux qui sortaient de l'hôtel, peut-être l'argent était-il en leur possession.

Lorsque les policiers découvrirent dans le sac du 'hassid d'importantes sommes d'argent, cela éveilla leurs soupçons. Le 'hassid se défendit prétendant qu'il était un grand homme d'affaires et qu'il avait toujours en sa possession une importante somme d'argent comme celle-là.

Comme l'argent qu'il avait trouvé était mélangé avec l'argent qu'il avait déjà ramassé, la somme totale ne correspondait pas à la somme déclarée par celui qui l'avait perdue et il était par conséquent impossible aux policiers d'établir pour sûr que le Juif était un voleur.

Que firent-ils ? Ils demandèrent au 'hassid le nom de la ville où il habitait et ils contactèrent là-bas une personne pour se renseigner sur sa situation financière et vérifier ses propos. Or, chez qui se renseignèrent-ils ? Bien entendu, chez son ami d'autrefois... Celui-ci « avait compris » qu'il avait voyagé pour ramasser de l'argent et qu'il s'était présenté comme étant pauvre et totalement démunis.

La réaction prévisible ne tarda pas à venir : « Il est très riche... Il a beaucoup d'argent, ne lui donnez rien. »

Lorsque les policiers entendirent que cet homme était effectivement très riche, ils le crurent et le laissèrent tranquille. Ainsi se réalisèrent les paroles du Rabbi et ainsi le 'hassid réussit à retourner en paix avec un sac rempli d'argent... (Extrait de l'ouvrage Barkhi Nafchi)

Rav Moché Bénichou

DOSSIER SPECIAL QU'EST CE QUE LES « CHOVAVIM »?

<http://www.ovdhdm.com>

Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

Rire...

Il y a de cela une cinquantaine d'années un jeune malfrat se fait condamner à la peine de mort. Son heure arrive, on l'approche de la potence, et on lui demande quelle est sa dernière volonté. Il réfléchit, et demande d'apprendre l'anglais. Aux dernières nouvelles, cet homme est encore en vie.

...et grandir

Il est écrit dans les pirkei Avot (2 ;10) « Fais téchouva un jour avant ta mort ». La Guémara rapporte (Chabat 153a) que les élèves de Rabbi Eli'zéère lui demandèrent : « L'homme connaît-il quel jour il va mourir ? » Il leur répondit : « Qu'il se repente aujourd'hui de peur qu'il ne meure demain. » L'homme fera ainsi téchouva tous les jours de sa vie .

I WANT TO SPEAK ENGLISH

Nous ne savons pas quel décret est sur notre tête, mais une chose est sûre, mais si notre dernière volonté serait celle d'étudier la Torah, aujourd'hui, demain et pour l'éternité, nous serions encore en vie. Comme l'écrit Chlomo Hamelekh(Michlei 3 ;2) « ...n'oublie pas mes enseignements (Torah)...car ils te vaudront de longs jours, des années de vie et de paix ». Et comme nous le disons tous les soirs dans les bénédictions du Chéma « Ki em 'hayénou vé orekh yaménou-Car ils (l'étude de la Torah et les mitsvot) sont notre vie et prolongent nos jours ». L'étude de la Torah est inépuisable et infinie. Rabbi Haïm Kaniewsky chlita âgé de 93ans a dit récemment qu'il n'a pas encore étudié tout ce que l'on doit étudier...



L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com



La réussite spirituelle et matérielle de Raphael ben Simha Joëlle Esther bat Denise Dina Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslaka

La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslaka

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalis es chaque jour envers Ton peuple

Pour l'élévation de l'âme de Denise Dina CHCIHE bat Elise

Pour l'élévation de l'âme de Albert Avraham CHCIHE ben Julie





Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

Les mots du Kli Yakar nous permettent de prendre conscience de l'importance extrême du prénom, puisque le simple fait de les conserver et de n'avoir pas cédé à l'influence environnante en adoptant des prénoms égyptiens, a constitué une des raisons pour mettre un terme de 210 ans d'exil et d'esclavage égyptien.

Un prénom 'hébreïque' au titre personnel reflète notre identité et appartenance au peuple élu, mais aussi la manière dont l'âme divine exprime sa connexion au corps. L'âme elle-même n'a pas de nom, c'est uniquement en descendant dans un corps qu'elle adopte une forme spécifique.

Mais le nom évoque aussi le devoir du peuple juif parmi les nations, en tant que vecteur du message d'Hachem. C'est pour cela, que chaque parent doit prendre soin d'attribuer à leurs enfants un prénom adapté à ce futur rôle qu'il aura à jouer. Cette nomination sera d'une grande aide pour accomplir correctement notre mission et une influence sur son comportement.

La guémara (Brakhot 7b) nous enseigne au nom de Rabbi Elâzar que le prénom a une influence sur le destin de l'enfant. Rabbi Elâzar s'appuie sur un verset des Téhilim (46 ;9) : « Venez contempler les œuvres de l'Éternel qui a provoqué des ruines [chamot] sur la terre ». Le mot ruine se traduit en hébreu par « Chamot » et Rabbi Elâzar par une explication homélique de la Bible, affirme qu'il faut lire ici, non pas « Chamot » mais « Chémot », à savoir les noms. Par conséquent, le verset se lit ainsi : « Venez contempler les œuvres de l'Éternel, qui donne des noms sur la terre ».

Si le nom d'une personne est aussi important, comment se fait-il que Yohéved et Myriam se font-elles surnommées Chifra et Pouah ?

Essayons de comprendre l'influence et l'impact d'un prénom sur une personne, et pourquoi le fait de ne pas changer de nom a permis la délivrance.

Voyons pourquoi le fait de conserver son nom nous préserve et nous délivre à travers deux principes de Halaka,

Commençons avec le principe de « Batel Bechichim » qui consiste à l'annulation d'un élément dans un volume soixante fois plus grand. Cependant ce principe ne s'appliquera pas dans une chose qui est dénombrée, une entité, ce que l'on appelle « Davar chébé minyan ». (Voir Beitsa 3b)

Deuxièmement, il existe dans la Torah une mitsva qui se nomme « Chikhe'ha/ l'oubli ». La Torah ordonne au propriétaire d'un champ de laisser aux pauvres la part qu'il aurait oubliée de récolter lors de son premier passage de sa moisson. (Devarim 24;19)

Cependant la Torah nous enseigne que si l'on oublie de cueillir des fruits d'un arbre qui porte un nom spécifique, la mitsva de « l'oubli » ne s'appliquera pas et le propriétaire peut revenir y cueillir les fruits laissés sur l'arbre lors du premier passage.

Autrement dit, de ces deux principes nous voyons que ceux qui portent un nom ne peuvent pas réellement s'annuler et s'oublier. En gardant leurs noms, les Bneï Israël ont appliqués ces deux principes et ne se

AU NOM DES MIENS (SUITE)

sont pas annulé dans la civilisation égyptienne, et ne se sont pas fait oublier d'Hachem.

Nous allons comprendre maintenant pourquoi Yohéved et Myriam ont été surnommées. Comme le Rabbi de Riminov zatsal explique que Pharaon savait que, tant qu'elles garderaient leurs noms hébreuques, il ne pourrait pas leur demander d'agir cruellement, en tuant les nouveaux juifs. C'est pourquoi il commença par leur imposer de nouveaux noms, égyptiens, espérant que ceux-ci influeraient sur leur intériorité. Il savait que l'attribution d'un nom influe considérablement sur son essence et sur son caractère profond.

Mais le Kli Yakar nous dévoile que ces surnoms portent l'annonce de la naissance du sauveur d'Israël dont Pharaon n'avait pas prêté attention, et c'est pourquoi elles n'ont pas agi comme il leur avait enjoint.

Nous aussi pour ne pas oublier nos racines et notre nom, le Elya Rabba ainsi que le Kaf Ha'haim (Ora'h Ha'im chap. 122 alinéa 11) rapportent qu'il est bon de dire un verset de la Torah, des prophètes ou des Ecritures saintes (Téhillim, Michlé...) qui commencent et qui se terminent par les mêmes lettres que son prénom hébreuque. Ceci est une Séguola afin de ne pas oublier son nom lorsque l'on se retrouvera, après 120 ans, effrayés par la grandeur d'Hachem, nous oublierons notre prénom devant le trône céleste pour y être jugé. Cette habitude est aussi rapportée par Rachi dans son commentaire sur le prophète Mikha (6 ;9). Celui-ci ajoute que cela sera pour celui qui le dit, un mérite afin d'être sauvé du Guéninam.

Ce n'est donc pas un hasard si le livre qui décrit la construction, la naissance et la délivrance du peuple juif à travers l'exil égyptien s'appelle « Chémot-les noms », qui forme les initiales de « Chmor Massorete Véguéoula Tavo-Garde la tradition (nom, langue et vêtement) et la délivrance viendra ».

Le Tachbets nous enseigne que nous sommes appelés les Bneï Israël car le nom Israël יִשְׂרָאֵל renferme le nom des patriarches et matriarches. (Youd=Ysthak/Yaakov; Sine=Sarah ; Reich=Rivka/Ra'hel ; Alef=Avraham et Lamed=Léa)

A nous de comprendre que l'assimilation commence bien souvent par l'adoption des prénoms profanes, souvent associés à des célébrités cinématographiques, musicales ou sportives, qui sont un prélude à l'adoption des moeurs et de la culture non-juive. Cette tendance est néfaste pour nous puisqu'à l'inverse de ce qui s'est passé en Égypte, elle est risque que Dieu préserve être un facteur de prolongation de l'exil.

Contribuons à hâter la délivrance, en prenant l'habitude de se faire appeler par un prénom issu de nos racines. Et pour celui qui n'en a pas, il serait bon qu'il en choisisse un conforme à la tradition. Notre nom n'est pas anodin, il constitue un enjeu majeur. Puisse Hachem nous inspirer des choix conformes à Sa volonté et nous faire mériter la délivrance finale. Amen

Rav Mordékhai Bismuth - mb0548418836@gmail.com

MICHNA
Traité Mikvaot
Septième chapitre traduit & expliquéEtudiez une Michna en français
pour l'élévation de l'âme...

Zoom sur la Paracha...

Rav Breuer

Yohéved, la mère de Moshé n'a pas eu de choix, pour sauver son fils elle a dû l'abandonner dans un panier d'osier au milieu des roseaux. La fille de Paro le recueillit et l'éduqua, à tel point que le verset nous dit qu'il devint son fils et qu'elle-même lui choisit ce nom de Moshé. Mais Moshé grandit et se rapprocha de ses frères. Un jour il vit un homme égyptien frappant un homme hébreu, un de ses frères. Pour sauver son frère hébreu, il tua cet homme égyptien. Cet épisode arriva aux oreilles de Paro qui voulut le faire mourir. Moshé doit fuir vers le pays de Midian où il s'illustre en venant au secours des filles de Yitro (appelé Reouel dans notre Parasha). Ces dernières racontent à leur père: " Un homme égyptien nous a sauvées." (Shemot 2,19).

Plusieurs commentateurs s'étonnent de l'expression "un homme égyptien" pour qualifier Moshé Rabenou. Le Ralbag, issu des sages de Provence (Bagnols-sur-Cèze 1288-1344), propose deux interprétations: Il se peut que Moshé était vêtu à la mode égyptienne ou qu'il se soit lui-



JUIF AVANT TOUT

même présenté comme égyptien . Nous allons voir que la deuxième interprétation est lourde de conséquence.

Quelques années plus tard Moshé est puni, il ne rentrera pas vivant en Erets Israël. Le Midrash (Devarim Rabba 2,8) nous raconte que Moshé supplie, implore Hachem d'être enterré en Erets Israel. Hachem lui répond : devant les filles de Reouel tu t'es présenté comme égyptien, tu n'as pas reconnu ton pays, tu ne seras pas enterré dans ton pays! Cette remontrance semble terrible, en effet Moshé n'a jamais vécu en Erets Israel.

Le Maharzou explique que les hébreux étaient toujours appelés hébreux en Egypte, malgré les décennies d'exil. Moshé aurait dû lui-même se présenter en tant qu'hébreu auprès des filles de Reouel.

Nous avons l'habitude de nous définir comme français, ashkénaze, sefarade, breslev, ... en fonction des lieux dont nous, nos ancêtres ou nos rabanim sont issus. N'oublions pas l'essentiel, avant tout, nous sommes des juifs, des hébreux.

Rav Ovadia Breuer



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

«N'approche pas d'ici ! Enlève ta chausse» (3,5)

Quand on porte des chaussures, il est possible de marcher sur le sol avec facilité, sans se faire mal par des embûches. Mais, quand on marche sans chaussures, on ressent alors tous les piques et les pierres qui font mal. Hachem fait ici une allusion à Moché : un dirigeant d'Israël doit être sensible et ressentir toutes les difficultés, les peines et les douleurs de son peuple, à l'image d'un pied nu qui ressent fortement tout ce qu'il y a par terre. Il doit toujours faire attention de ne rien avoir qui puisse l'empêcher de ressentir les souffrances d'autrui, comme si elles étaient les siennes. (Olélot Efraïm)

«Va donc, Je seconderai ta parole.» (4, 12)

Rabénou Haïm ben Attar, auteur du *Or Ha'haïm*, explique que Moché se demandait comment le Créateur pouvait lui confier la mission de libérer le peuple juif, alors qu'il bégayait.

Le Saint bénit soit-il lui répondit : « Va donc, Je seconderai ta parole. » En d'autres termes, non pas que J'accomplisse des miracles, mais celui qui entreprend une mitsva bénéfice de Mon aide et voit des prodiges. Nous en déduisons que quiconque désire jour de l'assistance divine se lancera dans l'accomplissement d'une mitsva et la verra bientôt à l'œuvre.

« Tispora prit un couteau en pierre et retrancha l'excroissance de son fils » (4,25)

Pourquoi avons-nous l'habitude de faire la circoncision avec un couteau en acier et non en pierre comme dans ce verset ? Lorsque David affronta Goliath, ce dernier était habillé d'une armure en acier de la tête aux pieds. Muni de son lance-pierre, David a tué Goliath d'une pierre dans son front.



Selon un Midrach, D. a demandé à l'acier de faire une exception à l'ordre normal de la nature et de s'affaiblir afin de permettre à la pierre de le pénétrer, et ainsi de pouvoir tuer Goliath. En échange, l'acier reçu comme remerciement le fait que les juifs feraient la circoncision avec un couteau en acier, et non plus avec une pierre tranchante. C'est ainsi que jusqu'à l'époque du Roi David, il était d'habitude de faire la circoncision avec une pierre, et ensuite cet honneur est revenu à l'acier en échange d'avoir aidé à la mort de Goliath. (Mayana chel Torah)



Questions d'Halakha

by balachayomit.co.il

Il est dit dans la Tora (Vayiqra 19:27) : "...Tu ne raseras pas le coin de ta barbe."

La Guémara Makoth (20a) explique qu'on est condamnable uniquement si l'on a rasé la barbe avec un rasoir (c'est-à-dire une lame) et uniquement s'il s'agit d'un rasage qui provoque la destruction du poil ; cependant, s'il s'agit de se raser avec des ciseaux – même si le résultat de ce rasage ressemble à celui du rasage à la lame – il n'y a là aucun interdit selon le din. Malgré tout, selon le RYTB-A : "Lorsque la Tora dit 'ils ne raseront pas le coin de leur barbe', selon le strict din, tant qu'on se rase avec des ciseaux, même si cela ressemble à la lame, cela reste permis. Mais par mesure de piété (Midath 'Hassidouth), on ne le fait pas par crainte du regard des autres. C'est ainsi qu'il faut agir."

Telle est également l'opinion de la majorité de nos maîtres les Richonim (décisionnaires de l'époque médiévale), que du point de vue de la halakha : il est permis de se raser la barbe avec des ciseaux, même si l'on rase de près. C'est ainsi que tranche MARAN dans le Choulh'an 'Aroukh (YoréDé'a chap.181) : il est permis de se raser avec des ciseaux qui ressemblent à un rasoir.

Cependant, se raser la barbe avec un véritable rasoir constitue une très grave transgression d'un interdit de la Tora. Celui qui commet une telle faute ne doit pas être désigné comme chalia'h tsibour (officiant) pour acquitter l'assemblée de leur devoir, car il transgresse avec mépris l'une des lois les plus graves de la Tora. Le châtiment d'un tel individu est écrit de façon explicite dans le Zohar Ha-Qadoch, ainsi que dans les ouvrages des kabbalistes qui affirment qu'un tel acte représente véritablement une des plus lourdes et des plus terribles fautes de la Tora.

Les rasoirs électriques

Ces dernières générations ont vu apparaître une nouveauté dans le domaine du rasage de la barbe : le rasoir électrique. Il est vrai que des Grands d'Israël ont catégoriquement interdit l'utilisation de cet appareil, et parmi eux le Gaon "Le Grand Cohen" notre maître Rabbi Israël Meir de Radin (le 'Hafetz Haïm') zatsal. Malgré tout, de nombreuses autres sommités de la halakha avaient l'usage d'autoriser l'utilisation du rasoir électrique. Ce sujet fait l'objet d'un grand débat dans les propos des décisionnaires contemporains. La raison essentielle pour autoriser reste l'argument que nous avons cité, c'est-à-dire : même s'il est interdit de se raser la barbe au moyen d'une lame, malgré tout, lorsqu'on se rase avec des ciseaux – même si le résultat ressemble au résultat d'un rasage à la lame – il est quand même permis selon le strict din de les utiliser pour se raser.

La majorité des rasoirs électriques sont constitués de deux parties : Une lame et un morceau de métal situé face à la lame.

Le rasage s'effectue ainsi :

Quand la lame qui tourne rencontre le poil, elle ne le coupe que lorsqu'elle heurte le morceau de métal qui se trouve face à elle. À ce moment-là, le poil se trouve coincé entre les deux et se coupe.

Il semble donc que ce procédé s'apparente totalement à l'action d'une paire de ciseaux, avec lesquels – comme nous l'avons écrit – il est permis de se raser, même si cela peut ressembler à l'action d'une lame.

En particulier, lorsque l'appareil n'atteint absolument pas la peau du visage, puisqu'il y a une grille qui fait séparation entre les lames et

COMMENT SE RASER LA BARBE ?

la peau du visage, afin d'éviter des blessures à la personne qui se rase. Il n'y a donc là aucune crainte d'assimilation avec le véritable rasage qui interdit par la Tora ; plutôt, cela ressemble à n'importe quel traitement de la barbe au moyen de ciseaux, avec lesquels il n'y a pas le moindre risque d'interdiction puisque les ciseaux ne rasant pas totalement la barbe. C'est ainsi que tranchait le Gaon notre maître Rabbi Tsivi Pessa'h Franck zatsal : il y a lieu d'autoriser l'utilisation du rasoir électrique en faisant simplement attention à ne pas appuyer fortement l'appareil contre le visage, afin qu'il n'y ait pas de risque que les lames touchent véritablement le visage, et selon ces conditions, on peut l'autoriser.

Cependant, les rasoirs électriques fabriqués ces dernières années posent un nouveau problème.

En effet, les fabricants de rasoirs électriques – constamment à la recherche d'un résultat de rasage "de près" – désirent que les lames du rasoir soient le plus près possible de la peau du visage. Afin d'atteindre cet objectif, ils ont conçu une grille souple et extrêmement fine, qui fait séparation entre la lame et la peau du visage. Or, étant donné que la peau du visage est quelque peu élastique, le fait d'appuyer l'appareil contre le visage peut entraîner la peau vers la lame qui coupera immédiatement le poil, exactement comme l'aurait fait un rasoir manuel dont l'utilisation est interdite par la Tora. À cause de cela, certains grands décisionnaires de notre génération ont fait remarquer qu'il était souhaitable de ne pas utiliser ces appareils. Mais d'autres grands décisionnaires les ont autorisés pour différentes raisons.

Du point de vue de la halakha, notre maître le Rav Ovadia Yossef chelita écrit que celui qui s'autorise l'utilisation du rasoir électrique dans une situation de grande nécessité – comme pour des raisons de parnassa (subsistance matérielle) ou pour des raisons de Chalom Baït (paix au foyer) – a sur quoi s'appuyer du point de vue de la halakha. Mais ceci à une condition : il doit veiller à ne pas appuyer fortement l'appareil contre la peau du visage, afin que le poil ne soit pas coupé par la lame elle-même au contact de la peau du visage, comme nous l'avons expliqué.

Malgré tout, puisqu'il s'agit de choses qui touchent une interdiction de la Tora, il est bon et juste pour celui qui en a la possibilité de raser sa barbe avec un appareil qui ne comporte pas ce type de risque, par exemple avec un appareil dont on est certain qu'il ne rase pas jusqu'à la racine, mais seulement en surface. Cette personne peut également adopter l'usage de ne pas se raser totalement et de laisser sa barbe pousser légèrement en se contentant de la tailler de façon propre et esthétique. En agissant ainsi, on s'acquitte de tous les avis. D'autre part, celui qui se rase à la lame véritable, a le devoir de s'éloigner d'une aussi grave interdiction, et d'adopter l'utilisation du rasoir électrique qui – de notre époque – rase parfaitement bien et satisfait même celui qui avait l'usage de se raser au moyen d'une véritable lame.

Nous conseillons à chaque personne de consulter une autorité rabbinique compétente afin d'obtenir une compréhension complète de ces lois.



AUTOUR DE LA TABLE DE SHABBATH, n° 261 CHEMOT

Les étoiles dans le firmament



En souvenir de Yaakov Leib Ben Avraham Nouté, Haréni Kapparat Michkavo

Les étoiles dans le firmament

Notre Paracha marque le début du second livre de la Thora et commence par le dénombrement de la maison de Jacob. C'est la raison pour laquelle ce deuxième livre de la Thora se nomme, Elé Chémot, **Voici les noms** des fils de Jacob. Un grand Rav de Hassidout, l'admour de Gour disait que ce verset est aussi un signe pour les générations à venir. Car ce n'est que dans l'obscurité de la nuit que l'on distingue les lumières du firmament. Pareillement, **dans la dureté de la nuit de l'esclavage, on peut s'apercevoir de la grandeur de nos patriarches**, les fils de Jacob qui ont su garder leur droiture malgré tout. Pareillement, la grandeur d'un homme se relève dans les difficultés de la vie.

Par la suite, les versets nous font part de la disparition de cette génération, puis de l'esclavage qui s'installe. D'après nos sources **bien-informées**, le passage en Egypte a duré 210 ans dont, près d'un siècle d'esclavage à proprement parler. Cependant, le Midrash nous apprend que cet asservissement n'est pas venu d'un seul coup mais par palier. En effet, tout le temps où le dernier fils de Jacob était vivant, la population égyptienne avait de l'estime, et même de l'admiration pour la famille de Jacob. En effet, c'était grâce à Joseph que le pays du sphinx s'était formidablement enrichi durant les années de famines. De plus, la présence du Tsadiq, Jacob, avait donné son lot de bénédictions au pays puisque les Sages, de mémoire bénie enseignent que Le Nil sortait de ses berges pour aller la rencontre de notre patriarche lorsqu'il s'approchait. Un peu à l'image des Avréhims et des Bahourés Yéchivots qui donnent la bénédiction en 2021 à la terre sainte d'Israël...n'est-ce pas ?

Cependant la nature humaine reste ingrate. Petit à petit, à partir du moment où les enfants de Jacob disparurent ; *des messages étaient envoyés dans les réseaux sociaux de Ramsès qui disaient : "Retourne chez toi ... sale..." comme on le voit : il n'y a rien de nouveau sous le soleil...* Dans la même idée un Midrash (Béalotéra 15) intéressant, dit qu'un beau matin Pharaon s'est levé et a pris une pelle et une pioche pour faire des travaux dans les rues de la capitale. Voyant ce spectacle édifiant, une bonne partie de notre peuple se tiendra auprès de son souverain -aimé pour lui prêter main forte dans l'effort national. Or, ce n'était qu'un grand traquenard! La police égyptienne se tenait cachée derrière les imposants édifices. Et à peine les hébreux avaient fabriqué des briques, avec beaucoup d'empressement, les CRS ou les Samdaquims CRS version made in Israël sortirent de leurs cachettes et encerclèrent la population civile en leur ordonnant, dorénavant de travailler pour sa majesté d'une manière gratuite... En un mot: les descendants de Jacob devenaient du jour au lendemain les esclaves de sa majesté *A écrire ces lignes cela me rappelle étrangement le parcours de toute une population juive, 3000 années plus tard qui, après avoir fui la Roumanie ou la Pologne, s'est installée dans le Paris des années 30 et s'est portée volontaire dans l'armée française afin de prendre part à l'effort national contre l'ennemi nazi de la patrie. En fin de compte, après la capitulation du gouvernement, les juifs seront envoyés sans pitié*

à Drancy et finiront leur court passage sur terre dans les fumées des crématoires de Auschwitz-Birkenau, comme mon arrière grand-père Abraham. Comme quoi l'histoire universelle se reproduit sous d'autres cieux à d'autres époques... fin de l'aparté. Et ce calvaire durera près d'un siècle jusqu'au moment où la grâce divine s'éveillera et enverra un émissaire remarquable en la personne de Moche Rabénou/Moïse notre maître.

L'histoire de Moïse est édifiante. Pharaon était un grand astrologue et avait vu dans les astres que le délivreur du Clall Israël devait arriver. Or, il avait un doute, cet homme serait-il égyptien ou hébreux. Pour régler le problème à la base, il d'écréta que tous les nouveaux nés garçons devaient être jetés à l'eau hébreu ou non ! La suite sera particulièrement intéressante puisque les femmes valeureuses du Clall Israël continueront à mettre au monde des enfants dans les champs, loin des villes. Et le miracle se produira car ce sont des anges qui nourriront ces nouveaux nés ! Moïse naîtra dans la famille d'Aram, qui était Lévy et c'est à l'âge de trois mois qu'il sera mis dans un panier d'osier sur les flots du Nil pour échapper à la police. Le berceau voguera jusqu'aux berges du palais de Pharaon. **C'est la fille de Pharaon, Batia, qui récupérera le berceau avec le magnifique enfant.** En final, Moïse sera élevé et éduqué dans le Palais de pharaon LUI-MÊME ! N'est ce pas une claqué gigantesque affligée à Pharaon et à tous les orgueilleux qui lui ressemble? Car c'est la volonté d'Hachem qui prime sur terre et non celle des hommes même les plus puissants...

En grandissant, Moche montrera beaucoup de sympathie pour ses frères esclaves. Une fois il vit un garde égyptien frapper durement un ouvrier juif. Rachi rapporte le fameux Midrash sur le verset indiquant que Moché regarda à sa droite et à sa gauche. En fait, Moché avait inspecté de son saint regard si ce tortionnaire égyptien allait avoir une progéniture à l'avenir digne de respect. Voyant que non, Moché le tua et il l'ensevelit . Le Bet Halévy explique que Moché avait tué l'égyptien à l'aide du Nom Divin. En effet, le Rambam tranche dans son livre Yad Hahzaqua qu'un gentil qui frappe un homme de la communauté est passible, **d'après les Cieux**, de la peine capitale. Donc Moché a dû utiliser le Nom Divin pour le tuer car sa peine n'était que vis-à-vis du Ciel et non des hommes. Seulement le Rav Felman Zatsal pose une autre intéressante question. Le Midrash rapporte que cet égyptien était **AUSSI coupable d'adultère**. En effet, durant la nuit il se faisait passer pour le mari de la femme Choulamit Bat Divri, de cet esclave, et le jour, pour couronner le tout il frappait ce dernier qui commençait à se douter du traquenard .Or, l'adultère est une faute grave puni par les hommes même occasionné par un gentil. Donc pourquoi Moché a utilisé le Nom Divin pour tuer ce tortionnaire: il aurait pu le tuer de ses propres mains ? Le Rav répond de manière très intéressante. Il explique que ce **n'est que par vision prophétique** que Moche a pu voir la faute de cet égyptien. Or, pour punir un homme il faut le témoignage d'un homme fait de chair et de sang. Donc même si Moché savait d'une manière parfaite la faute

Ne pas jeter, mettre dans la gueniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Tora

de cet homme, il ne pouvait pas le punir directement, il fallait que la punition émane du Ciel... Et lorsque c'est le Nom divin qui tue ce tortionnaire, il faut comprendre qu' Hachem est la racine du bien. Donc Il ne supporte pas la faute. Le fait même de mentionner son saint Nom entraîne la disparition du mal et du fauteur.

Qui veut s'appeler "Gouttesman"?

Cette semaine je vous proposerais une histoire vraie et intéressante en rapport à notre période de **confinement, confinement et « sur-confinement »**... Il s'agit d'une famille : les Gouttesman, de la vieille Europe des années 1860 qui habitait une ville d'Hongrie : Montkatch. Cet homme décida de partir émigrer vers les Amériques. En effet, la situation des Gouttesman était très précaire: la Parnassa n'était pas assurée et le pain manquait à la maison pour nourrir les enfants. Le père travaillait d'arrache-pied pour amener la subsistance mais sans grand succès. Le chef de famille décida de faire le grand pas et de partir s'installer aux pays de toutes les possibilités: les Amériques. Reb Gouttesman vendit sa petite maison et acheta les billets pour partir en bateau. Cependant durant cette période reculée, les déplacements n'étaient pas du tout aisés, et le danger était grand lors des traversées... Son épouse était perplexe et lui demanda :"Et si, à Dieu ne plaise- lors de ce pénible voyage nos enfants périsse... à quoi rime notre départ ?" Le père acquiesça et demanda le conseil et la Bénédiction d'un érudit et Tsadiq qui habitait à quelques encablures de leur ville. Le père soumit au Tsadiq son intention de se rendre aux Amériques en posant la question, s'il n'y avait pas danger pour les enfants .Le Tsadiq réfléchit et dit :" Tu as ma bénédiction pour ton voyage." Puis il s'interrompit et continua :" **Tout le temps où vous vivrez vous, les parents, aucun de vos enfants ne décédera !**" Le père revint à sa maison content: ils pouvaient faire leurs bagages. Le voyage dura de longues semaines, et enfin de compte personne de la famille ne souffrira du voyage ni même du mal de mer. Ils arrivèrent sur le nouveau continent et cette famille religieuse de Hongrie s'installa dans une petite agglomération de Pennsylvanie, la ville de Prinstown. Là-bas résidait déjà une petite communauté religieuse juive dans l'univers du far-West américain de la fin du 19^e siècle. Les Gouttesman ouvrirent une boucherie, bien évidemment Cacher, pour approvisionner les familles juives de la région. Comme mes lecteurs le savent bien, les lois de la Thora sont immuables qu'on habite la terre sainte d'Israël ou , Leavdil, sous les cieux, moins cléments, de l'ouest américain. Les années passèrent tranquillement dans la petite bourgade avec son petit quartier religieux de Pennsylvanie. **Comme quoi les villes religieuses ne sont pas l'inventions d'hommes habillés en chemise blanche et chapeau sur la tête de Mea Charim ni même d'ELad...** Cependant, il se déroula une chose terrible dans ce petit univers champêtre américain d'un autre siècle . A l'époque, **une épidémie** commença à sévir à Prinstown et dans ses environs , Que Dieu nous préserve, elle toucha les enfants en bas-âges, **la population était dans la terreur la plus totale.** Il y eu un cas, puis un second un troisième... C'était une **vraie** épidémie ! Le gens étaient terrorisés et vivaient calfeutrés chez eux afin que la vague passe... Tous, **sauf une seule famille qui vivait comme si de rien n'était** . Devinez de qui je parle ? C'est la famille Gouttesman, leurs enfant continuaient à jouer dehors ! Le couple laissait les enfants jouer dans les terrains désaffectés du centre ville tandis que tous leurs petits copains vivaient en confinement sévère sans montrer un nez dehors ! Les proches voisins des Gouttesman se rendirent compte que cette famille ne

faisait pas cas de l'épidémie qui faisait rage ! C'est alors que le père Gouttesman dévoila son secret : **la Bérahah du Tsadiq : aucun de ses enfants ne devaient mourir avant les parents** . Les amis étaient ébahis, puis germa une idée . Le soir même, on entendit frapper à la porte des Gouttesman. Un voisin vint avec son jeune fils dans les bras en disant : « J'ai entendu votre histoire... Et je tiens à vous VENDRE MON FILS afin qu'il fasse parti de votre famille... De cette manière on aura droit à la bénédiction pour lui ! » Monsieur Gouttesman réfléchit et donnera son accord. Les deux familles feront une cérémonie à l'image du Pidion Haben Rachat du premier né et dorénavant le nouveau garçon Gouttesman jouera dans les champs avec les autres petits Gouttesman... Le bruit couru dans la communauté que cette famille avait adopté un enfant et qu'il jouait tranquillement à l'extérieur. Puis vint une seconde famille avec plusieurs enfants qu'ils voulaient faire adopter à la famille Gouttesman... La suite sera particulièrement intéressante car c'est notifié dans le livre relatant cette véritable histoire: "Sihou Niflétov" que la famille compta **jusqu'à 36 enfants durant toute l'épidémie...** Et le clou c'est **qu'aucun des enfants Gouttesman ne décédera...** Et même lorsque le père Gouttesman rendit son âme, tout le temps où la mère vivait, les gens de la région **continuaient à donner leurs enfants à la maman** certainement qu'elle débordait de travail; mais qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour aider les gens de la communauté ?! Plus encore, il est rapporté que même les docteurs de la région étaient au courant du prodige sans en connaître la raison tangible . Fin de l'histoire vraie... Or, nous connaissons la véritable explication : **Hachem a donné à certains hommes ,les Tsadiquims, le pouvoir de bénir et de réaliser des choses au-de là des contingences de ce monde.** Et c'est aussi de savoir que la guérison de la maladie et de l'épidémie est dans les mains généreuses du Ribono Chel Olam maître du monde. C'est Lui qui détient les clefs de la santé et de la prospérité sur terre et donc c'est vers **Lui seul que s'adresse nos prières.**

Coin Halah'a : La Mitsva de la lecture du Chéma Israël commence à partir de l'aube jusqu'au quart de la journée. C'est-à-dire que l'on divisera la journée en 12 parts égales, depuis l'aube jusqu'au début de la nuit et on aura jusqu'à 3 heures, le quart de ces 12 heures pour lire le Chéma , c'est l'avis du Maguen Avraham. D'après un 2^e avis, plus flexible on fera le calcul de ces 12 heures depuis le levé du soleil, et non a partir de l'aube, jusqu'à son couché c'est l'avis du Gaon de Vilna. C'est la raison pour laquelle les calendriers mentionnent deux horaires le premier est plus tôt, le second plus tard.

Chabath Chalom et à la semaine prochaine Si D.ieu Le veut

David Gold

Tél : 00972 55 677 87 47

e-mail : 9094412g@gmail.com

On souhaitera une bénédiction de réussite et de santé à Hanna et Yonathan Gabison (Jérusalem) ainsi qu'à la famille Cohen Gérard (Paris).

Pour les connaisseurs, une magnifique Mégquila de Pourim est proposée par un Soffer dont vous connaissez déjà sa plume... prendre contact avec moi-même par mail :
9094412g@gmail.com



sous la direction
du Rav Israël
Abargel Chlita

Haméïr Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Chémot
5781

| 84 |

Parole du Rav



Celui qui veut être le réceptacle de toutes les bénédictions, ne devra jamais écouter son service divin. J'ai vu dans les écrits de la hassidout, que celui qui voit que sa parnassa s'amoindrit, devra encore plus s'investir dans sa prière du matin.

Un jour un homme alla voir le Rabbi de Gour et commença à se plaindre, qu'il était très riche mais qu'Hachem nous en préserve, ses biens avaient beaucoup décliné. Le Rabbi lui répondit : Sois joyeux et tout va s'arranger ! Alors il commença à pleurer et dit : Comment être joyeux alors que j'ai tant perdu... Il lui répondit de nouveau : Si tu es joyeux tout s'arrangera. Celui qui fait un effort dans sa prière et surtout celle du matin, toutes les portes s'ouvriront devant lui. Heureux l'homme qui n'écoupe pas son service divin. Cela repousse aussi les maladies graves de la maison. De même que l'homme va s'investir dans sa prière, on lui rendra du ciel comme une main qui serre une autre main.

Alakha & Comportement



Même si de nos jours nous n'avons plus la coutume de nous laver les pieds avant la prière du matin, les hassidim et les gens ayant la crainte du ciel sont très scrupuleux sur l'immersion dans un mikvé chaque jour avant la prière. Nos sages les Mékoubalimes disent que tout homme devra prendre soin de s'immerger dans un mikvé chaque jour afin de purifier chacun de ses membres avant de se présenter devant le maître du monde.

Notre maître Rav Yoram Zatsal disait : «Le mikvé fait la réparation au niveau de l'esprit alors que la prière fait la réparation au niveau du cœur. Un homme qui ne s'immerge pas avant sa prière sera privé de l'esprit supérieur et n'arrivera à atteindre que l'esprit inférieur. Sa prière ne pourra pas faire la réparation du cœur car chez l'homme d'Israël le cerveau (esprit supérieur) doit contrôler le cœur (esprit inférieur)»

(Hélev Aarets chap 5 - loi 9 page 372)



Ôte les chaussures de tes pieds



Il est raconté dans notre paracha que Moché Rabbénou, berger fidèle du troupeau de son beau-père Yitro, avait l'habitude de faire paître les brebis dans le désert sans propriétaire afin de s'éloigner des champs pour éviter le vol. Il est rapporté dans le Midrach Tanhuma Chémot 7, également dans Rachi : Un jour, Moché Rabbénou s'est éloigné et est arrivé vers un endroit, connu sous le nom de Mont Sinaï, le futur site où la Torah sera donnée à la nation juive, la montagne d'Hachem. Là, il fut témoin d'une vue merveilleuse, un buisson d'épines brûlait dans le feu, mais il ne se consumait pas. Lorsque Moché se rapprocha de l'endroit pour examiner ce phénomène, Hachem l'appela de l'intérieur du buisson d'épines en lui disant : «Ôte les chaussures de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est une terre sacrée» (Chémot 3.5).

La même demande fut faite à Yéochoua lorsqu'un ange d'Hachem lui apparut : «Ote la chaussure de tes pieds, car l'endroit sur lequel tu te tiens est saint» (Yéochoua 5.15). Nos sages enseignent (Bérahot 62.2) : Une personne ne doit pas entrer sur le Mont du Temple avec des chaussures à ses pieds en raison de la sainteté de l'endroit. Les cohanim servant dans le Bet Amikdach avaient besoin d'être pieds nus (Chémot Rabba 2.6). Cela pose la question évidente : Pourquoi devons-nous enlever nos chaussures en entrant dans un lieu saint ? Pour comprendre cela ; commençons par rapporter les paroles de la

Guémara (Chabbat 129b) : Rav Yéoudah dit au nom de Rav : «Toujours vendre les poutres de sa maison pour s'acheter des chaussures pour ses pieds». Rachi explique : Il n'y a pas de plus grande honte que d'aller pieds nus sur le marché». Quand Adam Arichon a péché en mangeant du fruit de la connaissance, il a fait descendre 39 malédictions sur le monde. Dix malédictions sur lui, dix autres sur sa femme Hava, dix au serpent et les neuf restantes furent données à la terre. (Igra Dépirka de Rav Tsvi Elimélekh de Dinove zatsal au nom de Rav Moché Hagz zatsal)

Etant donné que le sol a été maudit, une personne doit porter des chaussures pour se séparer de la terre sous ses pieds. Par conséquent, Rav Yéoudah dans la Guémara ci-dessus souligne la nécessité de porter des chaussures, même si pour cela on devait vendre les piliers de sa propre maison. Autrement dit, à quoi servent les biens matériels de l'homme s'ils sont maudits parce qu'il n'a pas de chaussures et qu'il est contraint à la malédiction ? Dans les bénédictions du matin nous disons : «Béni sois-tu, Hachem notre Dieu, Roi de l'univers, qui m'a comblé de tous mes besoins». L'explication ésotérique de ce verset est que nous remercions Hachem de nous avoir donné des chaussures, car sans chaussures, on ne peut pas quitter sa maison et on ne peut pas subvenir à nos besoins les plus élémentaires. Par conséquent, nous devons avoir une plus grande appréciation

>> suite page 2 >>

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Il y a plusieurs choses qu'Hachem déteste et qu'il a en horreur : les yeux hautains, une langue mensongère, des mains qui propagent le sang des innocents, un cœur qui aspire à des projets douteux, des pieds impatients de courir faire le mal, les faux témoins qui profèrent des mensonges et enfin l'homme qui entraîne un conflit entre des frères.

Mon fils, sois dévoué aux conseils de ton père et ne délaisse surtout pas l'enseignement de ta mère."

Michlé Chap 6

Ôte les chaussures de tes pieds

pour la bénédiction "qui m'a comblé de tous mes besoins". Il faut comprendre que nos chaussures nous protègent de la malédiction de la terre, ce qui, à son tour, permet à la bénédiction d'Hachem de reposer sur tous nos besoins car ils ne sont pas entravés par la malédiction.

Il est maintenant clair de saisir pourquoi nous devons enlever nos chaussures pour se tenir dans un lieu saint. Mais, la Terre sainte n'est pas soumise à la malédiction d'Adam, car la sainteté de l'endroit transforme la malédiction en bénédiction. C'est pour cela qu'Hachem à demandé à Moché de retirer ses chaussures, afin qu'il puisse se connecter à la sainteté et la pureté de l'endroit où se trouvait le buisson. De plus il est rapporté dans le Zohar (Paracha Nasso 148a) : Lorsqu'Hachem a ordonné à Moché d'enlever ses chaussures, c'était également une allusion à la nécessité pour lui de se séparer de sa femme. Moché avait atteint un tel niveau de sainteté qu'il était en mesure de recevoir une prophétie à tout moment, il devait donc être en mesure de se trouver à chaque instant en état de pureté et de sainteté sans aucune interruption.

Selon l'explication du Zohar, nous voyons qu'une femme est comparée à une chaussure. En fait, le Zohar utilise cette analogie pour nous expliquer le fameux rite de la Halitsa : Si un homme mourait sans avoir eu d'enfants, son frère devait épouser sa veuve afin de donner une descendance à son nom. Si le frère ne voulait pas épouser sa belle-sœur veuve, elle devait publiquement dans le cadre de la Halitsa, lui cracher au visage, lui ôter une chaussure puisqu'il ne voulait pas de cette chaussure, c'est-à-dire de cette femme.

La signification simple de cette analogie est tout comme un homme porte ses chaussures pour avancer correctement et sortir s'occuper de ses besoins, ainsi aussi, la femme d'un homme prend soin de ses besoins. Elle cuisine, lave ses vêtements, repasse, etc. Dans une explication plus profonde, il faut comprendre que la femme d'un homme le sauve de la malédiction de la terre, car elle est la source de sa grande bénédiction comme le disent nos sages dans la Guémara (Baba Metsia 59a) : «La bénédiction se trouve dans la maison d'un homme uniquement grâce à sa femme». Messieurs, honorez vos femmes,

respectez-les, complimentez-les et rendez-les heureuses. Par cela vous serez couverts de bénédictions. Cette conduite vous apportera le succès et la longévité. Même si s'entendre avec elle pose des défis et des difficultés, vous devez utiliser la patience et la compréhension pour faire de votre mieux pour ne pas causer de séparation, qu'Hachem nous en préserve. L'importance de travailler dur pour apaiser votre femme est encore plus forte avec la première femme de votre jeunesse; elle est la partenaire de vie céleste avec laquelle Akadoch Barouh Ouh vous a liés. Gardez à l'esprit les paroles de Rav et de Chmouel (Sanhédrine, 22a) : «Pour tout, il existe un substitut, sauf pour la femme de sa jeunesse».



Rabbi Eliézer dit :

«Même l'autel verse

des larmes sur celui qui divorce de sa première femme». La première femme d'un homme est comme l'autel, tout comme l'autel nous protège de toutes sortes de mauvais décrets et fournit la bénédiction de subsistance pour le peuple juif, ainsi aussi, sa femme le protège du mal et fournit les bénédictions de subsistance dans sa maison.

Il faut savoir que lorsqu'une femme fait des tâches ménagères dans sa maison, comme la cuisine et le nettoyage, cela équivaut au service sacré d'offrir des sacrifices dans le Bet Amikdach. Son entretien et l'éducation qu'elle prodigue dans la maison sont considérés par Hachem comme l'étude de la Torah et l'accomplissement des Mitsvot. Si la nature et les perspectives du mari et de la femme sont complètement opposées, cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas compatibles. Au contraire, c'est un signe qu'ils sont destinés l'un à l'autre

Avraham Avinou, était principalement dominé par l'attribut de la bonté, alors que Sarah Iménou était dominée par l'attribut de rigueur. Itshak Avinou était

représenté par l'attribut de rigueur, par contre Rivka Iménou était représentée par la vertu de gentillesse. En fait, Akadoch Barouh Ouh dans sa grande miséricorde veille à ce que les défauts d'un conjoint soient remodelés par l'autre.

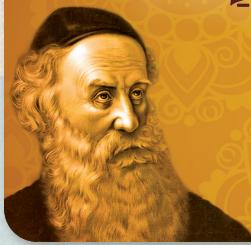
“Les bénédictions sur la maison d'un homme se trouvent dans les mains de son épouse”

représenté par l'attribut de rigueur, par contre Rivka Iménou était représentée par la vertu de gentillesse. En fait, Akadoch Barouh Ouh dans sa grande miséricorde veille à ce que les défauts d'un conjoint soient remodelés par l'autre.

Il est écrit dans la Torah : «il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide face à lui» (Béréchit 2:18). Le Hatam Sofer explique que lorsque sa femme est un opposé naturel, elle aide l'homme en le forçant à compléter ce qu'il lui manque et ce qu'il a besoin d'affiner.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Chémot - Paracha Chémot Maamar 7
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

"כִּי קָרֹזֶב אַלְיָד קָרֹב מֵאָד בְּפִיךְ יְבָלָבָק לְעִשְׂתָּיו"



Connaitre la Hassidout



La modestie est la qualité des hommes de grande valeur

Préface de l'auteur (Admour Azaken) suite:

De temps à autre, nous entendons des gens dire : «J'ai inventé ce nouveau concept; j'ai fait cet exposé philosophique; à mon avis, c'est comme ça que ça doit être. Un jeune avrekh d'environ 20 ans arrive et dit : Depuis le jour où j'ai appris et compris...». Il est très intéressant de savoir à partir de quel âge il a reçu le savoir ! La vérité est qu'il est dans une situation très difficile, il n'a toujours aucune connaissance. De tels mots sont exprimés à cause de l'égo d'une personne.

Le moi rend prétentieux. Une boîte de conserve gonflée semble deux fois plus remplie, pourtant, quand on l'ouvre, il est clair qu'elle est abîmée, son contenu n'est pas comestible, le gonflement n'est pas bon signe. Il est écrit : «Le mécréant en est témoin et s'irrite, il grince des dents et se ronge d'amertume. Le désir des méchants est frappé d'impuissance» (Téhilimes 112.10). Une personne qui ne sait pas s'annuler, exprime ses capacités avec le grincement de ses dents. Celui qui comprend les paroles du Baal Atanya correctement, aura honte quand il répondra aux autres en toute circonstance. Il hésitera à élancer la voix sur sa femme et ses précieux enfants. Il sera intimidé devant une forme humaine, tout cela à cause de l'humilité qu'il a apprise du Baal Atanya, qui lui a enlevé toute possibilité d'avoir un "égo surdimensionné".

C'est pourquoi le Baal Atanya dit que les paroles de son livre ne sont pas les siennes. Il les a apprises des livres du Chlah Akadoch et du Maharal de Prague, et des "scribes". Celui qui le

souhaite peut voir les sources en étudiant les écrits du Chlah Akadoch et du Maharal de Prague. En fait, le Baal Atanya fait gagner du temps

pesant d'or, il était donc interdit de le gaspiller pour des futilités. Il fallait trois ans pour se préparer à venir en audience privée. Il n'était pas possible d'entrer chez l'Admour Azaken sans une préparation au préalable.

A ce stade de sa vie, l'Admour s'est excusé, parce que le temps ne lui permettait plus, de répondre de façon individuelle à chaque question. Les demandes devenaient trop nombreuses et aussi parce que l'oubli est commun. L'Admour Azaken expliqua que, puisqu'il n'avait pas beaucoup de temps à investir dans des audiences privées, il avait donc écrit toutes ces choses dans un livre. Si une personne avait besoin de conseils concernant son service divin, elle pouvait étudier ce livre et trouver des réponses. Il fut un temps où l'Admour Azaken s'asseyait depuis la fin de la prière du matin, jusqu'après la prière du soir, douze à quatorze heures, pour que tout le monde puisse venir lui demander conseil dans son service divin. Il était le pilier de la génération. Même ses plus farouches opposants lorsqu'ils avaient des questions, cherchaient un hassid qui puisse entrer chez l'Admour et lui poser leurs questions. Il savait tout grâce à l'inspiration divine, il répondait à toutes leurs questions.

Pour servir de rappel «entre leurs yeux». Comme il est écrit à propos des téfilines : «Comme un souvenir entre tes yeux» (Chémot 13.9). Le mot téfilines et le mot Tanya commencent tous les deux par la lettre "Taf", tout comme les Téfilines purifient le cœur, c'est ainsi avec le livre du Tanya. Le Rav a exprimé cela de manière très délicate.



aux gens, au lieu de chercher des heures dans les livres susmentionnés. Ils trouveront facilement ce qu'ils cherchent dans son livre. C'est cela la modestie du Baal Atanya comme il est écrit : «La sagesse est avec les humbles» (Michlé 11.2).

Tout les écrits du Tanya sont des réponses à de nombreuses questions que les gens lui ont constamment posées. Ce qui signifie que le livre du Tanya est une compilation de réponses répondant à de nombreuses questions. Chacun selon son état particulier vis-à-vis de son service divin l'interrogeait afin de recevoir des conseils. Aucune personne ne posait jamais de questions à l'Admour Azaken concernant ses affaires matérielles, ses moyens de subsistance, ou quel politicien soutenir, et ainsi de suite. Ces questions ne préoccupaient pas du tout les gens. Celui qui trébuchait et posait une question sur la matérialité, était averti de ne plus s'approcher de la cour du Rabbi. Il était strictement interdit de poser n'importe quelle question au Rabbi, pour cela il y avait d'autres personnes. Chaque mot de l'Admour Azaken valait son

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Approbation
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
Paris	16:54	18:08
Lyon	16:56	18:06
Marseille	17:02	18:09
Nice	16:53	18:01
Miami	17:28	18:25
Montréal	16:11	17:20
Jérusalem	16:37	17:28
Ashdod	16:34	17:35
Netanya	16:32	17:33
Tel Aviv-Jaffa	16:33	17:24

Hiloulotes:

- 19 Tévet: Rabbi Nissim Chlomo Elgazy
- 20 Tévet: Rabbi Moché Ben Maïmone
- 21 Tévet: Rabbi Matsliah Mazouz
- 22 Tévet: Rav Chmouel Heller
- 23 Tévet: Rabbi Vidale Atsarfat
- 24 Tévet: Rabbi Chalom Iraki
- 25 Tévet: Rav Eliaou Dessler

NOUVEAU:



Vos questions au Rav

En raison des instructions du ministère de la Santé, envoyez vos questions en français au Rav Israël ABARGEL Chlita par les outils suivants :

- ✉ mail : office@h-l.org.il
- 🌐 Internet : hameir-laarets.org.il
- 📱 Application Haméir Laarets
- 📠 Fax : 077-223-1130

Rabbi Chmouel, quatrième Rabbi de la dynastie Habad plus connu sous le nom de Maharach est né en 1834 dans la ville de Loubavitch. Dès son plus jeune âge, il se distingua par sa sagacité et son intelligence incroyable. À l'âge de dix-sept ans, Rabbi Chmouel, sur ordre de son saint père le Tsémakh Tsédek, reçut l'ordination rabbinique auprès de plusieurs grands Rabbanimes. On lui doit notamment un célèbre dictum dans le monde hassidique : «Le monde a l'habitude de dire : Si tu ne peux pas passer en dessous d'un obstacle, passe au-dessus; quant à moi, je dis : passe directement par-dessus !»

Une fois, le Maharach a voyagé à Paris accompagné des gabbaïmes Rabbi Lévik, Rabbi Pinhas Leib et avec les hassidimes Rabbi M. Monezson et Rabbi Y. Berlin. A leur arrivée à Paris, Rabbi Y. Berlin demanda à son oncle le Maharach où ils devaient aller et le Rabbi les dirigea vers l'hôtel Alexandre, l'un des hôtels les plus chics de la capitale parisienne, fréquenté par la royauté. Il a ajouté que puisque Rabbi Y. Berlin ne parlait pas français, il ferait la discussion.

Lorsqu'ils arrivèrent à l'hôtel, le Maharach demanda un certain nombre de chambres pour lui et ses compagnons de voyage. On l'informa alors qu'il y avait des chambres disponibles au prix de 200 francs par nuit. Le Maharach demanda au réceptionniste, s'il y avait dans l'hôtel de meilleures chambres et si elles se situaient au même étage que les salles de jeux. Après avoir répondu positivement à sa requête, le réceptionniste lui expliqua que de telles chambres coûtaient un prix exorbitant. Pas le moins du monde découragé par cela, le Maharach loua trois chambres : une pour lui-même, une pour Rabbi Lévik et une autre pour Rabbi Pinhas Leib. Rabbi Y. Berlin et Rabbi Monezson pour leur part séjournèrent dans un autre hôtel en raison du coût astronomique des chambres. Après quelques heures dans l'hôtel, le Maharach décida d'aller dans la salle de jeux où les convives jouaient aux dés.

Le Maharach s'assit à côté d'un jeune homme qui jouait et qui, de temps en temps, sirotait du vin dans son verre. Soudain, le Maharach plaça sa main sur l'épaule de cet homme et lui dit : «Jeune homme, c'est du yayin nésseh (vin non-cachère) il est interdit d'en boire». Quelques secondes plus tard, il se pencha

encore vers le jeune homme en lui disant : «Le yayin nésseh souille l'esprit et le cœur ! Sois un Juif. Bonne nuit». Puis, le Maharach se leva et retourna dans sa chambre très excité. Rabbi Y. Berlin qui avait été témoin de la scène, rapporta que le Rabbi, en quittant la salle de jeux, fut en proie à une intense excitation.



Dans cet hôtel, si on souhaitait passer d'un étage à l'autre, à l'époque, il n'y avait pas d'ascenseurs, il y avait des chaises à porteurs dans lesquelles les gens s'asseyaient pour qu'on les porte d'un étage à l'autre. Dans sa grande excitation, le Maharach perdit connaissance en se laissant tomber sur une de ces chaises. Quand

les porteurs le soulevèrent et commencèrent à le porter en haut des escaliers, il reprit connaissance et se rappela qu'il avait une chambre à cet étage. Après s'être excusé, il regagna sa chambre. Après quelques heures, le jeune homme de la salle de jeu vint et demanda où se trouvait le Rabbi qui l'avait apostrophé pendant sa partie, puis il entra dans la chambre du Maharach et y resta très longtemps. Le lendemain, sans aucune explication, Rabbi Chmouel quitta Paris avec ses compagnons. Il confia par la suite à ses amis, que le jeune homme en question possédait une âme d'une telle grandeur qu'il n'y en avait pas eu de ce niveau depuis des générations, mais qu'elle s'était égarée dans les klipotes. Le sauvetage de cette grande âme avait justifié son voyage éclair à Paris.

Par la suite, le jeune homme est devenu un baal téchouva et le chef de la famille K. en France, une famille orthodoxe craignant Hachem. Le Rabbi de Loubavitch dans le maamar Bati Légani, a souligné que le temps était très précieux pour le Maharach et il prit quand même la peine de faire un tel voyage pour sauver une âme juive.

On sait, peu de choses de la vie du Rabbi Maharach, qui ne dura que quarante-huit ans. Même ses interventions au sein de la communauté restèrent discrètes. Par ailleurs, il fut malade et faible tout au long de sa vie et ses multiples activités l'empêchèrent de recouvrer totalement la santé. En 1882, il tomba malade et dans la nuit du mardi 13 Tichri 1882, il rendit son âme sainte au créateur du monde. Il fut enterré dans la ville de Loubavitch, près de son vénéré père.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

054-943-9394

[Un moment de lumière](#)

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude sur la paracha Chémot 5781



וַיֹּסֶף דָּיוֹה בְּמִצְרַיִם ... (שמות א,ח)

Et Yossef était en Egypte... (Exode 1,5)

כִּי הָעָקֵר עַל־יְהִי יוֹסֶף הִיה בְּמִצְרַיִם שְׁהָקְדִים הֵי יִתְבְּרַךְ רַפְואָה לְפָנֶה לְשָׁלַח מִקְדָּם אֶת יוֹסֶף לְמִצְרַיִם וּגְמַפֵּר לְעֶבֶד שַׁהֲוָא בְּחִינַת מִרְירַת הַעֲזָבוֹת שַׁהֲוָא בְּחִינַת עֲבֹדוֹת וּכְיוֹן

L'essentiel se réalisa alors grâce au fait que "Yossef était en Egypte": l'Eternel amena en effet la guérison avant l'épreuve, Il envoya d'abord Yossef en Egypte, vendu comme esclave, condition assimilée à l'amertume de la tristesse - provenant de l'esclavage,

וְעַמְדָה בְּגִסְיוֹן וְהַתְּהֻזֵּק נִמְשָׁחָה בְּמִזְבֵּחַ בְּמוֹ שְׁבָתוֹב וְיְהִי יוֹסֶף אִישׁ מִצְלִיחַ בְּמוֹ שְׁאָמְרוּ בְּמִדְרָשׁ שַׁהֲוָה מִפְזָזׁ וּמִרְקָזׁ.

Et Yossef domina l'épreuve, là-bas. Il se renforça même avec joie, comme il est écrit: Et Yossef était un homme qui réussit, nos Maîtres dans le Midrach rapportent qu'il était enjoué et dansait.

כִּי בְּמִרְירַת הַגְּלוּת בְּשִׁמְתַּגְבֵּר הַעֲזָבוֹת בַּיּוֹתֶר וְהוּא עָקֵר הַעֲזָה לְעַשׂוֹת מְלִיל דְּשְׁטוֹתָא בְּרִי לְשָׁמַח אֶת נְפָשׁוֹ בְּמִרְירֹות בָּזָה. וּכְמוֹ שְׁבָתוֹב בְּרוֹד שַׁהֲוָה מִשְׁנָה טָעָמוֹ לְפָנֵי אַבִימֶלֶךְ שַׁהֲוָה שֵׁם בְּסֶבֶנָה גְדוֹלָה בְּגִלְוֹת גְדוֹלָ, וּעֲלֵיכָן עַשָּׁה שֵׁם מַעֲשָׁה שְׁטוֹתָה וַיַּתְּנוּ עַל הַלְּתֹתָה הַשָּׁעָר וַיַּרְדֵּךְ רִירוֹ עַל־קְנוֹן וּכְיוֹן.

Car dans un exil amer, lorsque domine la tristesse, le conseil qui prime avant tout est de faire le pâtre, afin de réjouir son âme au sein de cette amertume. Comme il est rapporté au sujet de David, qui changea d'attitude devant Avimélékh, le roi des philistins, parmi lesquels il était en grand danger, dans un terrible exil; il se conduisait donc là-bas comme un fou, dessinant sur les portes de la ville, bavant de la salive sur sa barbe, etc.

וְעַל־יכָן עָקֵר קִיּוּם בְּמִצְרַיִם וַיַּצְאָתָם מִשֵּׁם הִיה עַל־יְהִי יוֹסֶף הִיה בְּמִצְרַיִם, שְׁהָקְדִים לְשָׁלַח אֶת יוֹסֶף הַצָּדִיק לְשֵׁם: (לקוטי הלכות – הלכות הוראה ו – אות נ"ז)

Ainsi, l'essentiel pour le peuple juif - survivre en Egypte puis en être libérés, se réalisa grâce à "Et Yossef était en Egypte", l'Eternel devança l'exil d'Israël avec la descente de Yossef haTsdik.

(tiré du Likouté Halakhot - Hilkhot Hodaa 6, 57)

וַיָּקָם מֶלֶךְ חֶדְשָׁ ... (שמות א,ח)

Et un nouveau roi se leva... (Exode 1,8)

"יְסֶף" הוּא בְּחִינַת כָּל הַנְּקָדוֹת טוֹבוֹת שִׁישׁ בְּכָל אַחֲר מִישְׁרָאֵל, שְׁבָלָם נִמְשָׁכֵין מִהָּצִידִיק בְּחִינַת יוֹסֶף, שַׁהֲוָא נִקְדָּה הַכְּלִילִית שְׁמַמְנוּ נִמְשָׁכֵין כָּל הַנְּקָדוֹת טוֹבוֹת שְׁבָלָם אַחֲר (כְּמוֹ שְׁבָתוֹב בְּמִקְומָ אַחֲר).

Yossef réunit l'ensemble des aspects positifs que l'on retrouve en chaque juif, tous se réfèrent au Tsadik que symbolise Yossef, et qui est le point central duquel découlent toutes les caractéristiques du peuple élu (comme expliqué par ailleurs).

Par le fait de dire et chanter

*Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane
on reçoit toutes les délivrances*

On ne doit jamais se sentir vieux !...

ובכל ימי הפליות, שבלם מכנים בשם מצרים, בכל פעם הוא בחינת ויקם מלך חדש וכו', כי בכל פעם יצרו של אדים מתגבר עליו מ חדש.

Et en chaque période d'exil, dénommée invariablement "Egypte", à chaque époque: "un nouveau roi régna" etc. Car le mauvais penchant assaille l'homme à chaque occasion.

והוא נקרא מלך, בבחינת מלך זקן וקסיל.

et on le qualifie de 'roi', comme dans l'expression "un roi vieux et stupide".

וממשנו נמשכין כל החריגות והמניעות של המונעים והחולקים העומדים בכל פעם,

c'est de lui que proviennent empêchements et obstacles, qui s'opposent et se dressent à chaque fois,

כיו לא אחד בלבד עומד עליינו לבളתנו חס ושלום, אלא שבלם הור ודור ובכל פעם עומדים עליינו, בבחינת ויקם מלך חדש.

Or celui qui se lève pour nous détruire, que Dieu préserve, n'est pas seul. En chaque génération et à chaque occasion, ils sont nombreux ceux qui se dressent contre nous - symbolisant "un nouveau roi se dressa".

חד אמר: חדש ממש. וחד אמר: שנתחדשו גורותיו. ושניהם אמת.

Parmi nos nos sages, l'un explique: "véritablement nouveau", l'autre: "qui renouvela ses décrets", deux explications - deux vérités.

שעומדים בכל פעם חולקים ומונעים חדשים ממש, וגם נתחדשין גורותיו.

Car, à chaque époque, se dressent d'une part de nouveaux opposants et querelleurs, mais également se renouvellent les décrets du "roi stupide",

שבכל פעם גזירים ואומרים דבריהם רעים חדשים שהם כנגד האמת, שוראים לمنع ולהפיל את האדם על ידי זה מתורה ותפלה וכו'.

A chaque fois, ils édictent et prononcent des décrets mauvais et sans cesse renouvelés, qui contredisent la vérité, désireux de gêner l'homme et le faire trébucher par tous les moyens, du chemin de la Torah et de la prière etc.

וזה אשר לא ידע את יוסף, עשה את עצמו שלא ידע.

C'est ce que signifie: "qui ne connaissait pas Yossef" - il fit comme s'il ne le connaissait pas.

שעושים את עצם בעליו לא ידעו כלל את מעלות הצדיק בחינת יוסף, שהוא כל קד טוב בישראל,

Car les opposants font comme s'ils ne reconnaissaient absolument pas la grandeur du Tsadik, que symbolise Yossef, principe génératrice de bien, qui avait amené tant de bien au sein du peuple juif.

והם רוצים להתגבר לבולמים חדשים להפיל את כל אחד חס ושלום, להסתбел רק על הרע לא על הטוב, מה שבאמת אריכין להפוך ללקוטי הלכות - הלוות עירובי תחומי ו - אות י"ח)

Et ils cherchent donc à troubler chacun, à faire chuter le monde entier, à Dieu ne plaise, dans une optique de ne plus voir le bien, rien que le mal, le contraire de la véritable démarche.

(tiré du Likouté Halakhot - Hilkhot Erouvé Thoumine 6,18)



Si tu crois que l'on peut abîmer, crois aussi que l'on peut réparer !...

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Méir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

VDédicace-soutien du feuillet (guérison, réussite... souvenir): 100nis / 20euros la semaineente de livres en français – hébreu, kaméot, voyages à OUMAN = 050-4135492 / www.RabbiNahman.com